

SURVEILLANCE DES TRAVAUX  
CONTRÔLE QUALITÉ  
INGÉNIERIE DES MATÉRIAUX  
ENROBÉS BITUMINEUX  
BÉTON DE CIMENT  
SOLS & GRANULATS  
MÉTAUX



SCIENCE DU BÂTIMENT  
TOITURE & ÉTANCHÉITÉ  
GÉOTECHNIQUE & GÉOLOGIE  
FORAGES  
ENVIRONNEMENT  
HYDROGÉOLOGIE



## RAPPORT FINAL

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE  
SITE – PHASE I

PROJET DE TRAMWAY – TRONÇON 5  
AVENUE ROLAND-BEAUDIN ENTRE LE  
CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS ET LE  
BOULEVARD HOCHELAGA,  
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-  
SILLERY-CAP-ROUGE  
QUÉBEC, QUÉBEC

CODE CLIENT : **QUEBEC104**  
N/D : **E7-14-1664-22**

Janvier 2019

Ville de Québec



## RAPPORT FINAL

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE  
SITE – PHASE I

PROJET DE TRAMWAY – TRONÇON 5  
AVENUE ROLAND-BEAUDIN ENTRE LE  
CHEMIN DES QUATRE-BOURGEOIS ET LE  
BOULEVARD HOCHELAGA,  
ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-  
SILLERY-CAP-ROUGE  
QUÉBEC, QUÉBEC

CODE CLIENT : **QUEBEC104**  
N/D : **E7-14-1664-22**

Janvier 2019

A blue ink signature of Étienne Côté, written in a cursive style.

*Rédigé par*

**Étienne Côté, géo. stag.**

Chargé de projets  
OGQ n° 2096

A blue ink signature of Catherine Daigneault, written in a cursive style.

*Vérifié par*

**Catherine Daigneault, ing.**

Chef d'équipe | Division Environnement  
OIQ n° 140551

*Approuvé par*

**Robert Marier, géo.**

Directeur Stratégies environnementales  
OGQ n° 775

### CONFIDENTIEL

Rapport présenté à

Monsieur Yassine Ksouri, M. Sc.  
Conseiller en environnement  
Division Qualité du milieu  
Ville de Québec

250L, boulevard Wilfrid-Hamel (Pavillon des Arts)  
Québec (Québec) G1L 5A7

Ville de Québec

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

CONFIDENTIEL

Ce document est présenté et destiné à l'attention exclusive de la **Ville de Québec** et n'a été distribué ni transmis à aucun autre organisme, ministère, gouvernement ou individu. Ce rapport contient des informations qui sont légalement privilégiées et de nature confidentielle.

Toute diffusion, partielle ou complète, de quelque manière que ce soit, est strictement interdite sans l'obtention préalable du consentement écrit de la **Ville de Québec** et de **Groupe ABS inc.**

**TABLE DES MATIÈRES**

	Page
<b>Note au lecteur .....</b>	<b>i</b>
<b>1.0 INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2.0 DESCRIPTION ET OCCUPATION DU SITE.....</b>	<b>1</b>
2.1 ZONAGE ACTUEL DU SITE ET DES VOISINS IMMÉDIATS .....	2
2.2 USAGE PROJÉTÉ DU TERRAIN.....	3
<b>3.0 MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>3</b>
<b>4.0 REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES .....</b>	<b>4</b>
4.1 CHAÎNE DES TITRES .....	4
4.2 EXAMEN DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET DES IMAGES SATELLITES.....	4
4.3 PLANS ET RAPPORTS D'ASSURANCE INCENDIE.....	6
4.4 DOCUMENTATION DU MELCC.....	7
4.4.1 <i>Demande d'accès à l'information</i> .....	7
4.4.2 <i>Consultation des répertoires et registres du MELCC</i> .....	8
4.5 DOCUMENTATION DE LA RBQ .....	10
4.6 DOCUMENTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC .....	11
4.7 CONSULTATION DE L'INVENTAIRE DES SITES CONTAMINÉS FÉDÉRAUX.....	11
4.8 ÉTUDE ANTÉRIEURE OU AUTRE DOCUMENTATION DISPONIBLE .....	12
<b>5.0 ENTREVUE .....</b>	<b>12</b>
<b>6.0 RÉSUMÉ DE LA VISITE DU SECTEUR DU SITE À L'ÉTUDE .....</b>	<b>12</b>
6.1 VISITE DES LIEUX.....	12
6.1.1 <i>Particularités du site à l'étude</i> .....	13
6.2 VOISINS IMMÉDIATS.....	14
<b>7.0 CARACTÉRISTIQUES GÉOLOGIQUES ET HYDRIQUES.....</b>	<b>14</b>
<b>8.0 CONTEXTE LÉGISLATIF.....</b>	<b>15</b>
<b>9.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>16</b>
<b>10.0 PORTÉE, UTILISATION DU RAPPORT ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ.....</b>	<b>17</b>
<b>11.0 TITRES ET QUALITÉS DES CONSULTANTS .....</b>	<b>18</b>

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des photographies aériennes et images satellites consultées .....	5
Tableau 2 : Extrait du répertoire des terrains contaminés du MELCC.....	9
Tableau 3 : Extrait du registre des interventions d’Urgence-Environnement .....	10
Tableau 4 : Extrait des registres de la RBQ .....	10
Tableau 5 : Observations et problématiques environnementales potentielles .....	13
Tableau 6 : Identification des voisins immédiats – Chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard Hochelaga .....	14
Tableau 7 : Identification des voisins immédiats – Boulevard Hochelaga.....	14
Tableau 8 : Liste des puits répertoriés dans le SIH dans un rayon de 250 m .....	15

### LISTE DES FIGURES

FIGURE FIG-01 : LOCALISATION DU SITE

FIGURE FIG-02 : LOCALISATION DES ZONES À RISQUE

---

**LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE 1 : PLAN CADASTRAL DU SITE

ANNEXE 2 : DOCUMENTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

ANNEXE 3 : RÉSULTATS DE LA RECHERCHE DE TITRES

ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET IMAGES SATELLITES CONSULTÉES

ANNEXE 5 : RÉPONSE D'OPTA ET DOCUMENTATION DE LA BANQ

ANNEXE 6 : DOCUMENTATION DU MELCC

ANNEXE 7 : DOCUMENTATION DE LA RBQ

ANNEXE 8 : DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

ANNEXE 9 : SPÉCIFICATIONS DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

## 1.0 INTRODUCTION

Le 17 octobre 2018, **Groupe ABS inc. (ABS)** a été mandaté par monsieur Yassine Ksouri, de la Division Qualité du milieu de la **Ville de Québec**, afin de réaliser une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I sur l’avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga dans l’arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec (Québec). La présente étude est réalisée dans le cadre d’un projet de transport structurant de la Ville de Québec (projet de tramway). Le but de cette ÉES – Phase I est de déterminer si ledit site a ou n’a pas de passif environnemental et, s’il y a lieu, de faire des recommandations.

Le présent mandat a été réalisé en conformité avec les spécifications de l’appel d’offres de services professionnels, contrat VQ-46964 *Études environnementales relatives à des projets spéciaux*, conclu entre la Ville de Québec et ABS. Ce mandat a également été réalisé selon les termes de la proposition de services professionnels du 17 octobre (N/D : E7-14-1664-22) et révisée le 21 novembre 2018 (N/D : E7-14-1664-22 rev01), toutes deux préparées par ABS.

Aucun échantillon n’a été prélevé dans le cadre de la présente étude. Il est à noter que cette étude n’a pas été réalisée en application des dispositions de la section IV de la *Loi sur la qualité de l’environnement* (LQE).

## 2.0 DESCRIPTION ET OCCUPATION DU SITE

Le site à l’étude est constitué d’un tronçon d’une longueur d’environ 780 m composé d’une partie de l’avenue Roland-Beaudin, d’une partie des terrains institutionnels avec des terrains de sports situés entre l’avenue Roland-Beaudin et le boulevard Hochelaga ainsi qu’une partie du boulevard Hochelaga situé entre le bureau d’arrondissement de Sainte-Foy et l’avenue Lavigerie.

La topographie du secteur est relativement plane, à l’exception d’un talus descendant vers le boulevard Hochelaga à la limite sud des terrains de sport. Le site à l’étude est couvert d’enrobé bitumineux, à l’exception de la partie des terrains institutionnels et de sport entre l’avenue Roland-Beaudin et le boulevard Hochelaga, qui sont recouverts d’herbe, de gravier ou d’enrobé bitumineux.

Le site à l’étude est localisé dans un secteur à vocations commerciale et institutionnelle. Le site à l’étude est composé des lots ou d’une partie des lots rénovés 5 569 307, 1 665 016, 1 665 019, 1 665 013, 1 665 868, 1 665 880, 1 665 886, 1 758 376 et 1 758 358 du cadastre du Québec, tel que décrit au Bureau de la publicité des droits.

Le plan cadastral du site à l’étude est disponible en annexe 1.

Les coordonnées géographiques approximatives du site à l'étude sont :

Extrémité nord, à l'intersection du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'avenue Roland-Beaudin :

Latitude nord : 46,773372°  
Longitude ouest : - 71,300766°

Extrémité sud, boulevard Hochelaga :

Latitude nord : 46,767925°  
Longitude ouest : - 71,292318°

Extrémité sud-ouest, boulevard Hochelaga :

Latitude nord : 46,766805°  
Longitude ouest : - 71,294341°

La localisation générale du site à l'étude est présentée à la figure FIG-01. À des fins d'interprétation du présent rapport, la route de l'Église a été considérée comme un axe nord-sud.

## 2.1 Zonage actuel du site et des voisins immédiats

Selon la Ville de Québec, le site à l'étude et les voisins immédiats sont inclus dans les zones suivantes :

- 33210Pa : C1 – Services administratifs, C3 – Lieu de rassemblement, P1 – Équipement culturel et patrimonial, P3 – Établissement d'éducation et de formation, R1 – Parc et R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité;
- 33219Cd : C1 – Services administratifs, C2 – Vente au détail et services, C3 – Lieu de rassemblement, C10 – Établissement hôtelier, C11 – Résidence de tourisme, C20 – Restaurants, C21 – Débit d'alcool, P3 – Établissement d'éducation et de formation, P5 – Établissement de santé sans hébergement, I2 – Industrie artisanale et R1 – Parc;
- 33241Mc : H1 – Logement, H2 – Habitation avec services communautaires, C1 – Services administratifs, C2 – Vente au détail et services, C3 – Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, P5 – Établissement de santé sans hébergement et I2 – Industrie artisanale;
- 33214Pa : R1 – Parc et R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité;
- 33200Pa : C1 – Services administratifs, C3 – Lieu de rassemblement, P1 – Équipement culturel et patrimonial, P3 – Établissement d'éducation et de formation, R1 – Parc et R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité;
- 33213Cd : H1 – Logement, H2 – Habitation avec services communautaires, C1 – Services administratifs, C2 – Vente au détail et services, C3 – Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, P1 – Équipement culturel et patrimonial, P3 – Établissement d'éducation et de formation, P5 – Établissement de santé sans hébergement, I2 – Industrie artisanale et R1 – Parc;

- 33207Mc : H1 – Logement, H2 – Habitation avec services communautaires, C2 – Vente au détail et services, C3 – Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, P3 – Établissement d'éducation et de formation, P5 – Établissement de santé sans hébergement, I2 – Industrie artisanale et R1 - Parc;
- 33201Pa : C2 – Vente au détail et services, C3 – Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, R1 - Parc, R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité et R3 – Équipement récréatif extérieur régional;
- 33203Ra : C3 – Lieu de rassemblement, P1 – Équipement culturel et patrimonial, R1 – Parc et R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité;
- 33202Cd : C2 – Vente au détail et services, C20 – Restaurants et R1 – Parc;
- 33212Hc : H1 – Logement, H2 – Habitation avec services communautaires, R1 – Parc et R2 – Équipement récréatif extérieur de proximité;
- 33215Cd : C1 – Services administratifs, C3 – Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, P1 - Équipement culturel et patrimonial, P3 – Établissement d'éducation et de formation, P8 - Équipement de sécurité publique et R1 – Parc;
- 32026Cc : H1 – Logement, C1 – Services administratifs, C2 – Vente au détail et services, C3 - Lieu de rassemblement, C20 – Restaurants, P3 – Établissement d'éducation et de formation, P5 - Établissement de santé sans hébergement, I2 – Industrie artisanale et R1 – Parc.

Un extrait du plan de zonage et les grilles des usages et normes associées sont disponibles en annexe 2.

## 2.2 Usage projeté du terrain

Aucun changement d'usage n'est envisagé pour le site à l'étude. En effet, des travaux d'aménagement d'aires de circulation pour un tramway seront ajoutés à l'usage actuel, soit une rue.

## 3.0 MÉTHODOLOGIE

Afin de bien cerner l'état environnemental actuel du site, les démarches suivantes ont été entreprises :

- Recherche des titres;
- Consultation des plans et rapports d'assurance incendie disponibles;
- Examen des photographies aériennes et images satellites anciennes et récentes;
- Consultation de rapports antérieurs touchant de près ou de loin les conditions environnementales du site;
- Visite et examen exhaustif des activités actuelles du site;
- Consultation des cartes géologiques disponibles (géologie et épaisseur des dépôts meubles);

- Consultation des cartes topographiques disponibles;
- Examen de la surface du sol et relevé des irrégularités;
- Vérification de l'élimination et de l'entreposage de produits dangereux (huiles usées, peinture, etc.);
- Détermination des activités des voisins immédiats et identification d'activités à risque (si accessible);
- Entrevues avec des personnes-clés connaissant bien le site à l'étude;
- Recherche auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et auprès des autorités municipales pour vérifier l'existence d'un dossier pour la propriété à l'étude.

Cette ÉES – Phase I a été réalisée selon la norme CSA Z768-01 et le *Guide de caractérisation des terrains* du MELCC.

## **4.0 REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES**

### **4.1 Chaîne des titres**

La recherche de titres permet d'identifier les propriétaires et les locataires ayant transité sur le site à l'étude et de cibler ceux qui, par leur activité, auraient pu le contaminer. La recherche a été effectuée sur le site web du Registre foncier du Québec en ligne.

Le site à l'étude occupe une partie des lots suivants : 5 569 307, 1 665 016, 1 665 019, 1 665 013, 1 665 868, 1 665 880, 1 665 886, 1 758 376 et 1 758 358 du cadastre du Québec.

Il est à noter qu'en raison du grand nombre de lots antérieurs, il n'a pas été possible de retracer avec certitude l'historique du site à l'étude. Néanmoins, les recherches dans le Registre foncier, pour ces lots, n'ont pas mis en évidence la présence d'activités potentiellement polluantes sur le site à l'étude ou les lots voisins.

Les documents extraits du Registre foncier du Québec sont présentés en annexe 3.

### **4.2 Examen des photographies aériennes et des images satellites**

Six photographies aériennes couvrant le secteur du site à l'étude de 1948 à 1998, ainsi que les images satellites de Google Earth de 2003 à 2017, sont décrites ci-après.

**Tableau 1 : Liste des photographies aériennes et images satellites consultées**

ANNÉE	ÉCHELLE	NUMÉRO
1948	-	Mosaïque Québec 1948
1953	-	A13682-103
1965	1 : 15 840	Q65348-056
1973	1 : 15 000	Q73107-125
1985	1 : 15 000	Q89821-176
1998	1 : 15 000	HMQ98100-056
2003, 2007, 2009, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017	-	Image Google Earth

La photographie aérienne de **1948** montre que le site à l'étude et ses voisins sont à usage agricole ou vacants. La route de l'Église est présente à environ 150 m à l'est.

La photographie aérienne de **1953** ne montre aucun changement notable pour le site à l'étude ou le secteur environnant, à l'exception que le chemin des Quatre-Bourgeois est présent au nord du site et qu'un château d'eau est présent à environ 80 m à l'ouest de la future intersection de l'avenue Roland-Beaudin et du chemin des Quatre-Bourgeois.

La photographie aérienne de **1965** montre qu'une partie du secteur est à usage institutionnel, avec la construction de l'école Madeleine-Bergeron et de ses divers bâtiments associés immédiatement à l'est du site à l'étude. La bibliothèque Monique-Corriveau a été construite au sud de l'école. L'école De Rochebelle, avec un chemin d'accès qui traverse le site à l'étude, est aussi présente à environ 100 m à l'ouest du site. La partie est-ouest de l'avenue Roland-Beaudin est présente à l'est du site. Immédiatement au sud de cette partie, deux bâtiments sont présents de part et d'autre du futur tracé du tramway. Ces deux bâtiments correspondent à l'ancienne mairie de Sainte-Foy, à l'est du site, et à l'ancienne caserne de pompiers de Sainte-Foy, à l'ouest.

La photographie aérienne de **1973** montre que la partie nord-sud de l'avenue Roland-Beaudin est présente sur la portion nord du site à l'étude. Le complexe sportif de Sainte-Foy et son stationnement sont présents au sud-ouest de l'intersection du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'avenue Roland-Beaudin. Le boulevard Hochelaga est présent sur la portion sud du site à l'étude. Le centre de formation professionnelle Marie-Rollet est présent immédiatement au nord de l'extrémité sud-ouest du site à l'étude. Un bâtiment commercial est présent au sud du site à l'étude, à l'intersection du boulevard Hochelaga et de la route de l'Église.

La photographie aérienne de **1985** montre qu'un parc est présent au coin sud-est de l'intersection du chemin des Quatre-Bourgeois et de l'avenue Roland-Beaudin. Des stationnements associés aux bâtiments commerciaux et aux bureaux du secteur au sud sont présents au sud du site à l'étude sur le boulevard Hochelaga. Aucun autre changement notable n'a été noté pour le site à l'étude et le secteur immédiat.

La photographie aérienne de **1998** montre que le bureau d'arrondissement de Sainte-Foy et la caserne de pompiers et de police sont présents à l'intersection du boulevard Hochelaga et de la route de l'Église, immédiatement à l'est du site à l'étude. Une tour de bureaux a été construite au sud du boulevard Hochelaga, à l'extrémité sud du site. Un bâtiment au sud de l'avenue Roland-Beaudin et à l'ouest du site à l'étude a été démolé et remplacé par un stationnement. Le bâtiment de la caserne de pompiers de Sainte-Foy, au sud de l'avenue Roland-Beaudin, a été démolé et remplacé par un stationnement.

Les images satellites de **2003** à **2017** ne montrent aucun changement significatif sur le site à l'étude ou le secteur environnant, à l'exception de l'aménagement en 2007 de deux terrains de sport à l'ouest du site à l'étude entre le centre de formation professionnelle et le bureau d'arrondissement. Des travaux de rénovation extérieure ont été réalisés sur la bibliothèque Monique-Corriveau entre 2012 et 2013. Un bâtiment résidentiel est en cours de construction en 2017, à l'ouest de l'avenue Roland-Beaudin immédiatement en face du centre sportif de Sainte-Foy.

L'examen des photographies aériennes et des images satellites a démontré que le secteur du site à l'étude était vacant avant d'être principalement voué à vocation institutionnelle depuis 1963. Les portions nord et sud du site à l'étude sont occupées par l'avenue Roland-Beaudin et le boulevard Hochelaga depuis au moins 1973. La portion centrale du site est occupée par des chemins d'accès, des terrains de sport ou des parties de terrains institutionnels.

Les photographies aériennes et les images satellites consultées sont disponibles en annexe 4.

### **4.3 Plans et rapports d'assurance incendie**

Opta Intelligence informationnelle (Opta), anciennement RMS – Gestion des Risques, est un groupe-conseil qui regroupe toutes les informations colligées au fil des années par différentes compagnies d'assurance sur leurs assurés. Ces informations proviennent des plans qui sont établis par l'Association canadienne des assureurs, et qui sont disponibles pour la plupart des villes du Canada, et des rapports d'inspection des incendies établis par les compagnies d'assurance. Les rapports peuvent décrire, entre autres, les modes d'utilisation des lieux, la nature des produits chimiques utilisés ou entreposés sur le site ainsi que la description des salles électriques.

Puisque le site à l'étude a toujours été une chaussée ou vacant, aucune demande de services en environnement n'a été effectuée auprès d'Opta. Toutefois, une demande d'information a été réalisée pour l'ancienne mairie de Sainte-Foy située au 990, avenue Roland-Beaudin. Selon la réponse reçue le 3 décembre 2018, Opta ne possède aucun document pour ce site.

De plus, des plans d'assurance incendie étaient disponibles dans la collection numérique de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) pour le secteur du site à l'étude pour les années 1951-1962

Les plans de **1951-1962** montrent qu'une école supérieure pour filles (école Madeleine-Bergeron) est présente à l'est du site à l'étude. Une résidence est présente à l'ouest de l'école et le site à l'étude passe entre ces deux bâtiments. Une caserne de pompiers avec entretien mécanique est présente au sud de l'avenue Roland-Beaudin, à l'ouest du site à l'étude. La mairie est présente à l'est de la caserne de pompiers et le site à l'étude passe entre ces deux bâtiments.

La présence d'une caserne de pompiers avec entretien mécanique représente un risque pour ce secteur.

La réponse d'Opta et les plans d'assurance incendie consultés sont disponibles en annexe 5.

#### **4.4 Documentation du MELCC**

##### **4.4.1 Demande d'accès à l'information**

Une demande d'accès à l'information, concernant le site à l'étude, a été transmise au MELCC, direction régionale de la Capitale-Nationale. Selon la réponse reçue le 19 novembre 2018, le MELCC possède les documents suivants :

- Fiche de gestion des terrains contaminés (GTC) 550 correspondant au site de l'école De Rochebelle. Cette fiche mentionne que 104 m<sup>3</sup> des sols contaminés « > C » en plomb sont présents sur le site à la suite de travaux de réhabilitation. Les sols auraient été confinés par la suite par la mise en place d'une dalle de béton;
- Rapport d'intervention d'urgence datant du 5 mai 2015. Le rapport mentionne un feu de broussaille ayant incendié un poteau d'électricité d'Hydro-Québec à proximité de l'école De Rochebelle. Un total de 420 litres d'huile isolante a été déversé après les dommages causés aux transformateurs reliés au poteau, mais 50 litres ont été immédiatement récupérés. Le rapport d'accident d'Hydro-Québec mentionne que trois barils d'absorbants, 135 litres d'eau contaminée et 191,62 tonnes de sols contaminés ont été récupérés. Les résultats analytiques des sols montrent qu'après une surexcavation, les sols ne montrent plus de trace de contamination;

- Rapport de caractérisation du sol, datant de décembre 1989 et réalisé par Groupe Conseil Roche Ltée. Les travaux réalisés dans la salle d'entraînement au tir de l'école De Rochebelle ont consisté en la réalisation de 50 stations d'échantillonnage parallèlement aux lignes de tir. D'importantes concentrations de plomb sont observées dans les échantillons prélevés. Deux échantillons ont montré que le plomb contenu dans les sols est lixiviable. Roche recommande de procéder à une réhabilitation environnementale du secteur étudié;
- Lettre du ministère, datant du 5 octobre 1990, recommandant de réaliser une évaluation de l'efficacité des mesures de décontamination qui ont été appliquées;
- Rapport de suivi sur la contamination par des poussières, datant du 29 novembre 1990. Le rapport mentionne que les activités de tir ont cessé en 1989 et que la décontamination des lieux a été réalisée entre mars et avril 1990.

Le site mentionné dans les documents fournis se trouve à environ 100 m à l'ouest du site à l'étude et ne représente donc pas un risque environnemental pour le site à l'étude. La documentation fournie par le MELCC est disponible en annexe 6.

#### **4.4.2 Consultation des répertoires et registres du MELCC**

Le MELCC tient un inventaire des dépôts de sols et de résidus industriels qui ont été identifiés comme ayant un impact potentiel sur l'environnement, ainsi qu'un inventaire des terrains contaminés. Ces inventaires ont été consultés sur le site web du MELCC.

Un examen de ces inventaires, en date du 25 octobre 2018, a permis de constater que quatre sites contaminés sont répertoriés pour la ville de Québec dans un rayon de 250 mètres autour du site à l'étude. Ces sites sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 2 : Extrait du répertoire des terrains contaminés du MELCC**

N°	NOM DU DOSSIER ADRESSE	N° FICHE	NATURE DES CONTAMINANTS		RÉHABILITATION (R) ET QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION (Q)	DISTANCE APPROXIMATIVE DU SITE
			EAU SOUTERRAINE	SOL		
1	Pétrolière impériale 953, route de l'Église, Québec	8791		Benzène (pot), éthylbenzène (pot), hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> à C <sub>50</sub> , toluène (pot), xylènes (o,m,p) (pot)	R : terminée en 2000 Q : plage A-B	180 m à l'est
2	Station-service Ultramar 961, route de l'Église, Québec	10131	Benzène, xylènes (o,m,p)	Benzo(g,h,i)pérylène, éthylbenzène (pot), hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> à C <sub>50</sub> , méthyl naphthalènes (chacun), naphthalène (pot), pyrène, tébutiuron, xylènes (o,m,p) (pot)	R : terminée en 2015 Q : <= B	170 m à l'est
3	École Rochebelle 1095, rue de Rochebelle, Québec	550		Plomb (Pb)	R : terminée en 1990 Q : > C	100 m à l'ouest
4	Canadian Tire 1170, route de l'Église, Québec	622		Benzène (pot), éthylbenzène (pot), toluène (pot), xylènes (o,m,p) (pot)	R : terminée en 1993 Q : plage A-B	30 m au sud- est

Ces sites ne représentent pas une source d'inquiétude environnementale pour le site à l'étude. En effet, la distance, l'hétérogénéité probable des sols, le sens d'écoulement de l'eau souterraine (vers le sud) et la présence de discontinuités (infrastructures souterraines) dans les sols constituent des facteurs limitatifs à la progression de la contamination en direction du site à l'étude.

De plus, aucun dépôt de sols ou de résidus industriels n'a été identifié dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude.

Le MELCC tient également un registre des interventions de son service d'Urgence-Environnement concernant toute situation qui menace, altère ou est sur le point de détériorer la qualité de l'eau, de l'air, du sol ou de l'environnement dans lequel évolue l'être humain et qui nécessite une intervention immédiate. Ce registre a été consulté sur le site web du MELCC, le 8 novembre 2018, et a permis de constater que deux urgences environnementales sont enregistrées pour le secteur dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude depuis la création du registre le 1<sup>er</sup> avril 2008. Celles-ci sont présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 3 : Extrait du registre des interventions d'Urgence-Environnement**

LIEU	NUMÉRO DE DOSSIER	DATE DE L'ÉVÈNEMENT	MATIÈRE(S) EN CAUSE ET QUANTITÉ ESTIMÉE	MILIEU(X) TOUCHÉ(S)	DISTANCE APPROXIMATIVE DU SITE
961, route de l'Église	T-03-2012-05-18-01	18 mai 2012	Diesel - 300 litres	Sol - Terrain, asphalte	175 m à l'est
1095, rue de la Rochebelle	300959385	5 mai 2015	Huile isolante - 370 litres	Infrastructure de surface - Stationnement asphalté	100 m à l'ouest

Ces incidents ne représentent pas une source d'inquiétude environnementale pour le site à l'étude. En effet, la distance, l'hétérogénéité probable des sols, le sens d'écoulement de l'eau souterraine (vers le sud) et la présence de discontinuités (infrastructures souterraines) dans les sols constituent des facteurs limitatifs à la progression de la contamination en direction du site à l'étude.

La documentation du MELCC est disponible en annexe 6.

#### 4.5 Documentation de la RBQ

Une recherche a été réalisée dans la liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé et dans le registre des sites d'équipements pétroliers, publiés par la RBQ, région administrative de la Capitale-Nationale, Services des équipements pétroliers et des appareils sous pression. Il est important de mentionner que ces inventaires compilent les dossiers des cinq dernières années seulement. Ainsi, tout dossier datant de cinq ans et plus ne sera ni disponible ni inventorié.

Cette recherche, en date du 30 octobre 2018, a permis de constater que huit sites, situés dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude, sont répertoriés dans ces listes pour la ville de Québec. Ces sites sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 4 : Extrait des registres de la RBQ**

TITULAIRE DU PERMIS (N° DOSSIER RBQ)	ADRESSE	NB DE RÉSERVOIRS ET CAPACITÉ	DISTANCE APPROXIMATIVE DU SITE
1- Commission scolaire des Découvreurs (401025)	1088, route de l'Église	1 réservoir (10 000 L)	154 m à l'est
2- Commission scolaire des Découvreurs (401026)	1095, rue de Rochebelle	3 réservoirs (19 150 L)	250 m à l'ouest
3- Société immobilière Arbois inc. (408790)	909, rue Monseigneur-Grandin	1 réservoir (9 683 L)	30 m au nord
4- La Société Canadian Tire limitée (44131)	1170, route de l'Église	4 réservoirs (181 840 L)	80 m au sud-est
5- Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (412330)	1200, route de l'Église	2 réservoirs (5 689 L)	200 m au sud-est

#### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019

TITULAIRE DU PERMIS (N° DOSSIER RBQ)	ADRESSE	NB DE RÉSERVOIRS ET CAPACITÉ	DISTANCE APPROXIMATIVE DU SITE
6- Bell Canada (427508)	974, route de L'Église	1 réservoir (15 000 L)	150 m à l'est
7- Couche-Tard inc. (21634)	2940, boulevard Laurier	4 réservoirs (120 000 L)	205 m au sud
8- Dossier RBQ seulement (606 296)	3030, boulevard Laurier	Non spécifié	170 m au sud-ouest

Ces sites ne représentent pas une source d'inquiétude environnementale pour le site à l'étude. En effet, la distance, l'hétérogénéité probable des sols et la présence de discontinuités (infrastructures souterraines) dans les sols constituent des facteurs limitatifs à la progression de la contamination en direction du site à l'étude.

La documentation de la RBQ est disponible en annexe 7.

#### 4.6 Documentation de la Ville de Québec

Le 8 novembre 2018, la Ville de Québec a fourni, par l'intermédiaire d'un site FTP, des documents pour le site à l'étude. Un seul document relatif au site à l'étude ou ses voisins immédiats était disponible, soit un rapport de caractérisation exploratoire réalisé par Labo SM inc. en juin 2015 dans le stationnement situé au sud-est du centre sportif de Sainte-Foy.

Selon ce document, trois (3) tranchées d'exploration ont été réalisées sur le site. Les analyses chimiques réalisées sur les sols échantillonnés montrent des résultats dans la plage « B-C » en hydrocarbures pétroliers C<sub>10</sub> à C<sub>50</sub> (HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>) dans la tranchée TR-02-15 et des sols dans la plage « A-B » en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les tranchées TR-02-15 et TR-03-15. Tous les autres résultats montrent des concentrations en HAP, en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et en benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX) inférieures au critère A de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* (Politique). Les tranchées TR-02-15 et TR-03-15 sont situées à proximité du site à l'étude.

Étant donné la proximité des sondages réalisés, la présence de sols contaminés dans les plages « A-B » et « B-C » en HAP et/ou en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> représente une source d'inquiétude environnementale.

#### 4.7 Consultation de l'Inventaire des sites contaminés fédéraux

Une recherche a été réalisée dans l'Inventaire des sites contaminés fédéraux (ISCF). La *Politique du Conseil du Trésor sur les inventaires des sites contaminés fédéraux et des décharges de déchets solides fédéraux* (2000) exige que les ministères et organismes établissent et entretiennent une base de données sur les sites contaminés sous leur responsabilité. Cette information est inscrite, au moins une fois par année, à l'ISCF. Cet inventaire est disponible au public depuis juillet 2002 et est maintenu à jour par la Direction des biens immobiliers et de l'intégration des services du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Cette recherche, en date du 7 novembre 2018, a permis de constater qu'aucun site contaminé fédéral ne se trouve dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude.

#### **4.8 Étude antérieure ou autre documentation disponible**

Outre la documentation fournie par la Ville de Québec, aucune autre étude antérieure ou documentation n'a été mise à la disposition d'ABS.

#### **5.0 ENTREVUE**

**Monsieur Yassine Ksouri**, conseiller en environnement à la Division Qualité du milieu de la Ville de Québec, a indiqué qu'aucune autre information n'était disponible pour le site à l'étude.

#### **6.0 RÉSUMÉ DE LA VISITE DU SECTEUR DU SITE À L'ÉTUDE**

##### **6.1 Visite des lieux**

La visite des lieux a été effectuée le 24 octobre 2018 par un représentant d'ABS. Une documentation photographique présentant les différents éléments observés lors de la visite est disponible en annexe 8.

Lors de la visite, le site à l'étude était occupé par des parties de rue asphaltées, soit l'avenue Roland-Beaudin au nord et une partie du boulevard Hochelaga au sud. Entre ces deux sections, le tracé du tramway traverse un chemin d'accès couvert de gravier menant à un stationnement voisin, une portion de terrains institutionnels (stationnements scolaires et terrain vacant) et des terrains de sport.

### 6.1.1 Particularités du site à l'étude

**Tableau 5 : Observations et problématiques environnementales potentielles**

ÉLÉMENTS	OBSERVATIONS				NOTES
	N	O	S	S.O.	
Réservoir de stockage et autres équipements pétroliers	✓				Aucun indice visuel de la présence actuelle ou antérieure d'un réservoir de produits pétroliers n'a été décelé sur le site à l'étude.
Matières dangereuses	✓				Aucune matière dangereuse n'a été notée lors de la visite des lieux.
Matières résiduelles	✓				Aucune matière résiduelle n'a été notée lors de la visite des lieux.
Rejet des eaux usées et/ou de procédé				✓	
Amiante				✓	Voir informations additionnelles en annexe 9.
Radon				✓	Voir informations additionnelles en annexe 9.
Biphényles polychlorés (BPC)				✓	Voir informations additionnelles en annexe 9.
Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)				✓	Voir informations additionnelles en annexe 9.
Mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF)				✓	Voir informations additionnelles en annexe 9.
Peinture à base de plomb				✓	
Tache/Fissure	✓				Aucune tache particulière n'a été observée sur le site à l'étude lors de la visite.
Drain et puisard/Fossé de drainage		✓			Des puisards et des regards ont été identifiés sur les secteurs occupés par des rues à l'étude lors de la visite.
Installation septique et puits d'eau potable				✓	
Présence d'un milieu humide	✓				
Vérin hydraulique				✓	
Séparateur eau/huile				✓	
Émissions atmosphériques				✓	
Matériaux de remblai			✓		Aucun indice, permettant de suspecter la présence d'un remblai potentiellement contaminé, n'a été observé lors de la visite des lieux. Toutefois, une partie du site à l'étude étant une rue, un chemin d'accès ou un stationnement comportant des infrastructures souterraines, la présence de remblai est suspectée.
Odeurs	✓				Aucune odeur inconfortable n'était perceptible sur le site lors de la visite.

N : non - O : oui - S : suspecté – S.O. : sans objet

## 6.2 Voisins immédiats

En prenant comme axe nord-sud la route de l'Église, les propriétés voisines pour la section entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga sont présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 6 : Identification des voisins immédiats – Chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard Hochelaga**

ORIENTATION	TYPE DE SITE	DESCRIPTION	RISQUE POTENTIEL
Nord	Chaussée	Chemin des Quatre-Bourgeois	Aucun
Sud	Chaussée	Boulevard Hochelaga	Aucun
Est	Résidentiel et institutionnel	Parc Roland-Beaudin, bâtiments à condos en construction, école Madeleine-Bergeron, bibliothèque et bureau d'arrondissement de Sainte-Foy avec caserne de pompier et de police	Aucun
Ouest	Récréatif et institutionnel	Gare d'autobus de Sainte-Foy, centre sportif de Sainte-Foy, école De Rochebelle et terrains sportifs	Aucun

En prenant comme axe nord-sud la route de l'Église, les propriétés voisines pour la section du boulevard Hochelaga sont présentées dans le tableau suivant.

**Tableau 7 : Identification des voisins immédiats – Boulevard Hochelaga**

ORIENTATION	TYPE DE SITE	DESCRIPTION	RISQUE POTENTIEL
Nord	Récréatif et institutionnel	Terrains de sport et centre de formation professionnelle	Aucun
Sud	Stationnement et commercial	Stationnements, Canadian Tire et tour de bureaux	Aucun
Est	Chaussée	Boulevard Hochelaga	Aucun
Ouest	Chaussée	Boulevard Hochelaga	Aucun

## 7.0 CARACTÉRISTIQUES GÉOLOGIQUES ET HYDRIQUES

L'examen de la carte interactive du système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et de la carte 21L14101 de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) révèle que la propriété repose sur une zone non cartographiée.

Selon la carte interactive du SIGÉOM, le site à l'étude fait partie de la Formation de Sainte-Foy datant du Cambrien et constituée d'alternances de shale vert, gris et rouge, d'un peu de siltstone et d'ardoise rouge avec des interlits verts et gris.

Selon le Centre d'expertise hydrique du Québec du MELCC, le site à l'étude fait partie de la région hydrographique du fleuve Saint-Laurent nord-ouest. L'interprétation de la carte interactive *Toporama*, de l'Atlas du Canada, montre que la direction générale de l'écoulement des eaux de surface s'effectue vers le sud, soit vers le fleuve Saint-Laurent situé à environ 2000 m au sud. À cet effet, l'écoulement de l'eau souterraine s'effectuerait vraisemblablement dans la même direction. Il est cependant impossible de définir le sens exact de l'écoulement de l'eau souterraine sans une étude hydrogéologique effectuée au préalable.

La consultation de l'Inventaire canadien des milieux humides (ICMH), publié par l'organisme Canards Illimités Canada, a permis de constater qu'aucun milieu humide n'est répertorié dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude.

La consultation de la base de données du système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCC a fait ressortir un puits de captage de l'eau souterraine (généralement aux fins de consommation) potentiellement existant dans un rayon de 250 m autour du site à l'étude. Ce puits est présenté dans le tableau suivant.

**Tableau 8 : Liste des puits répertoriés dans le SIH dans un rayon de 250 m**

N°	COORDONNÉES (X, Y DEGRÉS) ET ADRESSE (SI CONNUE)	IDENTIFIANT DU PUIITS	PROPRIÉTAIRE INITIAL	POSITION HYDRAULIQUE APPROXIMATIVE DU PUIITS
1	- 71,29282; 46,77056	2000-110-13710353	Inconnu	170 m à l'est

Aucune étude hydrogéologique relative au site à l'étude n'a été mise à la disposition d'ABS.

## 8.0 CONTEXTE LÉGISLATIF

Sur la base des informations recueillies dans le cadre du présent mandat, il est possible de constater que le site à l'étude n'a pas été occupé par des activités commerciales et/ou industrielles potentiellement polluantes identifiées en annexe III du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT).

## 9.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le 17 octobre 2018, **Groupe ABS inc. (ABS)** a été mandaté par monsieur Yassine Ksouri, de la Division Qualité du milieu de la **Ville de Québec**, afin de réaliser une évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I sur l’avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga dans l’arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec (Québec). La présente étude est réalisée dans le cadre d’un projet de transport structurant de la Ville de Québec (projet de tramway). Le but de cette ÉES – Phase I était de déterminer si ledit site a ou n’a pas de passif environnemental et, s’il y a lieu, de faire des recommandations.

Les informations recueillies ont permis de mettre en évidence l’indice de contamination potentielle suivant (voir figure FIG-02) :

- Présence d’une ancienne caserne de pompiers avec garage de mécanique située immédiatement à l’ouest du site dont une étude environnementale antérieure a montré des sols contaminés dans les plages « A-B » et « B-C » en HAP et/ou en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>.

**En conséquence, il est recommandé de procéder à une étude de caractérisation environnementale – Phase II dans les secteurs à risque.**

**De plus, dans le but de gérer les déblais lors de travaux projetés conformément à la *Grille de gestion des sols excavés* du MELCC, et tel que stipulé dans le *Guide de présentation d’une demande d’autorisation pour réaliser un projet assujéti à l’article 32 de la Loi sur la qualité de l’environnement* du MELCC, il est recommandé de procéder à une caractérisation environnementale des sols – Phase II pour le site à l’étude.**

## 10.0 PORTÉE, UTILISATION DU RAPPORT ET LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le présent rapport d'évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I a été préparé par **Groupe ABS inc.** à la demande et au bénéfice unique du client et est, de ce fait, destiné à son usage exclusif.

Les conclusions du présent rapport d'ÉES – Phase I sont basées sur la documentation disponible, les entrevues et l'interprétation d'observations ponctuelles (à un moment précis, à des endroits déterminés). **Groupe ABS inc.** considère que les informations qui ont été fournies par les différents intervenants sont exactes et bien fondées. Cependant, **Groupe ABS inc.** n'assume aucune responsabilité quant à leur justesse ou à leur fiabilité.

Le lecteur doit être conscient qu'une ÉES – Phase I ne peut confirmer avec une certitude absolue que certains passifs environnementaux, comme une contamination possible au niveau des sols et/ou des eaux souterraines, sont totalement absents. À ce titre, **Groupe ABS inc.** est tenu à une obligation de moyens et ne peut être tenu responsable desdits passifs qui sont dissimulés ou qui n'ont pu être vérifiés lors de la visite du site.

De plus, il est à noter que les conclusions ne sont valables que pour la période à laquelle ledit rapport fut produit. Ces dernières pourraient varier, entre autres, selon le changement d'activités sur le site ou sur les terrains adjacents, ainsi que selon toutes modifications apportées aux lois, aux règlements ou aux politiques environnementales.

**Groupe ABS inc.** n'est pas responsable des dommages résultant de décisions prises en se basant sur ledit rapport.

En aucun temps, ledit rapport, ses conclusions et ses recommandations ne peuvent être utilisés par un tiers sans l'obtention préalable de l'autorisation de **Groupe ABS inc.** et du client.

Finalement, il est important de noter que le contenu dudit rapport ne constitue pas un avis juridique.

## 11.0 TITRES ET QUALITÉS DES CONSULTANTS

**Monsieur Robert Marier** est géologue. Il a obtenu son diplôme à l'Université de Montréal en 1984. Après quelques années en exploration minière, monsieur Marier œuvre depuis plus de 26 ans dans le domaine de l'environnement. Il est spécialiste en évaluations environnementales – Phase I, caractérisations des sols et de l'eau souterraine et réhabilitations de terrains contaminés. Il a géré divers projets d'envergure qui lui ont été confiés étant donné son expérience dans le domaine et sa maîtrise de la coordination d'équipes de projets. Par ailleurs, depuis 2004, monsieur Marier est expert auprès du MELCC et habilité à fournir les attestations prescrites à la section IV de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (portant sur la protection et la réhabilitation des terrains).

**Madame Catherine Daigneault** est ingénieure. Elle est diplômée d'un baccalauréat en génie chimique, spécialisation environnement de l'École Polytechnique de Montréal depuis 2006. Depuis 2014, elle est reconnue comme témoin expert ingénieure chimiste avec concentration en environnement à la Cour Supérieure du Québec. Elle possède 12 années d'expérience en environnement, plus spécifiquement en évaluations environnementales de site – Phases I, II et III, en réhabilitation environnementale de site, en étude de biogaz, en caractérisation d'effluent industriel et en calcul des rejets atmosphériques dans le cadre de demande de permis municipal ou dans le cadre gouvernemental. Son champ d'expertise l'a menée à réaliser des travaux environnementaux dans plusieurs projets d'envergure, dont des terrains ayant abrité des propriétés résidentielles, commerciales et industrielles et dans le cadre d'études visées à la section IV de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE).

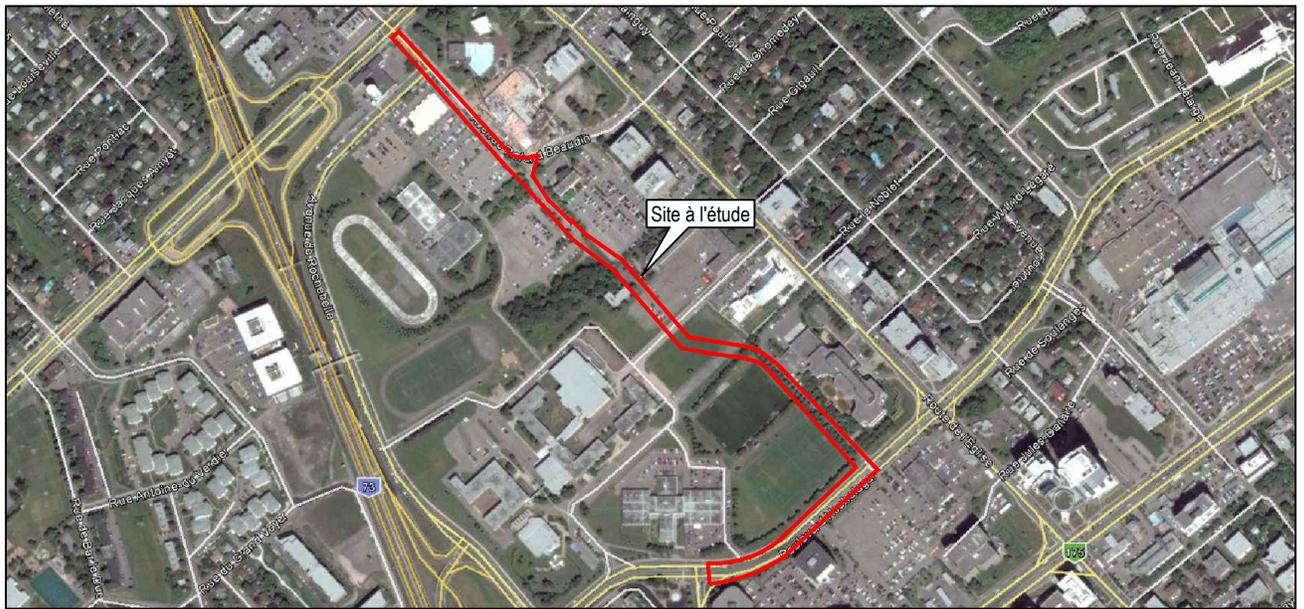
**Monsieur Étienne Côté** est géologue stagiaire. Il détient un baccalauréat en Géologie de l'Université Laval ainsi qu'un diplôme d'études collégiales en Géologie appliquée du Cégep de Thetford Mines. Chargé de projets chez ABS depuis avril 2017, il détient sept ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la géologie/environnement, dont deux ans en exploration et exploitation minière et plus de cinq ans en environnement. Il a travaillé sur divers projets gouvernementaux, municipaux, résidentiels, commerciaux et industriels à travers le Québec.

## **LISTE DES FIGURES**

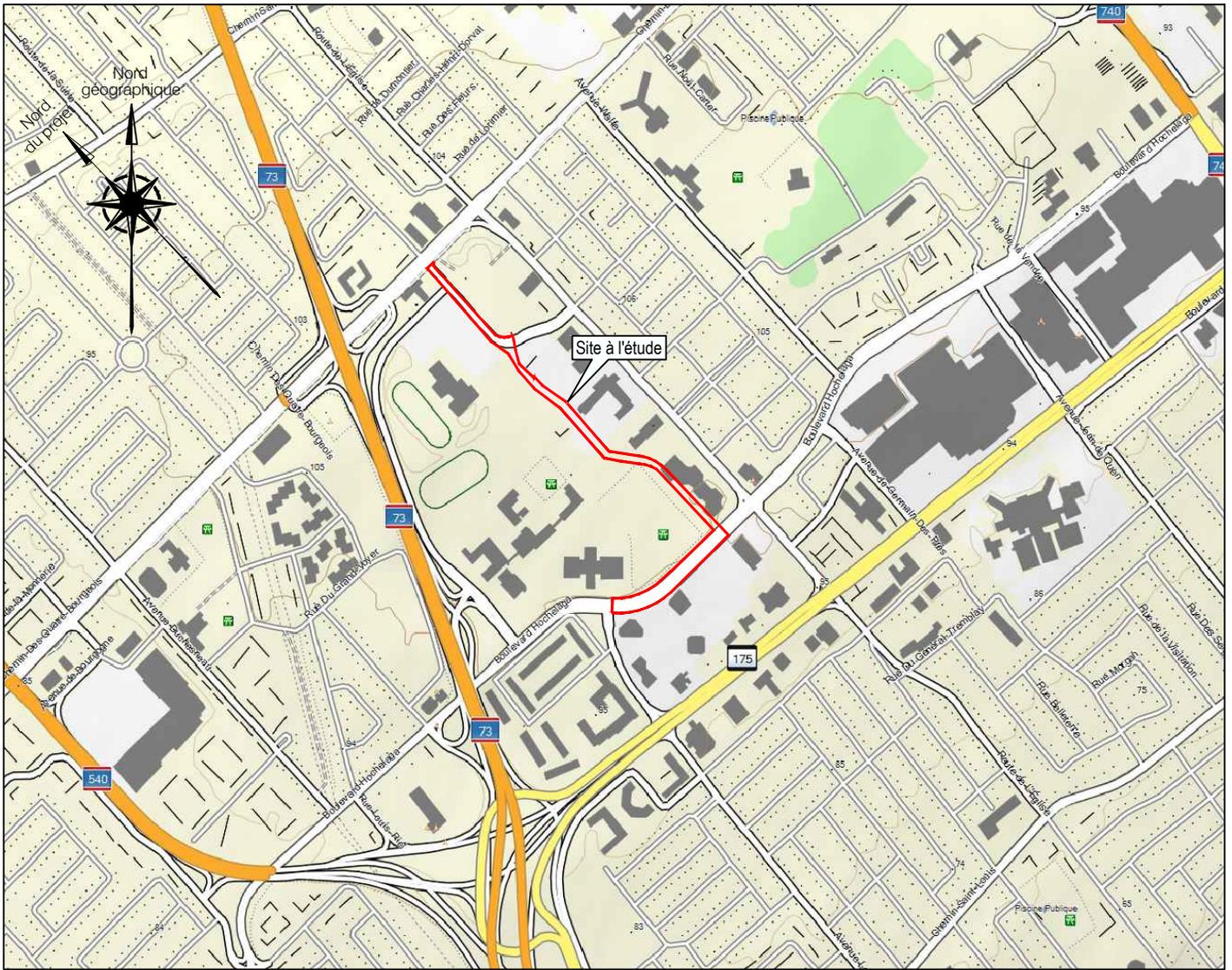
---

**FIGURE FIG-01 : LOCALISATION DU SITE**

**FIGURE FIG-02 : LOCALISATION DES ZONES À RISQUE**



Google

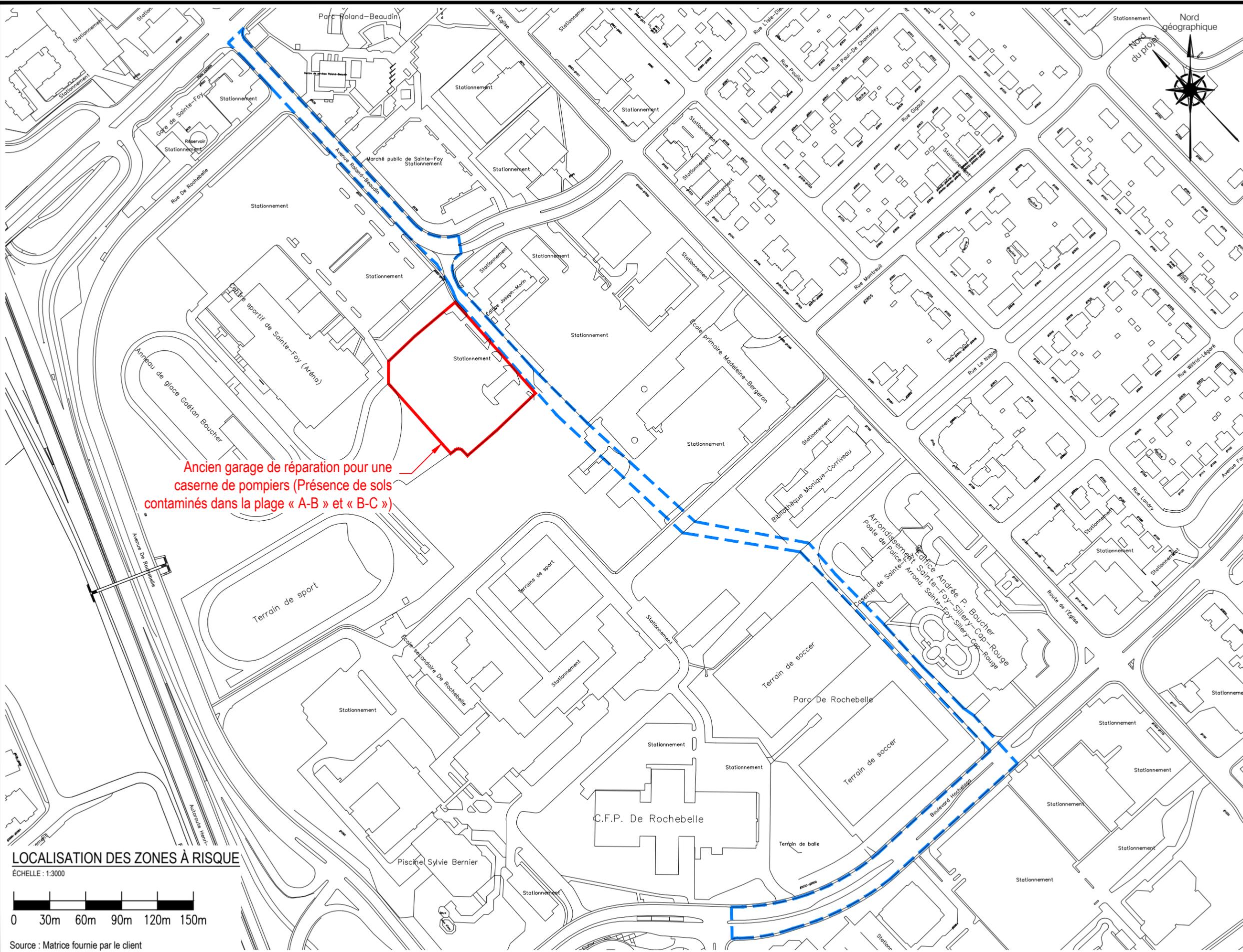


Source : Ministère des Ressources Naturelles/Topo QC v4/TrakMaps 1:20000 | Image © 2018 Google / © 2018 DigitalGlobe

Dernière sauvegarde: 12/11/2018 12:43 | Format: ANS1 full bleed A (6.50 x 11.00 inches) | Chemin: K:\8. Clients\2014\QUEBEC\104 - Ville de Québec\E7-14-1664-18 à 30 - Tronçons\E7-14-166422 - Tronçon T53. Rédaction du rapport\Plans et dessins\ Dessin maître CAD\E7-14-166422.dwg

 <p>3865, Boulevard Wilfrid-Hamel à Québec, Québec, G1P 2J4 Tél. : 418-210-0243   Courriel : quebec@groupeabs.com</p>	Dessiné par : L. Suarez, dessinatrice Vérifié par : É. Côté, géo., stag. Approuvé par : C. Daigneault, ing.	Titre : Localisation du site	
	Date : janvier 2019 Client : Ville de Québec	Projet : Évaluation environnementale de site - Phase I Projet de Tramway - Tronçon 5	
Emplacement : Avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelega, arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec		No. Client : QUEBEC104 No. Projet : E7-14-1664-22 No. Figure : FIG-01	

Dernière sauvegarde: 12/21/2018 9:30 | Format: ANSI LullibeedB (11.00 x 17.00 inches)  
 Chemin: K:\8. Clients\2014\QUEBEC\04 - Ville de Québec\E7-14-1664-18 à 30 - Tronçons\E7-14-1664-22.dwg



Ancien garage de réparation pour une caserne de pompiers (Présence de sols contaminés dans la plage « A-B » et « B-C »)

**Légende**

- Limites de la zone à l'étude
- Zone à risque

Nord géographique

Nord du projet

Date d'émission : janvier 2019

**ABS**

3865, Boulevard Wilfrid-Hamel  
à Québec, Québec, G1P 2J4  
Tél. : 418-210-0243 | Courriel : quebec@groupeabs.com

Dessiné par : L. Suarez, dessinatrice  
 Vérifié par : É. Côté, géo., stag.  
 Approuvé par : C. Daigneault, ing.

Cliant : **Ville de Québec**

Titre : **Localisation des zones à risque**

Projet : **Évaluation environnementale de site - Phase I  
Projet de Tramway - Tronçon 5**

Emplacement : **Avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arr. de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec**

Echelle : 1:3000	No. Client : QUEBEC104	1
No. Projet : E7-14-1664-22	No. Figure : FIG-02	
No. projet du client :		1

**LOCALISATION DES ZONES À RISQUE**

ÉCHELLE : 1:3000

Source : Matrice fournie par le client

Note : Toutes les informations présentes sur ce dessin sont localisées approximativement selon des images satellites et/ou des chaînages. Les matrices graphiques sont, quant à elles, géoréférencées. Il est à noter que seuls les sondages relevés par l'arpenteur sont géoréférencés. Cette information sera indiquée dans la légende. Ce dessin doit être lu conjointement avec le rapport qui l'accompagne.

# **ANNEXE 1**

---

## **PLAN CADASTRAL DU SITE**



Source : Infrastructure géomatique ouverte (IGO)

### EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.  
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

**Date :** Janvier 2019

Client : QUEBEC104

### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I

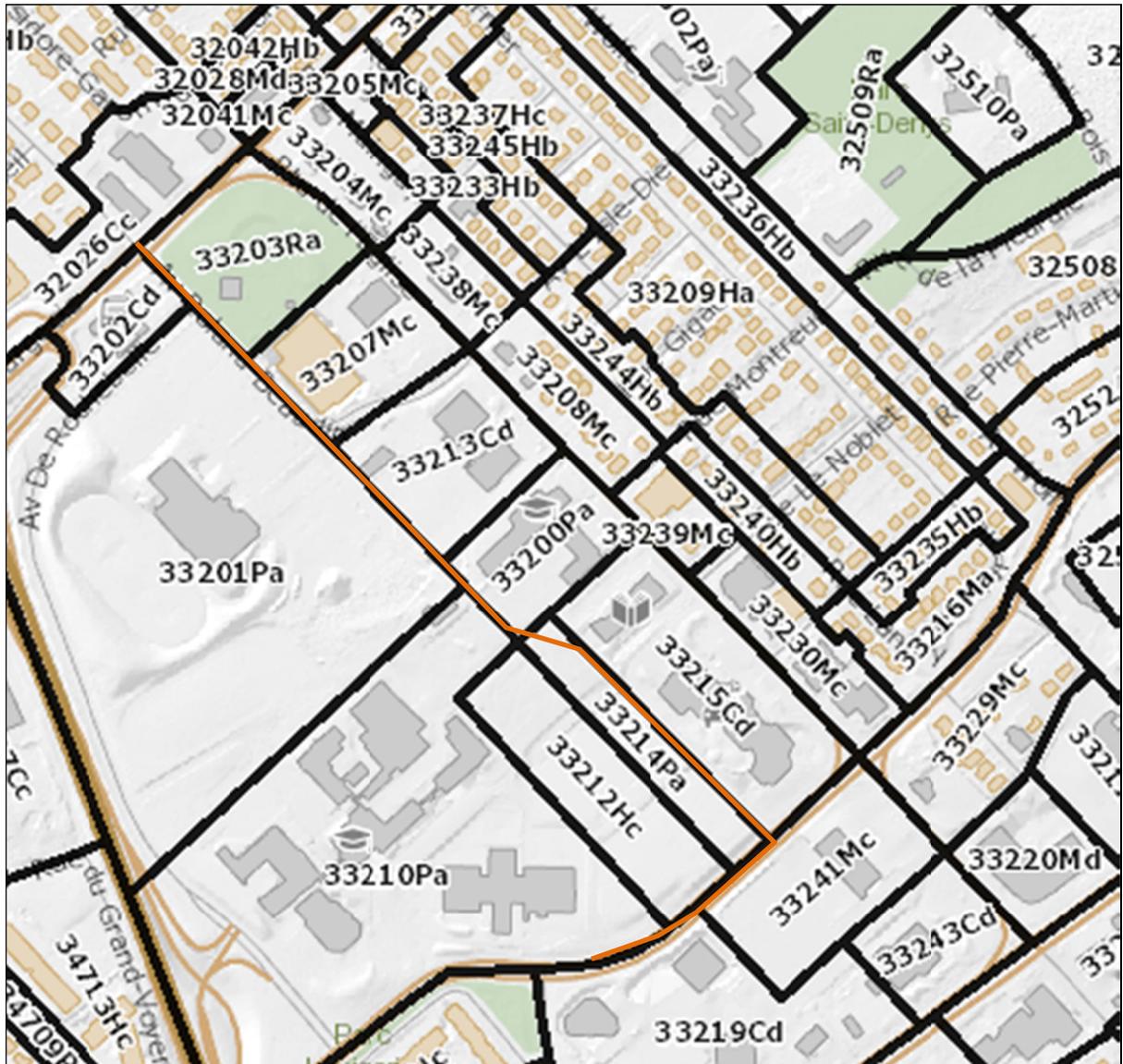
Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019

## **ANNEXE 2**

---

### **DOCUMENTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC**



Source : Ville de Québec

### EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE

Préparé par : É. Côté, géo. stag.

Date : Janvier 2019

Approuvé par : C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019

En vigueur le 2016-12-19

R.C.A.3V.Q. 196

33210Pa

USAGES AUTORISÉS										
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble		
		par établissement		par bâtiment						
C1	Services administratifs									
C3	Lieu de rassemblement									
PUBLIQUE		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble		
		par établissement		par bâtiment						
P1	Équipement culturel et patrimonial									
P3	Établissement d'éducation et de formation									
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE										
R1	Parc									
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité									
BÂTIMENT PRINCIPAL										
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements		
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +	
DIMENSIONS GÉNÉRALES					16 m		4			
NORMES D'IMPLANTATION		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément	
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		9 m	12 m			15 m		20 %		
NORMES DE DENSITÉ		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare				
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal		
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment						
PIC-2	0 D d	3300 m <sup>2</sup>	3300 m <sup>2</sup>	3300 m <sup>2</sup>		65 log/ha				
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES										
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de l'autoroute Henri-IV et cette profondeur est de 40 mètres - article 353.0.2										
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Hochelaga et cette profondeur est de 20 mètres - article 353.0.2										
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES										
TYPE										
Axe structurant A										
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES										
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 90% - article 586										
GESTION DES DROITS ACQUIS										
CONSTRUCTION DÉROGATOIRE										
Réparation ou reconstruction autorisée malgré l'implantation dérogatoire - article 895										
ENSEIGNE										
TYPE										
Type 9 Public ou récréatif										
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES										
Protection des arbres en milieu urbain - article 702										

En vigueur le 2017-06-19

R.C.A.3V.Q. 218

33219Cd

USAGES AUTORISÉS									
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
C1	Services administratifs								
C2	Vente au détail et services					S,R,2			
C3	Lieu de rassemblement					S,R,2			
<b>COMMERCE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE</b>		Nombre maximal d'unités				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
C10	Établissement hôtelier								
C11	Résidence de tourisme								
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
C20	Restaurant					S,R,2			
C21	Débit d'alcool					S,R,2			
<b>PUBLIQUE</b>		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
P3	Établissement d'éducation et de formation								
P5	Établissement de santé sans hébergement								
<b>INDUSTRIE</b>		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
I2	Industrie artisanale					S,R,2			
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>									
R1	Parc								
<b>USAGES PARTICULIERS</b>									
Usage associé :		Un spectacle ou une présentation visuelle est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 223							
		Une piste de danse est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 224							
Usage spécifiquement exclu :		Un établissement d'enseignement secondaire d'une superficie de plancher de plus de 12 000 mètres carrés							
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>									
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					40 m	4			
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
		6 m				9 m			
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES									
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
CMA 1 A a						65 log/ha			
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
Un café-terrasse peut être implanté en cour latérale - article 547									
Un café-terrasse peut être implanté en cour arrière - article 548									
La profondeur minimale de la marge avant applicable à l'implantation d'une construction souterraine est de 26 mètres et elle se calcule à partir de l'axe du boulevard Laurier contigu à la ligne avant du lot sur lequel la construction est implantée - article 380.0.1									
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Laurier et cette profondeur est de 32 mètres - article 353.0.2									
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Hochelaga et cette profondeur est de 20 mètres - article 353.0.2									
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>									
<b>TYPE</b>									
Urbain dense									
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633									
Le stationnement doit être situé à l'intérieur à au moins 90 % - article 585									
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 50% - article 586									
<b>ENSEIGNE</b>									
<b>TYPE</b>									
Type 6 Commercial									
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
Protection des arbres en milieu urbain - article 702									
Un café-terrasse peut être implanté sur un balcon ou une terrasse - article 545									

En vigueur le 2017-06-19

R.C.A.3V.Q. 218

33241Mc

USAGES AUTORISÉS									
<b>HABITATION</b>		Type de bâtiment							
		Isolé	Jumelé	En rangée					
H1	Logement	Nombre de logements autorisés par bâtiment			Localisation	Projet d'ensemble			
		Minimum			2,2+				
		Maximum							
H2	Habitation avec services communautaires	Nombre de chambres ou de logements autorisés par bâtiment			Localisation	Projet d'ensemble			
		Minimum							
		Maximum							
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>		Superficie maximale de plancher							
C1	Services administratifs	par établissement		par bâtiment	Localisation	Projet d'ensemble			
					S,R,2				
					S,R,2				
C2	Vente au détail et services				S,R,2				
C3	Lieu de rassemblement	750 m <sup>2</sup>			S,R,2				
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation							
C20	Restaurant	par établissement		par bâtiment	Localisation	Projet d'ensemble			
					S,R,2				
<b>PUBLIQUE</b>		Superficie maximale de plancher							
P5	Établissement de santé sans hébergement	par établissement		par bâtiment	Localisation	Projet d'ensemble			
					S,R,2				
<b>INDUSTRIE</b>		Superficie maximale de plancher							
I2	Industrie artisanale	par établissement		par bâtiment	Localisation	Projet d'ensemble			
					S,R,2				
<b>USAGES PARTICULIERS</b>									
Usage associé :		Un bar est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 212							
		Un bar est associé à un restaurant - article 221							
		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 225							
Usage spécifiquement autorisé :		Un centre de la petite enfance							
		Une garderie							
<b>NORMES DE LOTISSEMENT</b>									
DIMENSIONS GÉNÉRALES		Superficie		Largeur		Profondeur minimale			
		minimale	maximale	minimale	maximale				
		7000 m <sup>2</sup>							
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>									
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
DIMENSIONS GÉNÉRALES		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
					40 m	4			
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		6 m				9 m		15 %	5 m <sup>2</sup> /log
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
CMA 1 A a		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
								65 log/ha	
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Hochelaga et cette profondeur est de 20 mètres - article 353.0.2									
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 25 mètres - article 353.0.2									
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>									
<b>TYPE</b>									
Urbain dense									
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633									
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 90% - article 586									
<b>ENSEIGNE</b>									
<b>TYPE</b>									
Type 4 Mixte									
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>									
Protection des arbres en milieu urbain - article 702									
Un café-terrasse peut être implanté sur un balcon ou une terrasse - article 545									

En vigueur le 2016-02-11

R.C.A.3V.Q. 193

33214Pa

USAGES AUTORISÉS									
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>									
R1	Parc								
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité								
BÂTIMENT PRINCIPAL									
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
DIMENSIONS GÉNÉRALES		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
					16 m		4		
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
M I C a		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
		4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha			
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES									
<b>TYPE</b>									
Axe structurant A									
ENSEIGNE									
<b>TYPE</b>									
Type 9 Public ou récréatif									
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Protection des arbres en milieu urbain - article 702									

En vigueur le 2016-12-19

R.C.A.3V.Q. 196

33200Pa

USAGES AUTORISÉS									
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
C1	Services administratifs								
C3	Lieu de rassemblement								
PUBLIQUE		Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement		par bâtiment					
P1	Équipement culturel et patrimonial								
P3	Établissement d'éducation et de formation								
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE									
R1	Parc								
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité								
BÂTIMENT PRINCIPAL									
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					16 m		4		
NORMES D'IMPLANTATION		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		9 m	12 m			15 m		20 %	
NORMES DE DENSITÉ		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
M	I C a	4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha			
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 25 mètres - article 353.0.2									
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES									
TYPE									
Axe structurant A									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 90% - article 586									
GESTION DES DROITS ACQUIS									
CONSTRUCTION DÉROGATOIRE									
Réparation ou reconstruction autorisée malgré l'implantation dérogatoire - article 895									
ENSEIGNE									
TYPE									
Type 9 Public ou récréatif									
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Protection des arbres en milieu urbain - article 702									

En vigueur le 2017-06-19

R.C.A.3V.Q. 218

33213Cd

USAGES AUTORISÉS											
<b>HABITATION</b>		<b>Type de bâtiment</b>						<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
		Isolé		Jumelé		En rangée					
H1 Logement		Nombre de logements autorisés par bâtiment									
		Minimum								X	
		Maximum									
H2 Habitation avec services communautaires		Nombre de chambres ou de logements autorisés par bâtiment									
		Minimum								X	
		Maximum									
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>											
<b>Superficie maximale de plancher</b>											
		par établissement				par bâtiment		<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
C1 Services administratifs										X	
C2 Vente au détail et services								S,R,1+		X	
C3 Lieu de rassemblement								S,R,1+		X	
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>											
<b>Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation</b>											
		par établissement				par bâtiment		<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
C20 Restaurant								S,R,1+		X	
<b>PUBLIQUE</b>											
<b>Superficie maximale de plancher</b>											
		par établissement				par bâtiment		<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
P1 Équipement culturel et patrimonial								S,R,1+		X	
P3 Établissement d'éducation et de formation		2000 m <sup>2</sup>								X	
P5 Établissement de santé sans hébergement										X	
<b>INDUSTRIE</b>											
<b>Superficie maximale de plancher</b>											
		par établissement				par bâtiment		<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
I2 Industrie artisanale								S,R		X	
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>											
R1 Parc											
<b>USAGES PARTICULIERS</b>											
Usage associé :		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 225									
		Un bar est associé à un restaurant - article 221									
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Les usages des groupes d'usages C1 services administratifs, P3 établissement d'éducation et de formation et P5 établissement de santé sans hébergement doivent être localisés aux étages 1 à 7 seulement - article 114											
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>											
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>											
		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements			
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +		
DIMENSIONS GÉNÉRALES				40 m		4					
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>											
		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément		
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		6 m	12 m			15 m		15 %	5 m <sup>2</sup> /log		
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>											
		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare					
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal			
M I C a		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment							
		4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha					
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 25 mètres - article 353.0.2											
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>											
<b>TYPE</b>											
Urbain dense											
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633											
Le stationnement doit être situé à l'intérieur à au moins 90 % - article 585											
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 70% - article 586											
<b>ENSEIGNE</b>											
<b>TYPE</b>											
Type 6 Commercial											
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Protection des arbres en milieu urbain - article 702											

En vigueur le 2017-06-19

R.C.A.3V.Q. 218

33207Mc

USAGES AUTORISÉS											
<b>HABITATION</b>		Type de bâtiment						Localisation		Projet d'ensemble	
		Isolé		Jumelé		En rangée					
H1 Logement		Nombre de logements autorisés par bâtiment									
		Minimum									
		Maximum									
H2 Habitation avec services communautaires		Nombre de chambres ou de logements autorisés par bâtiment						Localisation		Projet d'ensemble	
		Minimum									
		Maximum									
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>		Superficie maximale de plancher						Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement			par bâtiment						
C2 Vente au détail et services								S,R,1+			
C3 Lieu de rassemblement		750 m <sup>2</sup>						S,R,1+			
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation						Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement			par bâtiment						
C20 Restaurant								S,R			
<b>PUBLIQUE</b>		Superficie maximale de plancher						Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement			par bâtiment						
P3 Établissement d'éducation et de formation								S,R,1+			
P5 Établissement de santé sans hébergement								S,R,2			
<b>INDUSTRIE</b>		Superficie maximale de plancher						Localisation		Projet d'ensemble	
		par établissement			par bâtiment						
I2 Industrie artisanale								S,R			
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>											
R1 Parc											
<b>USAGES PARTICULIERS</b>											
Usage associé :		Un bar est associé à un restaurant - article 221									
		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 225									
Usage spécifiquement autorisé :		Un centre de la petite enfance									
		Marché public temporaire - article 123									
		Une garderie									
		Marché public permanent									
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>											
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>				Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +		
DIMENSIONS GÉNÉRALES						40 m		4			
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>				Marge avant		Marge latérale		Marge arrière		POS minimal	
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES				4 m				9 m		15 %	
										Superficie d'aire d'agrément	
										5 m <sup>2</sup> /log	
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>				Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
				Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
M I C a				Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
				4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha			
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 25 mètres - article 353.0.2											
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>											
<b>TYPE</b>											
Urbain dense											
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633											
Le stationnement doit être situé à l'intérieur à au moins 90 % - article 585											
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 70% - article 586											
<b>ENSEIGNE</b>											
<b>TYPE</b>											
Type 4 Mixte											
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Protection des arbres en milieu urbain - article 702											

**En vigueur le 2016-12-19**
**R.C.A.3V.Q. 196**
**33201Pa**

USAGES AUTORISÉS										
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>			<b>Superficie maximale de plancher</b>				<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
			<b>par établissement</b>		<b>par bâtiment</b>					
C2	Vente au détail et services						S,R			
C3	Lieu de rassemblement									
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>			<b>Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation</b>				<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
			<b>par établissement</b>		<b>par bâtiment</b>					
C20	Restaurant						S,R			
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>										
R1	Parc									
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité									
R3	Équipement récréatif extérieur régional									
<b>USAGES PARTICULIERS</b>										
Usage associé :			Un bar est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 212							
			Une aire de stationnement est associée à un usage autre qu'un usage de la classe Habitation - article 197							
			Un restaurant est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 210							
Usage spécifiquement autorisé :			Marché aux puces temporaire - article 133							
			Marché public temporaire - article 123							
			Marché public permanent							
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>										
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>			<b>Largeur minimale</b>		<b>Hauteur</b>		<b>Nombre d'étages</b>		<b>Pourcentage minimal de grands logements</b>	
			mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					16 m		2		4	
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>			<b>Marge avant</b>	<b>Marge latérale</b>	<b>Largeur combinée des cours latérales</b>		<b>Marge arrière</b>	<b>POS minimal</b>	<b>Pourcentage d'aire verte minimale</b>	<b>Superficie d'aire d'agrément</b>
			6 m	9 m			9 m			
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>			<b>Superficie maximale de plancher</b>				<b>Nombre de logements à l'hectare</b>			
			<b>Vente au détail</b>		<b>Administration</b>		<b>Minimal</b>		<b>Maximal</b>	
			<b>Par établissement</b>	<b>Par bâtiment</b>	<b>Par bâtiment</b>					
Pev 0 D d			3300 m <sup>2</sup>	3300 m <sup>2</sup>	3300 m <sup>2</sup>		0 log/ha		0 log/ha	
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>										
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de l'autoroute Henri-IV et cette profondeur est de 40 mètres - article 353.0.2										
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du chemin des Quatre-Bourgeois et cette profondeur est de 22,5 mètres - article 353.0.2										
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>										
<b>TYPE</b>										
Axe structurant A										
<b>ENSEIGNE</b>										
<b>TYPE</b>										
Type 9 Public ou récréatif										
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>										
Protection des arbres en milieu urbain - article 702										

En vigueur le 2017-06-19

R.C.A.3V.Q. 218

33203Ra

USAGES AUTORISÉS											
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES				Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
				par établissement		par bâtiment					
C3 Lieu de rassemblement											
PUBLIQUE				Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
				par établissement		par bâtiment					
P1 Équipement culturel et patrimonial											
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE											
R1 Parc											
R2 Équipement récréatif extérieur de proximité											
BÂTIMENT PRINCIPAL											
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL				Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
				mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES						13 m	2	3			
NORMES DE DENSITÉ				Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
				Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
				Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
M I C a				4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha			
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES											
TYPE											
Axe structurant A											
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES											
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633											
ENSEIGNE											
TYPE											
Type 9 Public ou récréatif											
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES											
Protection des arbres en milieu urbain - article 702											

En vigueur le 2016-12-19

R.C.A.3V.Q. 196

33202Cd

USAGES AUTORISÉS										
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES			Superficie maximale de plancher				Localisation		Projet d'ensemble	
			par établissement		par bâtiment					
C2 Vente au détail et services										
COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL			Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation				Localisation		Projet d'ensemble	
			par établissement		par bâtiment					
C20 Restaurant										
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE										
R1 Parc										
USAGES PARTICULIERS										
Usage associé :			Un bar est associé à un restaurant - article 221							
Usage spécifiquement autorisé :			Un service de traitement du courrier ou un service de messagerie							
			Une gare d'autocar							
			Un service de transport de passagers ou de marchandises							
BÂTIMENT PRINCIPAL										
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
			mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES					16 m		2		4	
NORMES D'IMPLANTATION			Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES			6 m	1.8 m			9 m			
NORMES DE DENSITÉ			Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
			Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
			Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
			4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha			
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES			Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du chemin des Quatre-Bourgeois et cette profondeur est de 22,5 mètres - article 353.0.2							
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES										
TYPE										
Axe structurant A										
GESTION DES DROITS ACQUIS										
CONSTRUCTION DÉROGATOIRE										
Réparation ou reconstruction autorisée malgré l'implantation dérogatoire - article 895										
ENSEIGNE										
TYPE										
Type 4 Mixte										
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES										
Protection des arbres en milieu urbain - article 702										

**En vigueur le 2016-12-19**
**R.C.A.3V.Q. 196**
**32026Cc**

USAGES AUTORISÉS											
<b>HABITATION</b>				Type de bâtiment			Localisation			Projet d'ensemble	
				Isolé	Jumelé	En rangée					
H1 Logement				Nombre de logements autorisés par bâtiment			Localisation			Projet d'ensemble	
				Minimum							
		Maximum									
<b>COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES</b>				Superficie maximale de plancher			Localisation			Projet d'ensemble	
C1 Services administratifs				par établissement		par bâtiment					
C2 Vente au détail et services											
C3 Lieu de rassemblement											
<b>COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL</b>				Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation			Localisation			Projet d'ensemble	
C20 Restaurant				par établissement		par bâtiment					
<b>PUBLIQUE</b>				Superficie maximale de plancher			Localisation			Projet d'ensemble	
P3 Établissement d'éducation et de formation				par établissement		par bâtiment	750 m <sup>2</sup>				
P5 Établissement de santé sans hébergement											
<b>INDUSTRIE</b>				Superficie maximale de plancher			Localisation			Projet d'ensemble	
I2 Industrie artisanale				par établissement		par bâtiment					
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>											
R1 Parc											
BÂTIMENT PRINCIPAL											
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>				Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
DIMENSIONS GÉNÉRALES				mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +
							22 m	2	6		
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>				Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES				6 m	6 m			9 m			
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>				Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
M 1 C c				Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
				Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
				4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>		65 log/ha			
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de l'autoroute Henri-IV et cette profondeur est de 40 mètres - article 353.0.2											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du chemin des Quatre-Bourgeois et cette profondeur est de 22,5 mètres - article 353.0.2											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 16 mètres - article 353.0.2											
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES											
<b>TYPE</b>											
Axe structurant A											
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633											
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 70% - article 586											
ENSEIGNE											
<b>TYPE</b>											
Type 6 Commercial											
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES											
Protection des arbres en milieu urbain - article 702											

**En vigueur le 2016-12-19**
**R.C.A.3V.Q. 196**
**33212Hc**

USAGES AUTORISÉS											
<b>HABITATION</b>		<b>Type de bâtiment</b>						<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
		<b>Isolé</b>		<b>Jumelé</b>		<b>En rangée</b>					
		<b>Nombre de logements autorisés par bâtiment</b>									
H1	Logement	<b>Minimum</b>									
		<b>Maximum</b>									
H2		<b>Nombre de chambres ou de logements autorisés par bâtiment</b>						<b>Localisation</b>		<b>Projet d'ensemble</b>	
		<b>Minimum</b>									
		<b>Maximum</b>									
<b>RÉCRÉATION EXTÉRIEURE</b>											
R1	Parc										
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité										
<b>USAGES PARTICULIERS</b>											
Usage spécifiquement autorisé : Une garderie Un centre de la petite enfance											
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Une partie du rez-de-chaussée d'un bâtiment dont une façade donne sur le boulevard Hochelaga peut être occupée par des usages des groupes d'usages C2 vente au détail et services et C20 restaurant. Cette partie du bâtiment visée doit avoir une profondeur maximale de 50 mètres - article 114											
<b>BÂTIMENT PRINCIPAL</b>											
<b>DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL</b>		<b>Largeur minimale</b>		<b>Hauteur</b>		<b>Nombre d'étages</b>		<b>Pourcentage minimal de grands logements</b>			
		mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +		
<b>DIMENSIONS GÉNÉRALES</b>					22 m	4					
<b>NORMES D'IMPLANTATION</b>		<b>Marge avant</b>	<b>Marge latérale</b>	<b>Largeur combinée des cours latérales</b>		<b>Marge arrière</b>	<b>POS minimal</b>	<b>Pourcentage d'aire verte minimale</b>	<b>Superficie d'aire d'agrément</b>		
<b>NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES</b>		6 m				9 m		15 %	5 m <sup>2</sup> /log		
<b>NORMES DE DENSITÉ</b>		<b>Superficie maximale de plancher</b>				<b>Nombre de logements à l'hectare</b>					
		<b>Vente au détail</b>		<b>Administration</b>		<b>Minimal</b>		<b>Maximal</b>			
		<b>Par établissement</b>	<b>Par bâtiment</b>	<b>Par bâtiment</b>		65 log/ha					
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Hochelaga et cette profondeur est de 20 mètres - article 353.0.2											
<b>STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES</b>											
<b>TYPE</b>											
Axe structurant A											
<b>DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633											
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 90% - article 586											
<b>ENSEIGNE</b>											
<b>TYPE</b>											
Type 1 Général											
<b>AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES</b>											
Protection des arbres en milieu urbain - article 702											

En vigueur le 2018-10-05

R.V.Q. 2697

33215Cd

USAGES AUTORISÉS												
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES			Superficie maximale de plancher			Localisation	Projet d'ensemble					
			par établissement	par bâtiment								
C1	Services administratifs											
C3	Lieu de rassemblement											
PUBLIQUE			Superficie maximale de plancher			Localisation	Projet d'ensemble					
			par établissement	par bâtiment								
P1	Équipement culturel et patrimonial											
P3	Établissement d'éducation et de formation		2000 m <sup>2</sup>									
P8	Équipement de sécurité publique											
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE												
R1	Parc											
USAGES PARTICULIERS												
Usage associé :			Une salle de réception est associée à une salle de spectacle - article 215									
BÂTIMENT PRINCIPAL												
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL			Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements			
			mètre	%	minimale	maximale	minimal	maximal	2 ch. ou + ou 85m <sup>2</sup> ou +	3 ch. ou + ou 105m <sup>2</sup> ou +		
DIMENSIONS GÉNÉRALES					22 m							
NORMES D'IMPLANTATION			Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément		
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES			6 m	12 m			15 m		15 %			
NORMES DE DENSITÉ			Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare						
			Vente au détail			Administration		Minimal		Maximal		
			Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment							
M	I	C	a	4400 m <sup>2</sup>	5500 m <sup>2</sup>			65 log/ha				
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES												
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe du boulevard Hochelaga et cette profondeur est de 20 mètres - article 353.0.2												
Calcul de la profondeur de la marge avant à partir de l'axe de la route de l'Église et cette profondeur est de 25 mètres - article 353.0.2												
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES												
TYPE												
Urbain dense												
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES												
L'aménagement d'une aire de stationnement devant une façade d'un bâtiment principal est prohibé - article 633												
Le pourcentage minimal du nombre de cases de stationnement aménagées sur un lot qui doivent être souterraines est de 90% - article 586												
ENSEIGNE												
TYPE												
Type 4 Mixte												
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES												
Protection des arbres en milieu urbain - article 702												
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES												
Zonage à compétence Ville												

## **ANNEXE 3**

---

### **RÉSULTATS DE LA RECHERCHE DE TITRES**

**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 013	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2004-12-23	<a href="#">11 979 014</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	FADOQ- RÉGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES LA COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS			
2008-06-26	<a href="#">15 351 703</a>	Emphytéose	Emphytéote Propriétaire	Ville de Québec Commission Scolaire des Découvreurs	15 ans		
2008-06-26	<a href="#">15 351 703</a>	Servitude	Cédant Cessionnaire	Commission Scolaire des Découvreurs Ville de Québec			
2014-01-22	<a href="#">20 521 213</a>	Servitude	Cédant Cessionnaire	COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS MINISTRE DES TRANSPORTS			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 013

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 016	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2009-06-08	<a href="#">16 242 111</a>	Avis de bail	Locataire	Centre de la petite enfance Mistigri Inc.			
			Locateur	Ville de Québec			

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 016

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





Index des immeubles

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 019	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24							
2004-04-13	<a href="#">11 212 599</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Groupe Pages Jaunes Cie. SITQ National Inc.			
2004-11-08	<a href="#">11 847 639</a>	Bail immobilier	Locataire Locateur	Sa Majesté La Reine SITQ National inc.			
2006-08-08	<a href="#">13 547 197</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	9122-7884 Québec Inc. SITQ National Inc.			
2006-09-25	<a href="#">13 670 246</a>	Hypothèque	Créancier Débiteur	Banque Laurentienne du Canada 9128-2772 Québec Inc. 9169-3515 Québec Inc. et autres	12 000 000,00 \$	<a href="#">6 011 092</a>	<a href="#">I 17 102 892</a>
2006-09-27	<a href="#">13 680 963</a>	Vente	Vendeur Acquéreur	Ville de Québec Immeubles Régime VII Inc. 45 % indivis 2 700 000\$ payé 9128-2772 Québec Inc. 20% indivis 1 200 000\$ payé et autres	ainsi que droits dans baux 678 887, 809 766, 993 647 et 1 749 166		
2006-09-27	<a href="#">13 680 963</a>	Servitude	1re part 2e part	Ville de Québec Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres			
2006-09-28	<a href="#">13 685 244</a>	Vente	Vendeur Acquéreur	SITQ National Inc. Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres	9 700 000,00 \$ payé		
2006-10-05	<a href="#">13 704 644</a>	Hypothèque	Créancier	9169-3515 Québec Inc.	45% indivis	<a href="#">6 299 265</a>	

Index des immeubles - Section informatisée

			Débiteur	9128-2772 Québec Inc. Immeubles Régime VII Inc.	10 597 500,00 \$	<a href="#">6 299 266</a>	
2006-10-05	<a href="#">13 704 645</a>	Hypothèque	Créancier	9169-3515 Québec Inc. Immeubles Régime VII Inc.	20% indivis 4 710 000,00 \$	<a href="#">6 299 267</a> <a href="#">6 299 268</a>	
			Débiteur	9128-2772 Québec Inc.			
2006-10-05	<a href="#">13 704 646</a>	Hypothèque	Créancier	Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc.	35% indivis 8 242 500,00 \$	<a href="#">6 299 263</a> <a href="#">6 299 264</a>	
			Débiteur	9169-3515 Québec Inc.			
2007-07-10	<a href="#">14 428 753</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Compagnie d'assurance vie RBC Immeubles Régime VII inc. 9128-2772 Québec inc. et autres			
2007-10-02	<a href="#">14 661 334</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Sa Majesté la Reine du Chef du Canada Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres			
2009-01-13	<a href="#">15 886 193</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Société Immobilière du Québec Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres			
2009-01-16	<a href="#">15 895 898</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Restaurant M.G.A. Inc. Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres			
2009-07-14	<a href="#">16 369 911</a>	Avis de bail modification	Locataire Locateur	Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. et autres Sa Majesté la Reine du Chef du Canada	Réf. : 14 661 334		
2010-03-22	<a href="#">17 016 351</a>	Hypothèque	Créancier Débiteur	Banque Laurentienne du Canada 9128-2772 Québec Inc. 9169-3515 Québec Inc. et autres	18 000 000,00 \$	<a href="#">6 011 092</a>	<a href="#">I 21 461 646</a>
2010-03-22	<a href="#">17 016 351</a>	Cession de rang hypothécaire	Cédant Cessionnaire	9128-2772 Québec Inc. 9169-3515 Québec Inc. et autres Banque Laurentienne du Canada	Réf. : 13 704 644, 13 704 645, 13 704 646		<a href="#">I 21 461 646</a>
2012-04-30	<a href="#">19 011 597</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Vidéotron S.E.N.C. Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc.			

Index des immeubles - Section informatisée

				et autres			
2012-11-07	<a href="#">19 547 797</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Société Immobilière du Québec Immeubles Régime VII Inc.			
2013-11-11	<a href="#">20 387 943</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	BELL CANADA IMMEUBLES RÉGIME VII INC. 9128-2772 QUÉBEC INC. et autres			
2014-02-13	<a href="#">20 559 319</a>	Cession de créance hypothécaire	Cédant Cessionnaire	LAURENTIAN BANK OF CANADA COMPUTERSHARE TRUST COMPANY OF CANADA	Réf. : 17 016 351	<a href="#">6 014 036</a>	<a href="#">I 21 461 646</a>
2014-02-13	<a href="#">20 560 176</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	SOCIÉTÉ TELUS COMMUNICATIONS IMMEUBLES RÉGIME VII INC. 9169-3515 QUÉBEC INC. et autres			
2015-03-24	<a href="#">21 415 685</a>	Hypothèque	Créancier Constituant	Desjardins Sécurité Financière, Compagnie d'Assurance vie Immeubles Régime VII Inc. 9169-3515 Québec Inc. et autres	15 500 000,00 \$	<a href="#">6 004 823</a>	
2015-03-24	<a href="#">21 415 685</a>	Cession de rang hypothécaire	Cédant Cessionnaire	Immeubles Régime VII Inc. 9169-3515 Québec Inc. Desjardins Sécurité Financière, Compagnie d'Assurance vie	Réf. : 13 704 645		
2015-03-24	<a href="#">21 415 685</a>	Cession de rang hypothécaire	Cédant Cessionnaire	Immeubles Régime VII Inc. 9128-2772 Québec Inc. Desjardins Sécurité Financière, Compagnie d'Assurance vie	Réf. : 13 704 646		
2015-03-24	<a href="#">21 415 685</a>	Cession de rang hypothécaire	Cédant Cessionnaire	9169-3515 Québec Inc. 9128-2772 Québec Inc. Desjardins Sécurité Financière, Compagnie d'Assurance vie	Réf. : 13 704 644		
2018-01-19	<a href="#">23 612 580</a>	Consentement à modification cadastrale	Créancier Propriétaire	Immeubles Régime VII inc. 9128-2772 Québec inc. 9169-3515 Québec inc.			
2018-01-19	<a href="#">23 612 581</a>	Consentement à modification cadastrale	Créancier Propriétaire	Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie Immeubles Régime VII inc. 9169-3515 Québec inc. et autres			
2018-01-19	<a href="#">23 612 583</a>	Consentement à	Créancier	9169-3515 Québec inc.			

Index des immeubles - Section informatisée

		modification cadastrale	Propriétaire	9128-2772 Québec inc. Immeubles Régime VII inc.			
2018-01-19	<a href="#">23 612 585</a>	Consentement à modification cadastrale	Créancier Propriétaire	9169-3515 Québec inc. Immeubles Régime VII inc. 9128-2772 Québec inc.			
2018-06-07	<a href="#">23 895 155</a>	Cession de bail	Cédant Cessionnaire	VIDÉOTRON S.E.N.C / VIDEOTRON G.P. VIDÉOTRON LTÉE	Réf. : 19 011 597		
2018-08-17	<a href="#">24 072 903</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	Société québécoise des infrastructures Immeubles Régime VII inc. 9128-2772 Québec inc. et autres			
2018-11-05	<a href="#">24 240 692</a>	Avis de bail	Locataire Locateur	LGT INC. IMMEUBLES RÉGIME VII INC. 9128-2772 QUÉBEC INC. et autres			

Mention de radiation - Section informatisée

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">17 102 892</a>	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 13 670 246 est supprimée.

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">21 461 646</a>	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 17 016 351 est supprimée.

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">21 461 646</a>	L'inscription de la cession de rang résultant du document ou de la réquisition N° 17 016 351 est supprimée.

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">21 461 646</a>	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition No 17 016 351 est supprimée.

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 019

Numéro d'inscription	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
<b>Acte au long</b>			
<a href="#">1 749 166</a>			<a href="#">I 13 746 078</a>
<a href="#">1 815 025</a>			<a href="#">I 13 049 667</a>





Mention de radiation - Section numérisée

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">13 746 078</a>	L'inscription des droits emphytéotiques résultant du document ou de la réquisition N° 1 749 166, 809 766 & 678 887 est supprimée.

	<b>Radiations</b>	<b>Mention</b>
T	<a href="#">13 049 667</a>	L'inscription des droits hypothécaires résultant du document ou de la réquisition N° 821 646 et 821 647 est supprimée.(p.80)

**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 868	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 868

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 880	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2007-02-08	À 09:00.Modification(s) : Nom du propriétaire. Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">889109</a>						
2008-09-30	<a href="#">15 627 711</a>	Cession d'un immeuble	Cédant Cessionnaire	L'Archevêque Catholique Romain de Québec La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Foy			
2009-09-11	<a href="#">16 539 416</a>	Vente	Vendeur Acquéreur	La Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Foy Ville de Québec	2 254 000,00 \$ payé		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 880

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 665 886	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 665 886

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 758 245	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
					Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24		
2014-08-06					À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">1043829</a>		
2014-09-25					À 09:00.Lot inactif: voir nouveau(x) lot(s) <a href="#">5 569 307</a> et <a href="#">5 569 308</a> Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">1048729</a>		

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 758 245

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 758 358	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
2008-10-28	<a href="#">15 704 851</a>	Servitude	Cédant	Rochefort, Andrée Carrier, Louis et autres			
			Cessionnaire	Ville de Québec			
2011-10-19	<a href="#">18 562 799</a>	Servitude	Cédant	9094-7508 Québec Inc.			
			Cessionnaire	Ville de Québec			
2014-08-06	À 09:00.Modification(s) : Contenance (superficie, volume). Limites (position relative). Mesures. Voir plan(s) et/ou document joint : <a href="#">1043829</a>						

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 758 358

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 1 758 376	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b>	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
	Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 2003-02-24						
Aucune inscription n'apparaît au Registre foncier informatisé selon vos critères de recherche							

Section référence - Index des immeubles - Section numérisée

**Index des immeubles**

Section référence : Québec - Cadastre du Québec - 1 758 376

<b>Numéro d'inscription</b>	<b>Remarques</b>	<b>Avis d'adresse</b>	<b>Radiations</b>
Aucune entrée n'a été effectuée dans cette section à ce jour. Voir section numérisée.			





**Index des immeubles**

<b>Circonscription foncière :</b> Québec	<b>Dates de mise à jour du Registre</b>
<b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec	<b>Droits :</b> 2018-11-08 11:02
<b>Lot :</b> 5 569 307	<b>Radiations :</b> 2018-10-31 10:57
<b>Date d'établissement :</b> 2014-09-25 09:00      Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre	
<b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>	
<b>Concordance :</b> Partie du (des) lot(s) <a href="#">1 758 245</a> .	

Date de présentation d'inscription	Numéro	Nature de l'acte	Qualité	Nom des parties	Remarques	Avis d'adresse	Radiations
2015-01-12	<a href="#">21 288 990</a>	Servitude	Cédant Cessionnaire	Gestion Roland-Beaudin inc. Ville de Québec			
2016-12-23	<a href="#">22 825 326</a>	Servitude	Cédant Cessionnaire	9346-3305 QUÉBEC INC. VILLE DE QUÉBEC			
2018-06-07	<a href="#">23 895 115</a>	Servitude - modification	Cédant Cessionnaire	Cap-des-Régions Roland-Beaudin, S.E.C. Ville de Québec	Réf. : 21 288 990		

## **ANNEXE 4**

---

### **PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET IMAGES SATELLITES CONSULTÉES**



Source : Cartothèque d'ABS

**EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1948**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

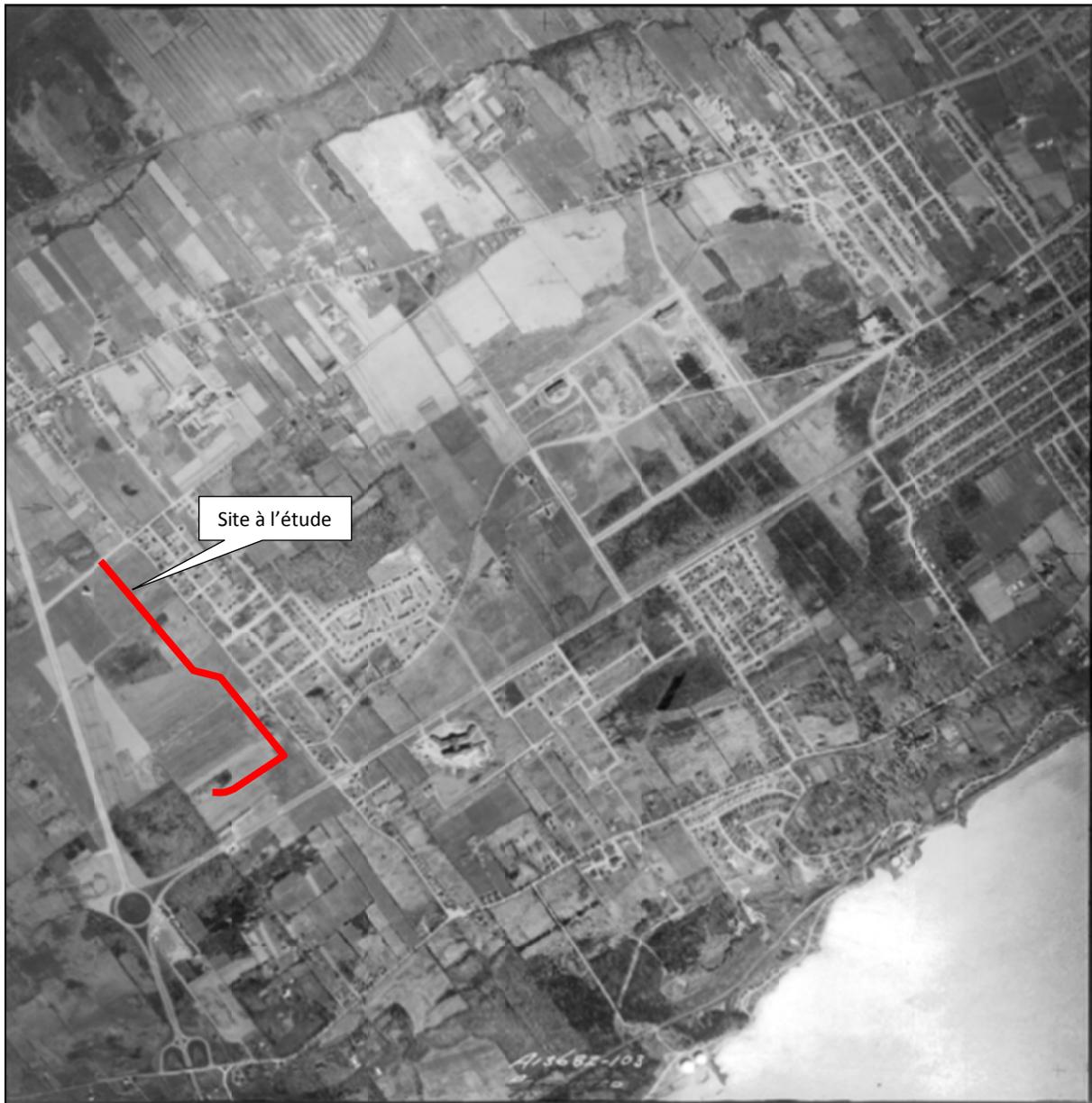
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Cartothèque d'ABS

### **EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1953**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

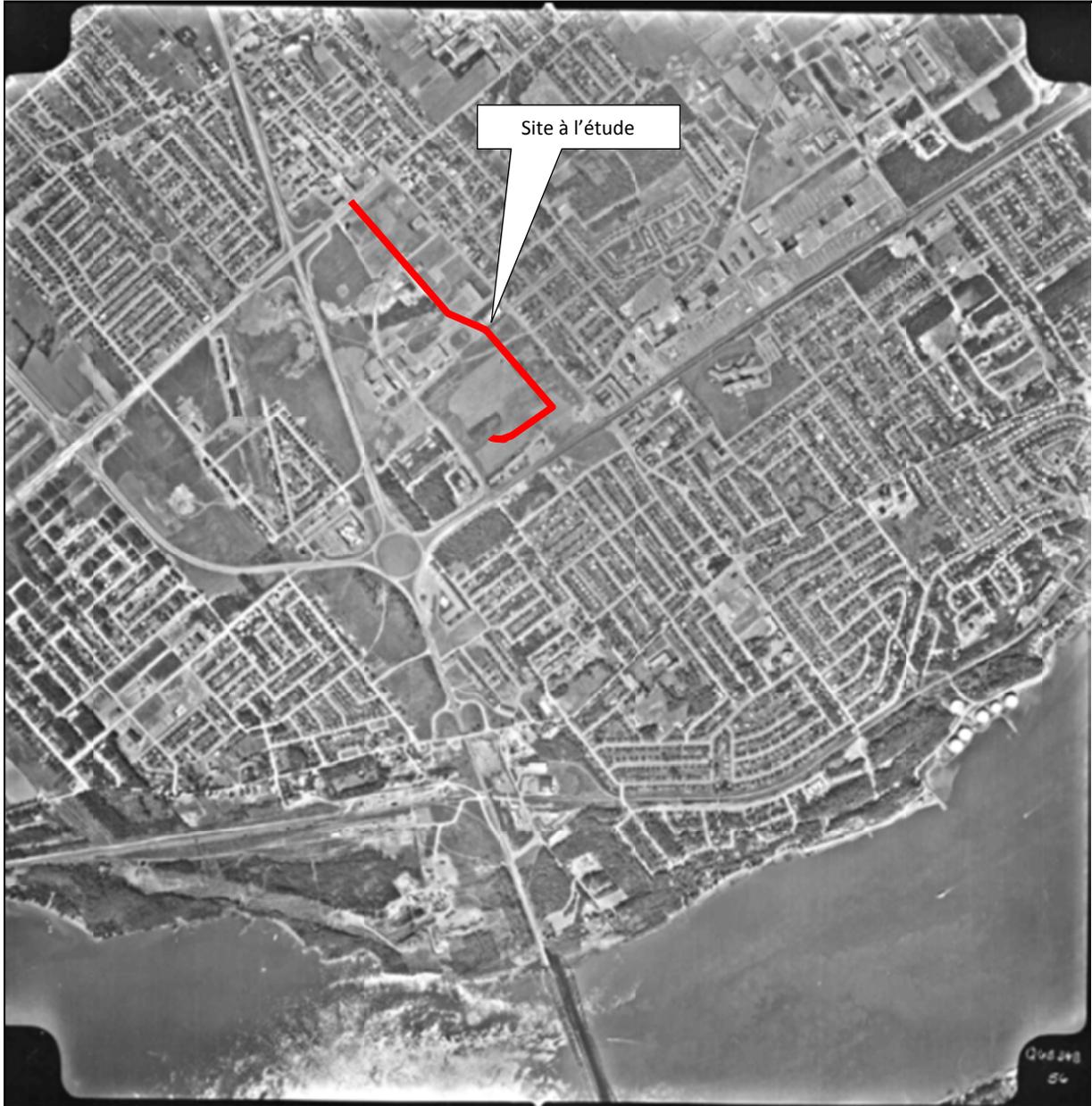
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Cartothèque d'ABS

**EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1965**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

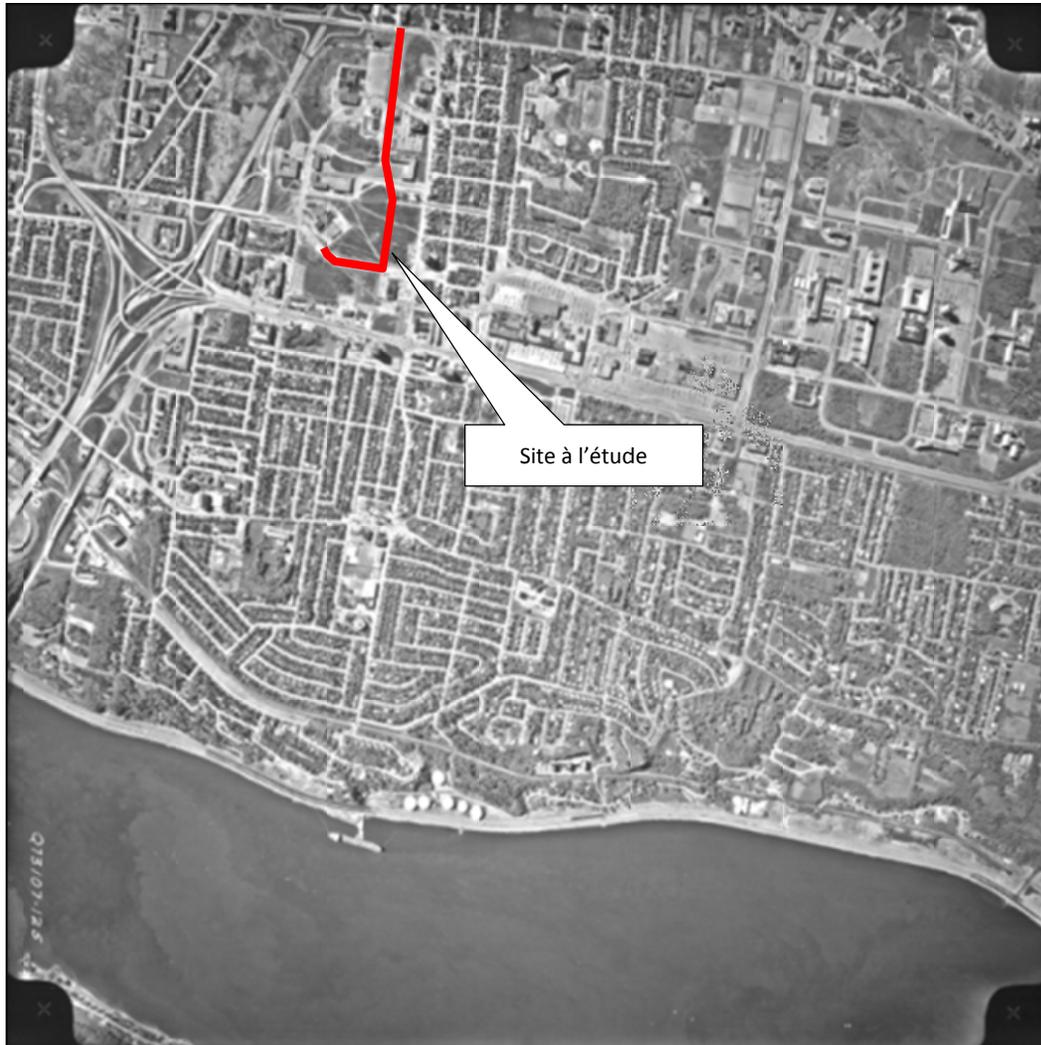
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Cartothèque d'ABS

### **EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1973**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

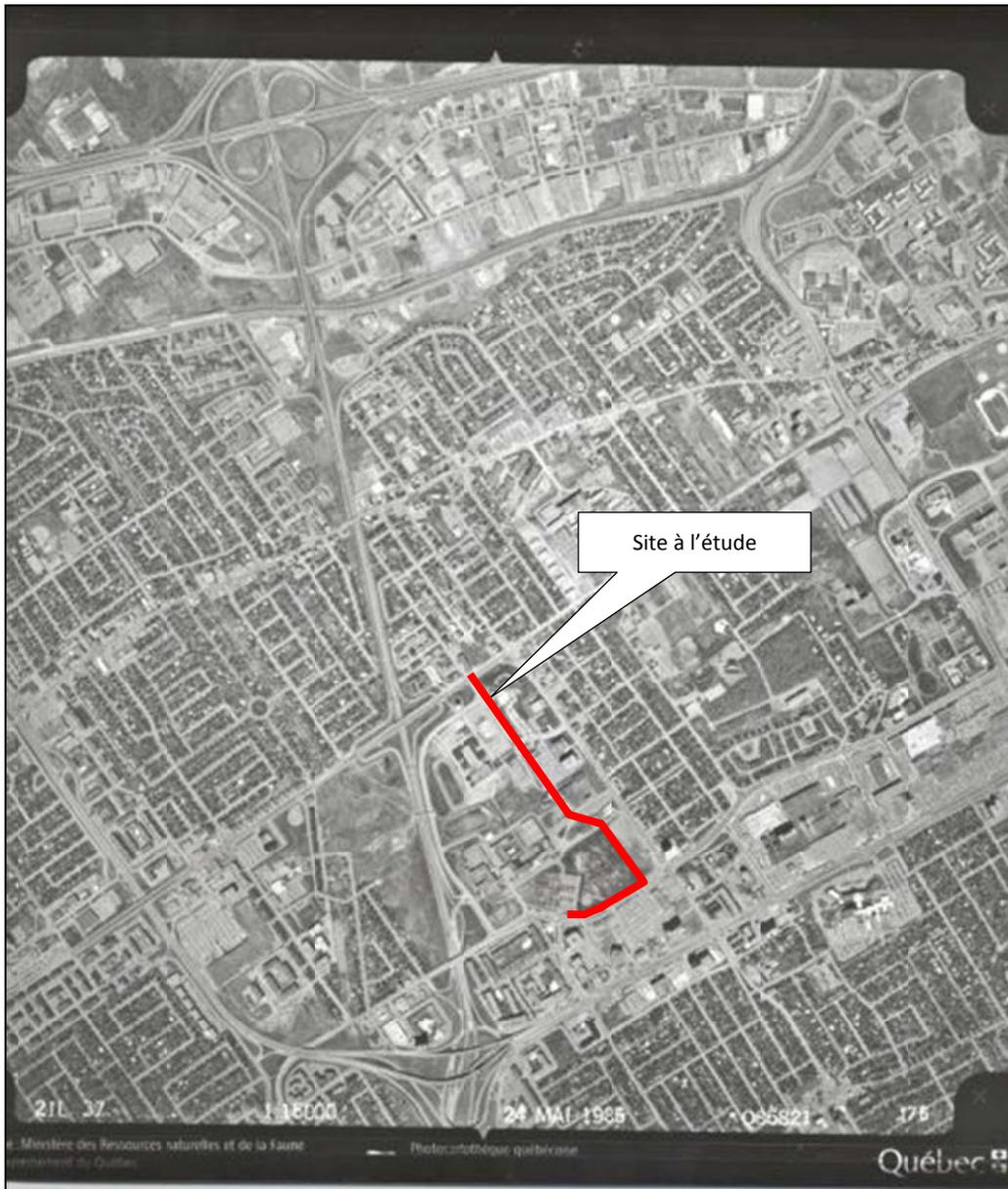
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Cartothèque d'ABS

### **EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1985**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Cartothèque d'ABS

**EXTRAIT DE LA PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1998**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2003**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

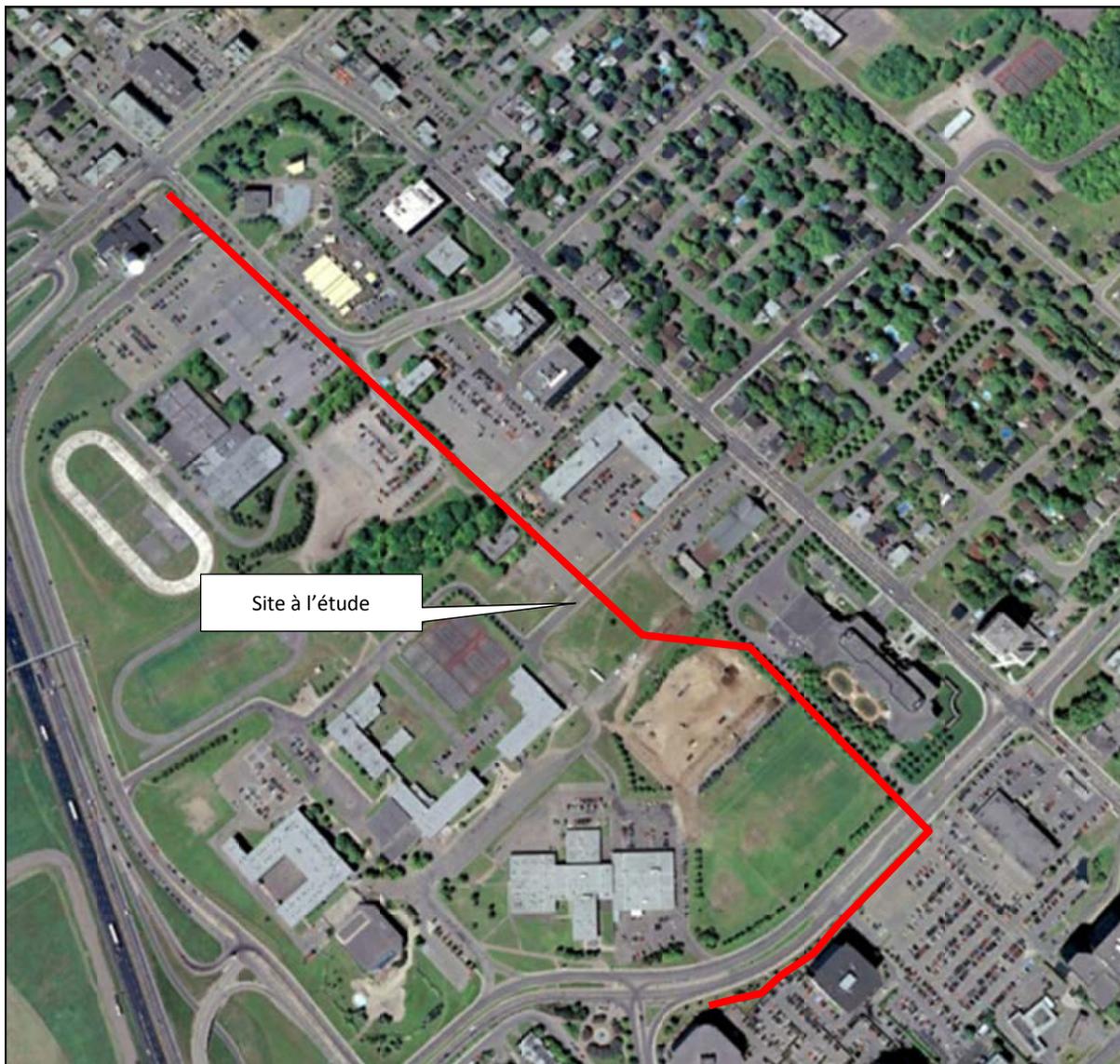
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2007**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

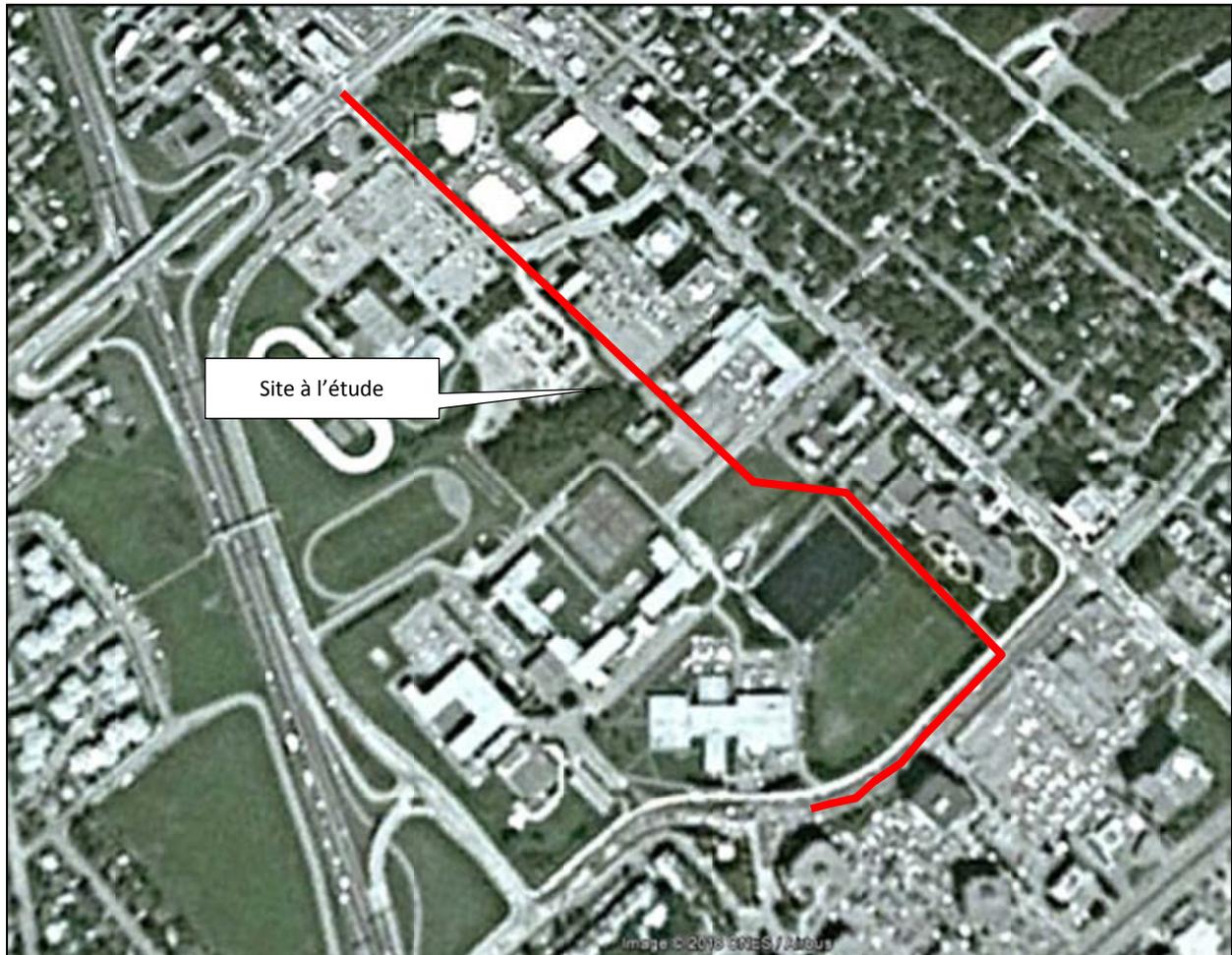
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

### EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2009

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2012**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2013**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2014**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2015**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

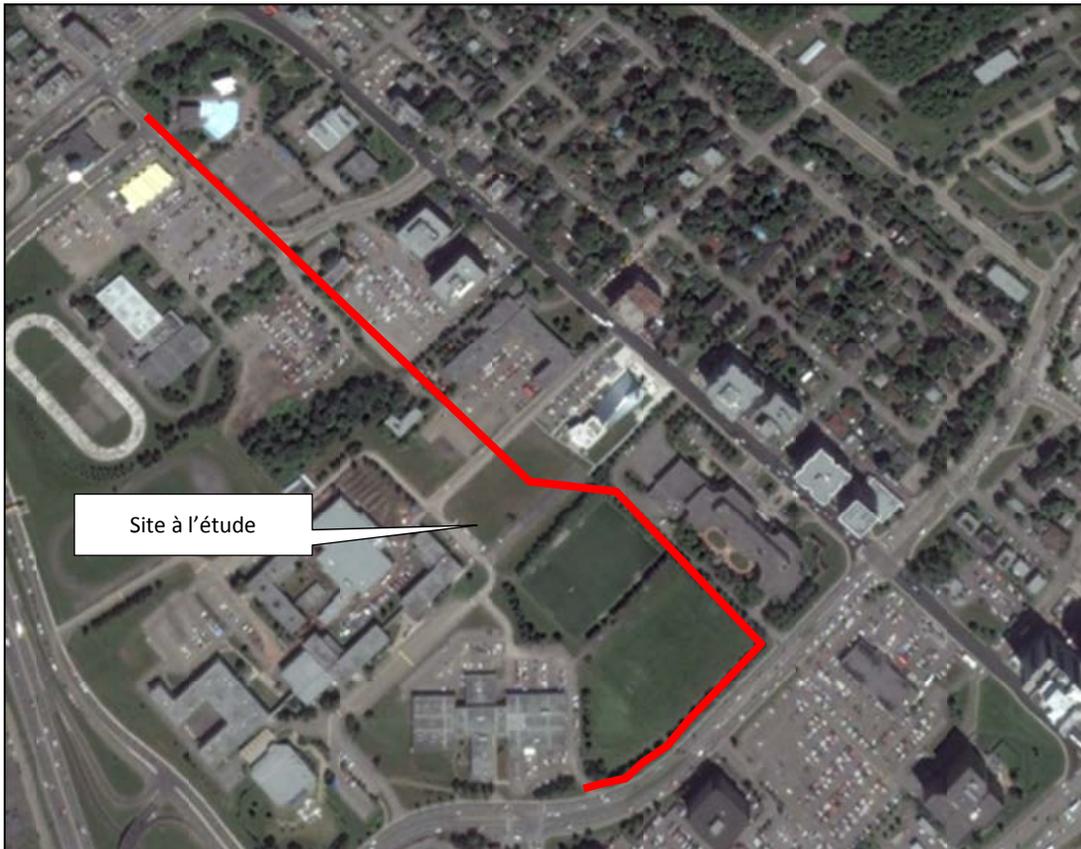
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

### **EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2016**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

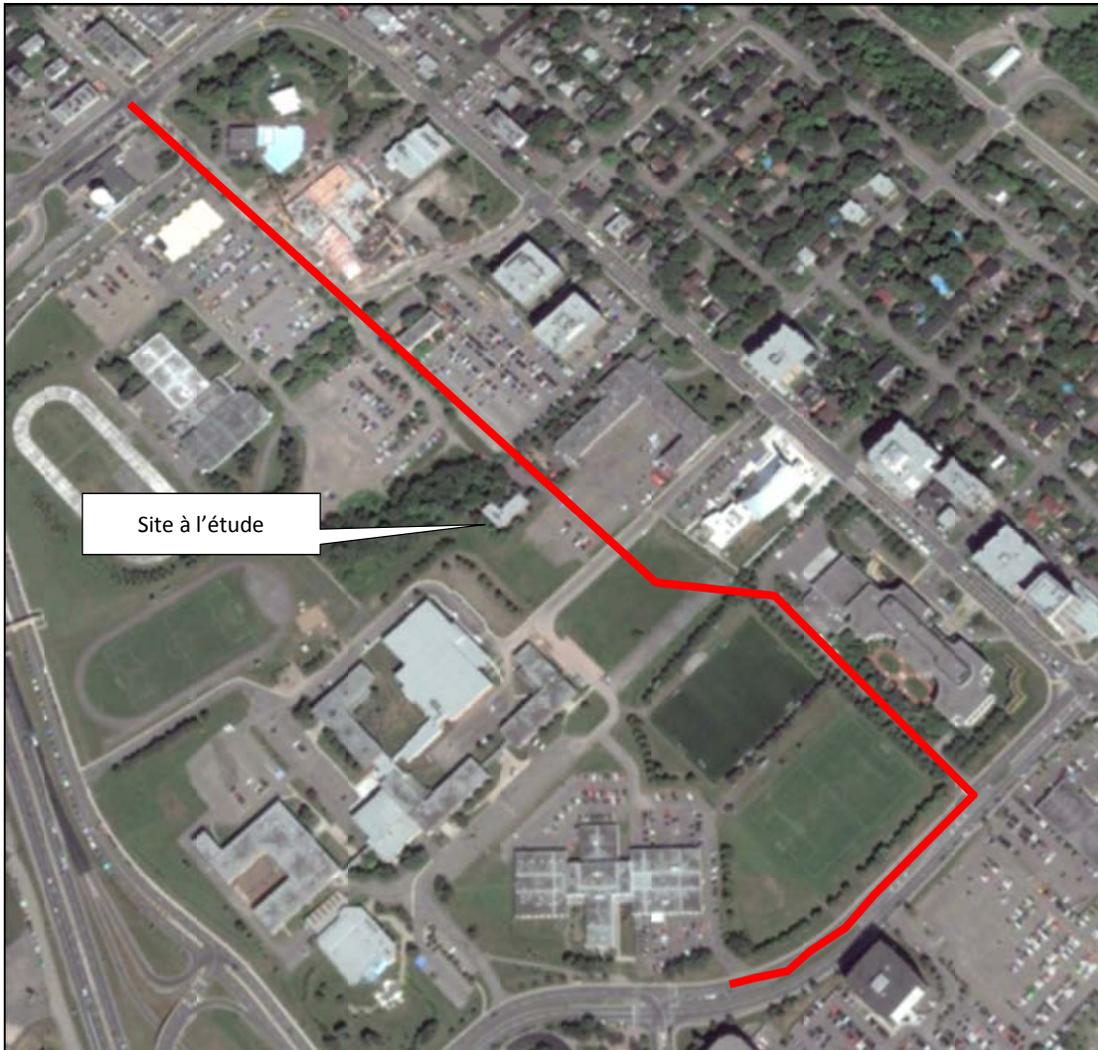
**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

#### **ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



Source : Google Earth

**EXTRAIT DE L'IMAGE SATELLITE DE 2017**

**Préparé par :** É. Côté, géo. stag.

**Date :** Janvier 2019

**Approuvé par :** C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

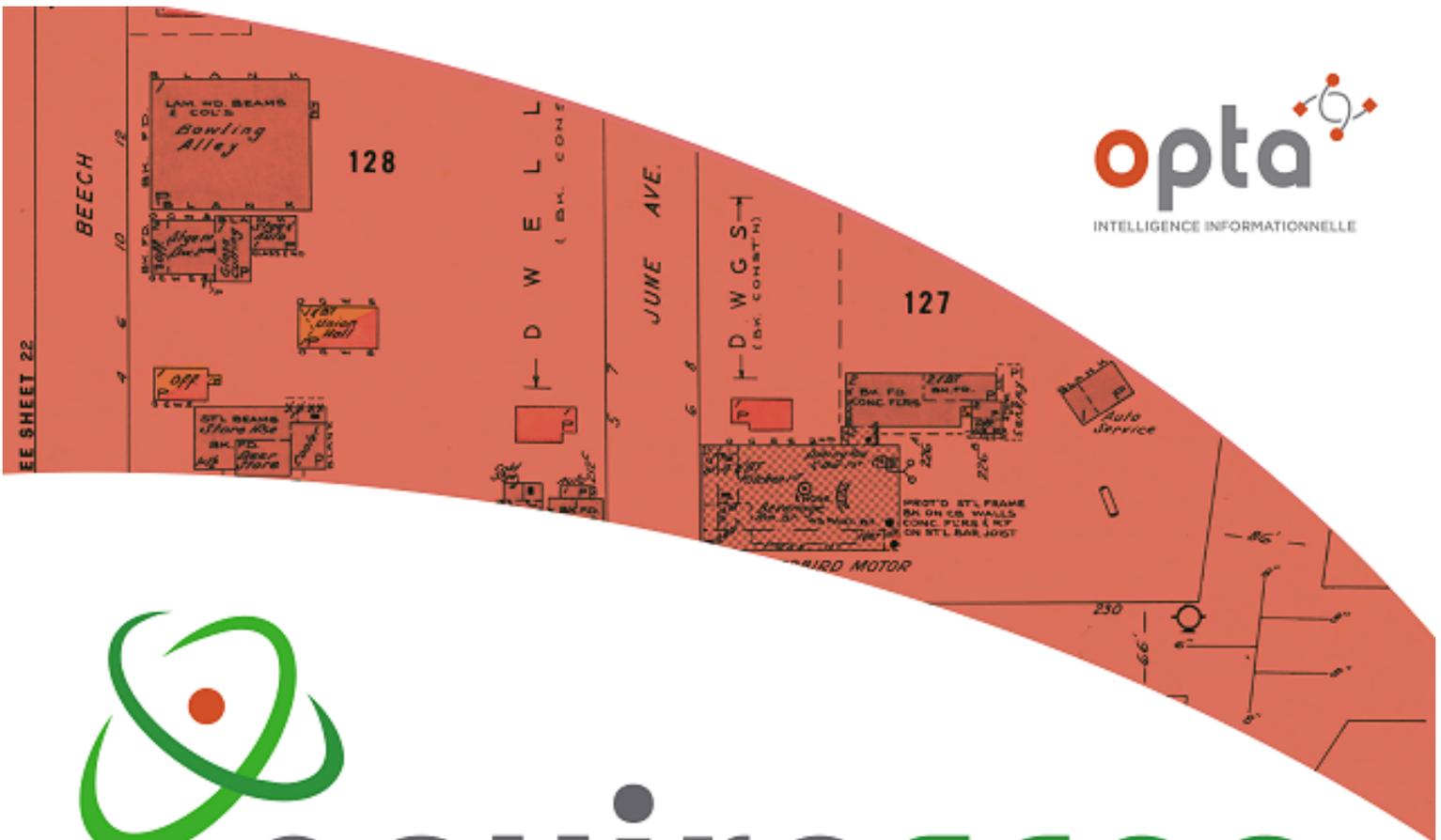
Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019

## **ANNEXE 5**

---

### **RÉPONSE D'OPTA ET DOCUMENTATION DE LA BANQ**




# enviroscan



Une société SCM

175 Commerce Valley Drive W  
Markham, Ontario L3T 7Z3

Tél. : 905-882-6300

Site Web : [www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)

Dominique

Adresse du site :

990 Avenue Roland Beaudin Québec 1/2bec QC Canada

Demande par :

1/2tienne C1 1/2ff 1/2

Groupe ABS

No de projet :

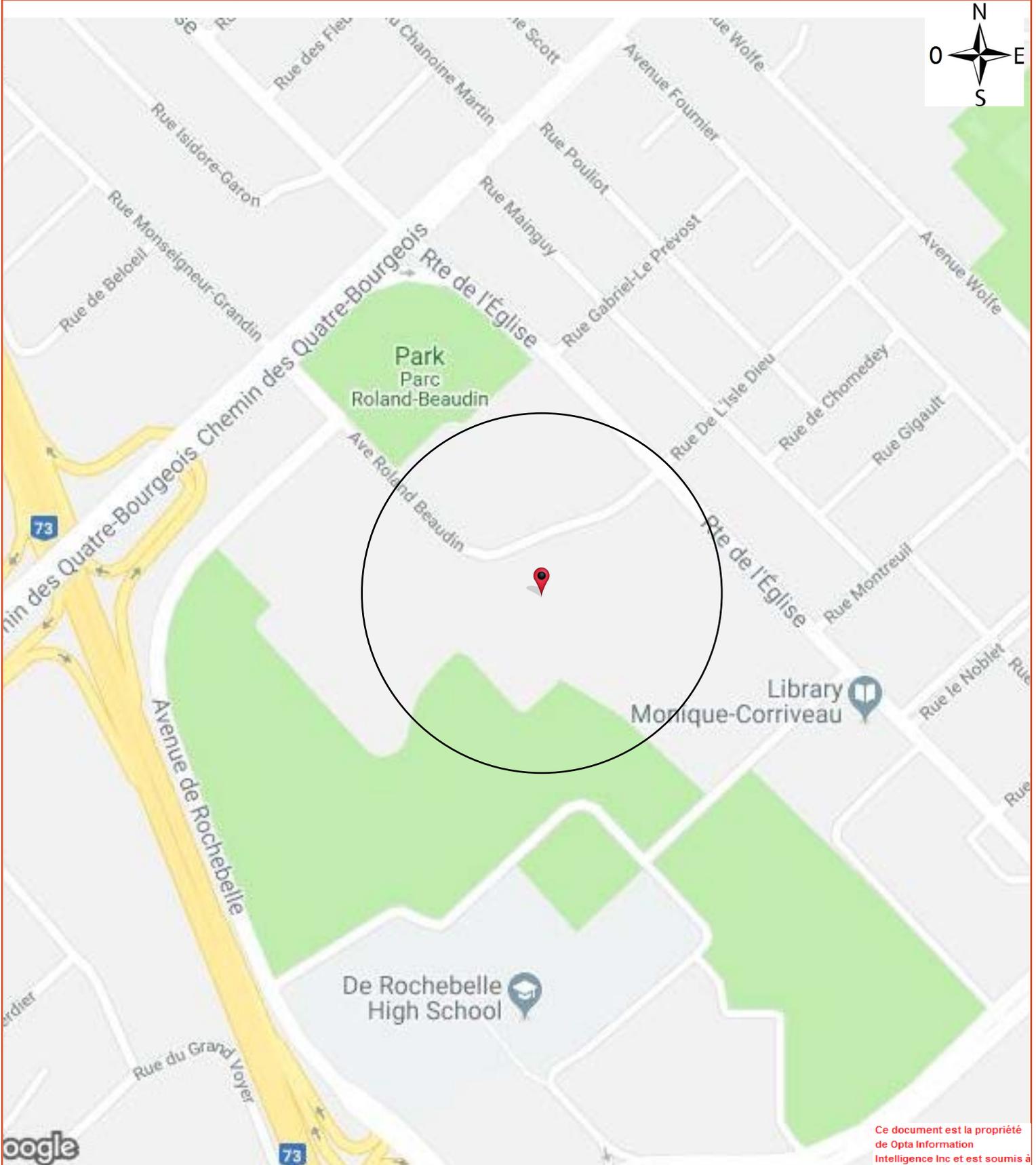
Numéro de Projet:

Date d'achèvement :

No de commande Opta :

55744

12/3/2018 10:29:55 AM



# Opta Services environnementaux Rapport d'antécédents du risque relatif à l'environnement (HEIRS)

## Modalités

### Rapport

Les documents (ci-après appelés les « documents ») qui doivent être publiés dans le cadre du rapport (ci-après appelé le « rapport ») qui doit être livré à l'acheteur comme décrit ci-dessus sont des documents qui figurent dans les dossiers d'Opta concernant la propriété décrite (ci-après appelée la « propriété »). Opta ne fait ni assertion ni garantie concernant les documents, y compris, notamment, en ce qui concerne leur exhaustivité, leur exactitude ou leur utilité, et elle n'affirme ni ne garantit qu'il s'agit des seuls plans et rapports préparés à l'égard de la propriété. Les documents sont à jour à la date qui y figure. Toute interprétation des documents, le cas échéant, est faite par déduction fondée sur l'information qui est apparente et évidente au recto des documents seulement. Opta n'affirme ni ne garantit que des interprétations autres que celles mentionnées n'existent pas provenant d'autres sources. Le rapport est préparé uniquement pour l'acheteur des services, comme susmentionné.

### Avis de non-responsabilité

Opta dénie toute responsabilité pour des pertes ou des dommages, quels qu'ils soient, qu'ils soient consécutifs ou autres, quelle que soit la façon dont ils ont été causés, engagés ou subis, qui découlent directement ou indirectement des services (lesquels comprennent, notamment, la préparation du rapport prévu aux présentes), y compris, notamment, les pertes ou les dommages découlant directement ou indirectement de toute rupture de contrat, fondamentale ou autre, de la créance donnée aux rapports d'Opta ou de tout acte délictueux ou omission par les agents, les employés ou les représentants d'Opta.

### Intégralité de l'entente

Les parties aux présentes conviennent d'être liés par les modalités des présentes. Le formulaire de demande constitue l'intégralité de l'entente entre les parties concernant le sujet des présentes et il remplace la totalité des ententes, des négociations et des discussions antérieures ou contemporaines, qu'elles soient verbales ou écrites, et il n'existe ni assertion, ni garantie, ni autre entente entre les parties concernant le sujet des présentes autres que celles qui font spécifiquement partie des présentes. Aucun supplément, aucune modification, aucune renonciation et aucune résiliation de la demande ne sont contraignants, sauf s'ils sont confirmés par écrit par les parties aux présentes.

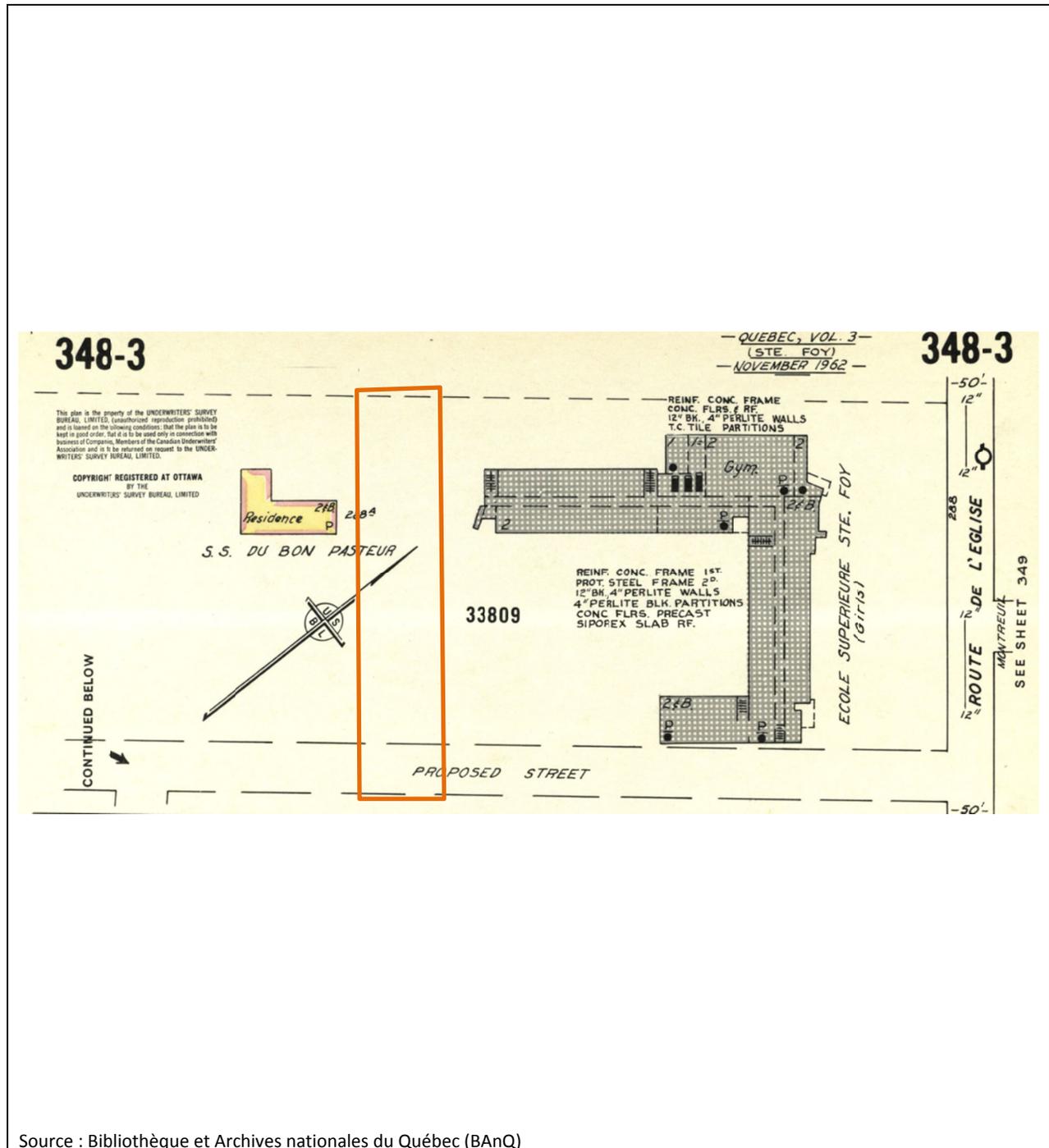
### Document en vigueur

En cas de conflit ou de contradiction entre les dispositions des présentes et les rapports, les droits et les obligations des parties seront considérés comme étant régis par le formulaire de demande, qui sera le document primordial.

### Loi

La présente entente est régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui s'y appliquent.





Source : Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

**EXTRAIT DU PLAN D'ASSURANCE INCENDIE DE 1951-1962**

Préparé par : É. Côté, géo. stag.  
Approuvé par : C. Daigneault, ing.

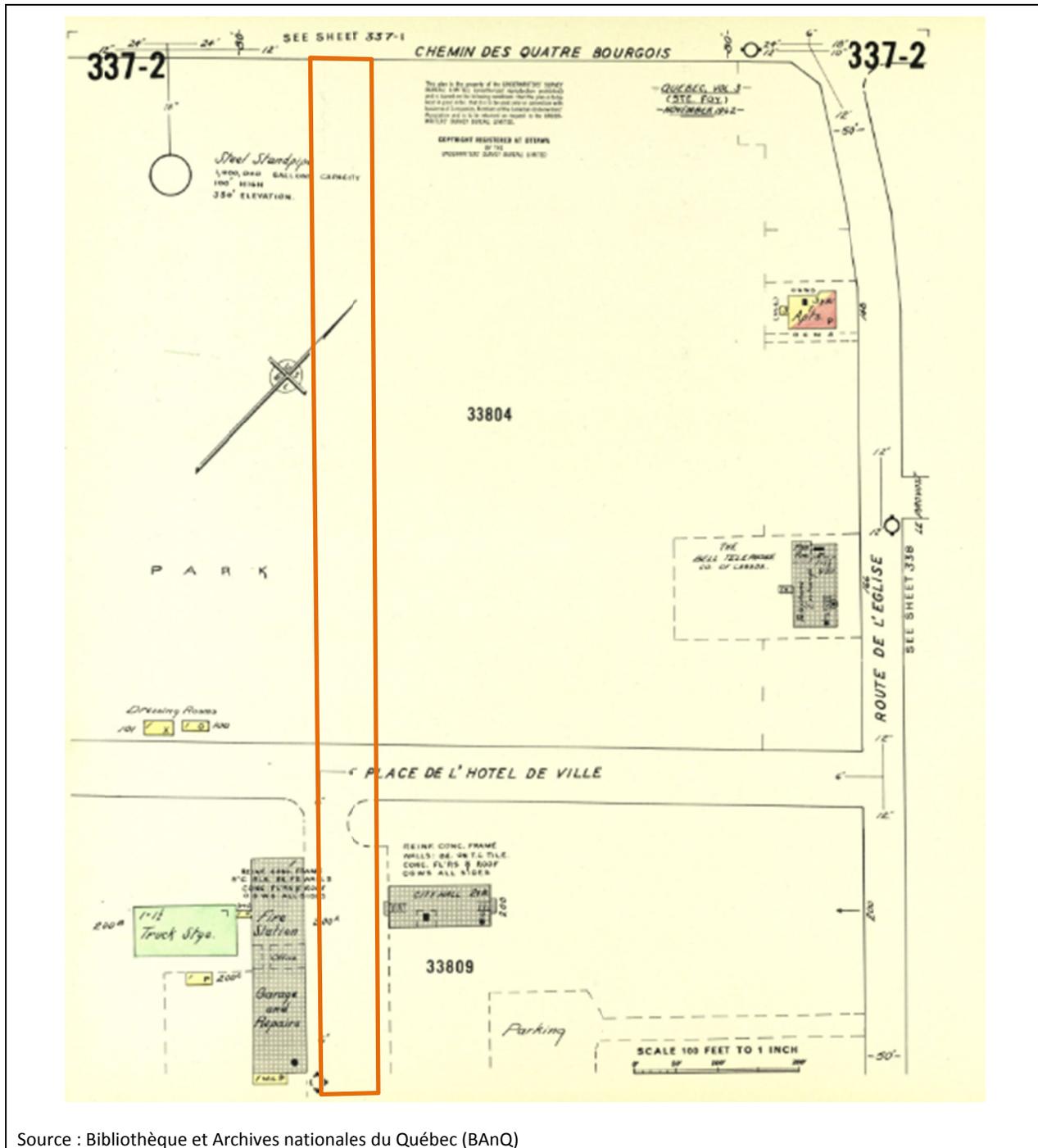
Date : Janvier 2019

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019



**EXTRAIT DU PLAN D'ASSURANCE INCENDIE DE 1951-1962**

Préparé par : É. Côté, géo. stag.

Date : Janvier 2019

Approuvé par : C. Daigneault, ing.

Client : QUEBEC104

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE – PHASE I**

Projet de tramway – Tronçon 5 : avenue Roland-Beaudin entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard Hochelaga, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge à Québec, Québec

N/D : E7-14-1664-22 | Janvier 2019

## **ANNEXE 6**

---

### **DOCUMENTATION DU MELCC**

PAR COURRIEL  
[ecote@groupeabs.com](mailto:ecote@groupeabs.com)

Québec, le 19 novembre 2018

Monsieur Étienne Côté, géo. stag.  
Chargé de projets  
Groupe ABS inc.  
3685, boulevard Wilfrid-Hamel  
Québec (Québec) G1P 1W6

V/Réf. : E7-14-1664-22

**Objet : Demande d'accès aux documents concernant divers lots – Roland-  
Beaudin – entre Quatre-Bourgeois et Hochelaga, Québec**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 30 octobre dernier concernant l'objet précité.

Les documents suivants sont accessibles et joints à la présente. Ce sont :

1. Fiche GTC 550, 17 novembre 2004, 2 pages
2. Rapport d'intervention d'urgence, 5 mai 2015, 27 pages
3. Caractérisation du sol, décembre 1989, 14 pages
4. Lettre du ministère, 5 décembre 1990, 2 pages
5. Rapport de suivi sur la contamination par des poussières, 29 novembre 1990, 2 pages

Vous noterez que, dans le document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53, 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, par courriel, à l'adresse [dr03.accesinfo@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:dr03.accesinfo@mddelcc.gouv.qc.ca).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

...2

JV/



Jeannot Villeneuve  
Répondant de l'accès aux documents  
pour la Capitale-Nationale

p. j. (3)

**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**

**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 550

NO LIEU : 53812186

ANCIEN NO GTC : 032

**DOSSIER**

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : École Rochebelle

NOM DE LA FICHE GTC : École Rochebelle

**TYPES DE PROPRIÉTAIRE**

Parapublic

**SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

**LOCALISATION**

**ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION**

**ADRESSE**

1095, rue de Rochebelle  
Québec (Québec)

**MUNICIPALITÉ**

Québec

**MRC**

Ville de Québec

**CODE POSTAL**

G1V 4P8

**LOCALISATION CADASTRALE**

**LOT**

**RANG, CONCESSION ...**

**CADASTRE**

**CADASTRE DU QUÉBEC**

1665013

**COORDONNÉES**

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,7684284728

LONGITUDE : -71,2979039507

**AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION**

**ADRESSE**

**MUNICIPALITÉ**

**CODE POSTAL**

**CARACTÉRISTIQUES**

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

**VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>**

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		180	180
TRAITÉS / EXCAVÉS		76	76
RÉSIDUELS (*)		104	104

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> : 324

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

**NATURE DES CONTAMINANTS**

**SOLS**

Plomb (Pb)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : INORGANIQUE

**EAU SOUTERRAINE**

**EAU SOUTERRAINE**

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**

**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 550

NO LIEU : 53812186

ANCIEN NO GTC : 032

**TRAITEMENT DU DOSSIER**

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1989

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE : 1991

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

**ÉTAPES D'AVANCEMENT**

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE	
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1989
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1990
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	1990

**TECHNIQUES DE RÉHABILITATION**

**IN SITU**

**RESPONSABLES DU DOSSIER**

Confinement des sols

Fréchette, Réjean

Enfouissement dans un lieu à sécurité accrue

**DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU**

**CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU**

**QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT**

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

**CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION**

**DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN**

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

**ANNOTATION DE LA FICHE**

L'eau souterraine n'a pas été caractérisée puisqu'il semblait fort peu probable qu'elle soit contaminée.

Les sols résiduels ont été confinés par la mise en place d'une dalle de béton.

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2004-11-17

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2018-11-16

## INTERVENTION TERRAIN

## 1 Identification

Date de l'événement : 2015-05-05	Heure de l'évènement : 16 h 00	
Date du signalement : 2015-05-05	Heure du signalement : 17 h 22	
Date de l'intervention : 2015-05-05	Heure de début : 17 h 35	Heure de fin : 20 h 00
Intervenant d'urgence : Normand Brault		Accompagné de :

N° intervention : 300959385	Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° gestion documentaire : 7110-03-15-23027-01	N° du rapport d'urgence : 401248215
N° demande : 200395891	Type de demande : Urgence
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	
Objet de l'intervention : Signalement d'un déversement huile isolante sur le terrain École secondaire de Rochebelle	

Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
Yvan Lévesque	Chef équipe d'urgence	H.Q.	art 53-54

Lieu	
Nom du lieu : École secondaire de Rochebelle	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2154487	Type de lieu : établissement d'enseignement
Localisation du lieu :	
Adresse du lieu : 1095, avenue De Rochebelle Québec (Québec) G1V 4P8	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	
Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol	Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Hydro-Québec		75, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4	11141181

Conditions météo	<input type="checkbox"/> SO
Vents violents	

Produits en cause	Ajouter un produit	<input type="checkbox"/> SO					
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité
Huile de transformateur			liquide	approximative	370	50	litres

Organismes impliqués (Personnes rencontrées)	<input type="checkbox"/> SO	
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Yvan Lévesque	Chef équipe urgence HQ	
art. 53-54	Chef équipe de nettoyage SANIVAC	art. 53-54

Mode d'identification		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

Photos numériques	<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 6	Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Normand Brault avec un appareil photo de type Panasonic Lumix DMC-SZ1. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-03\brano01\7110-03-15-23027-01 Rochebelle

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Autres pièces annexées au rapport  SO

Échantillons  SO

## 2 Journal des opérations (rapport détaillé)

Date	Heure	Activités
1	2015-05-05	<p><b>De :</b> 17h30 <b>À :</b> 19h00</p> <p>À 17h35, le COG m'informe qu'un feu de broussailles a brûlé un poteau électrique appartenant à HQ. Ce poteau a cédé et les trois transformateurs sont tombés au sol sur le stationnement de l'École secondaire de Rochebelle.</p> <p>À 18h00 j'arrive sur les lieux et constate ceci :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une équipe de SANIVAC est sur place et est à terminer la récupération de l'huile isolante de trois transformateurs qui sont au sol et qui se sont déversés;</li><li>• Je m'informe auprès de 53-54 contremaître de SANIVAC pour connaître la quantité d'huile récupérée. Il me confirme qu'ils ont récupéré environ 50 litres;</li><li>• J'ai par la suite demandé au chef d'équipe d'H-Q la quantité d'huile pouvant être contenue pour chaque transformateur. La réponse est 140 litres par transformateur, soit un total de 420 litres déversés pour les trois transformateurs.</li><li>• Alors que le responsable d'HQ et le chef d'équipe de SANIVAC discute d'une solution possible de nettoyage d'asphalte, je leur suggère qu'une excavation de l'asphalte pourrait s'avérer nécessaire pour récupérer les 300 litres manquant. M. Lévesque me répond qu'il validera avec le chef des services techniques afin de déterminer le suivi à donner à ce déversement. Un carottage est mentionné comme moyens de déterminer le niveau de contamination.</li><li>• À 19h15 je quitte les lieux. Fin de l'intervention Urgence-Environnement.</li></ul>

## 3 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

2015-05-06 : suivi de Pascal Bolduc, Coordonnateur U-E auprès d'un responsable en Environnement Hydro-Qc. Des travaux de décontamination avec excavation des sols contaminés sont planifiés le 7 mai 2015.

## 4 Conclusion

Hydro-Québec a procédé rapidement à une récupération partielle du produit déversé et procédera aux travaux complémentaires dans les prochains jours. Fin de l'intervention Urgence-Environnement.

## Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

## 5 Recommandations

Ainsi, je recommande de transférer ce dossier au secteur Industriel de la DR 03 pour un suivi approprié.

### Autres éléments pertinents

Rédigé par : Normand Brault

Signature :

Date de signature : 2015-05-07

## 6 Vérification du rapport d'urgence

Approuvé par : Pascal Bolduc

Fonction : Coordonnateur régional Urgence-Environnement

Signature :

Date : 22 mai 2015

Commentaires :

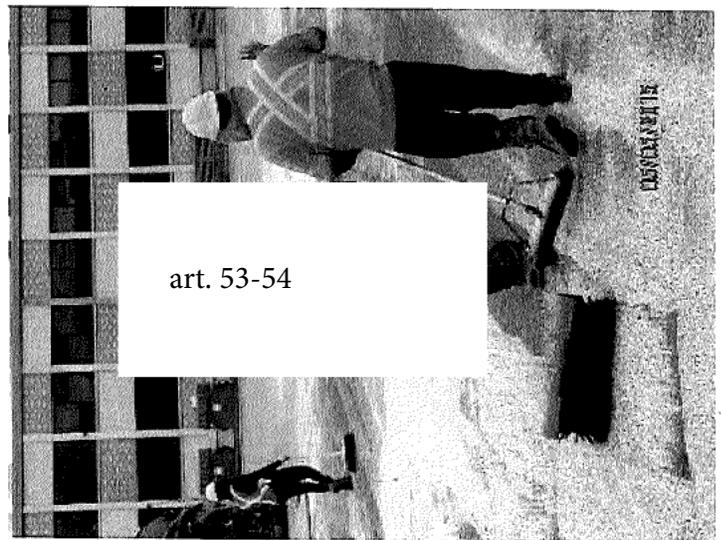
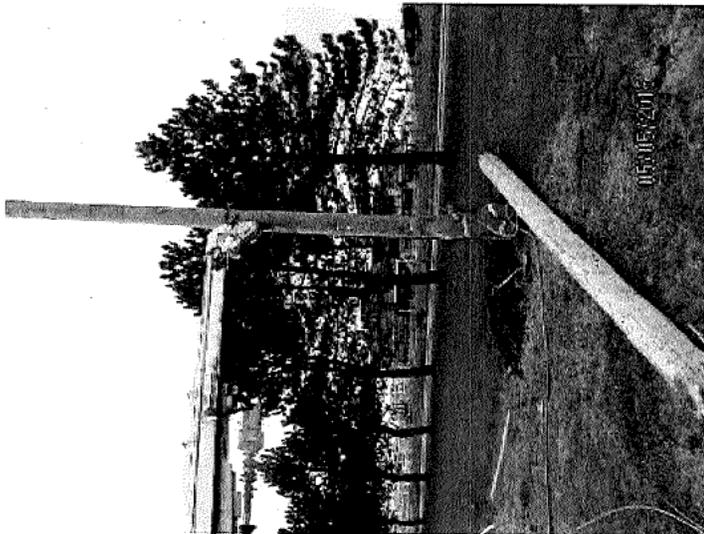
D'accord avec la recommandation

École de la Rochebelle à Sainte-Foy, le 5 mai 2015



École Rochebelle 5 mai 001.jpg

École Rochebelle 5 mai 002.jpg



École Rochebelle 5 mai 003.jpg

École Rochebelle 5 mai 004.jpg

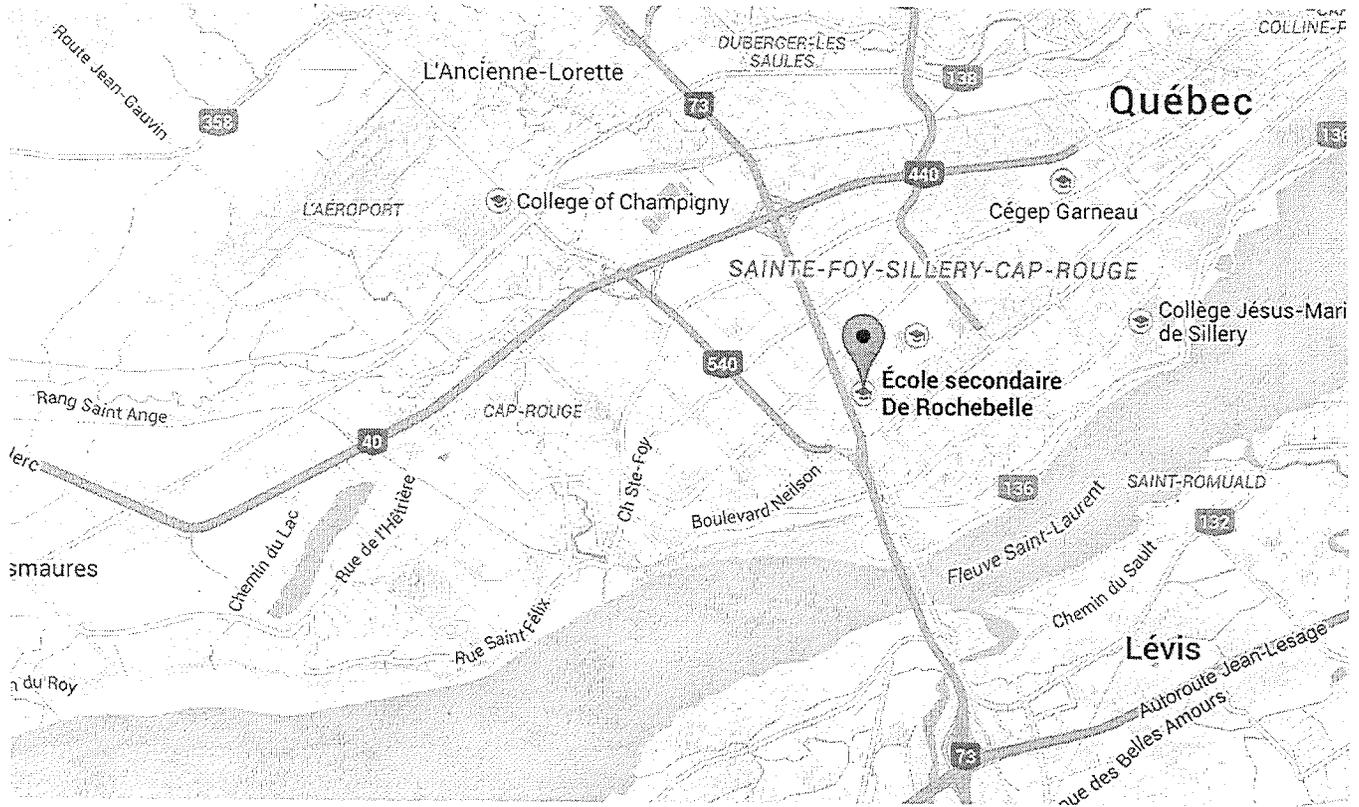


École Rochebelle 5 mai 005.jpg

École Rochebelle 5 mai 006.jpg



École secondaire De Rochebelle  
1095 Avenue de Rochebelle, Québec, QC G1V 4P8  
(418) 652-2167





**Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques**



[Accueil](#) | 
 [Plan du site](#) | 
 [Nous joindre](#) | 
 [Portail Québec](#) | 
 [À propos du site](#) | 
 [Recherche](#) | 
 [English](#)

[Le ministre](#) | 
 [Le Ministère](#) | 
 [Air et changements climatiques](#) | 
 [Biodiversité](#) | 
 [Développement durable](#) | 
 [Eau](#) | 
 [Évaluations environnementales](#)  
[Matières résiduelles](#) | 
 [Milieu agricole](#) | 
 [Milieu industriel](#) | 
 [Pesticides](#) | 
 [Regards sur l'environnement](#) | 
 [Terrains contaminés](#)

**Le Ministère**

- Renseignements généraux
- Communiqués de presse
- Nos activités et services
- Nos engagements
- Nos programmes
- Le Fonds vert
- Nos publications
- En région
- Emplois
- Centre d'expertise en analyse  
environnementale du Québec
- Centre d'expertise hydrique du  
Québec

## Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement :	<b>BRIS D'ÉQUIPEMENT</b>	
Date de signalement de l'événement :	5 mai 2015	
Numéro de dossier :	300959385	<u>Catégorie</u> : 1
Lieu de l'événement :	1095, rue de la Rochebelle	
Municipalité ou territoire :	Québec (Ste-Foy)	
Région administrative :	Capitale-Nationale	
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Huile isolante - 370 litres	
Milieu(x) touché(s) :	Stationnement asphalté	
Autres ministères et organismes publics impliqués :	Ville de Québec, équipe matières dangereuses	
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence-Environnement	
Autres informations :		

\* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.





**Bolduc, Pascal**

---

**De:** Bolduc, Pascal**Envoyé:** 24 juillet 2015 14:01**À:** Grimard, Claude**Objet:** TR : Rapport de déversement accidentel - École de Rochebelle Québec

Rebonjour Claude

Je te transfère le rapport d'intervention H-Qc pour le suivi du déversement d'huile isolante à l'école Rochebelle.

J'ai demandé à Mme Labrie de me faire parvenir une copie du certificat d'analyse qui confirme l'absence de contamination.

Je le ferai suivre au CCEQ industriel.

Bonne fin de journée

-----Message d'origine-----

**De :** Labrie, Suzanne [mailto:Labrie.Suzanne@hydro.qc.ca]**Envoyé :** 24 juillet 2015 11:29**À :** Bolduc, Pascal**Objet :** Rapport de déversement accidentel - École de Rochebelle Québec

Bonjour,

Tel que demandé, voici une copie du rapport de déversement accidentel pour le déversement mentionné en rubrique.

J'espère que tout va à votre satisfaction.

Meilleures salutations!

Suzanne Labrie, M.Sc.

**Conseillère-Environnement - Gestion des contaminants**

Unité Environnement et gestion documentaire

Direction Affaires réglementaires et environnement

Hydro-Québec Distribution

625 boulevard Lebourgneuf, Québec (Québec), G2C 1P1

Tél: (418) 845-6600 poste 7273

Fax: (418) 845-7255

2015-07-24

---



**Bolduc, Pascal**

---

**De:** Labrie, Suzanne [Labrie.Suzanne@hydro.qc.ca]

**Envoyé:** 24 juillet 2015 11:29

**À:** Bolduc, Pascal

**Objet:** Rapport de déversement accidentel - École de Rochebelle Québec

Bonjour,

Tel que demandé, voici une copie du rapport de déversement accidentel pour le déversement mentionné en rubrique.

J'espère que cela vous sera à votre satisfaction.

Meilleures salutations!

Suzanne Labrie, M.Sc.

**Conseillère-Environnement - Gestion des contaminants**

Unité Environnement et gestion documentaire

Direction Affaires réglementaires et environnement

Hydro-Québec Distribution

625 boulevard Lebourgneuf, Québec (Québec), G2C 1P1

Tel: (418) 845-6600 poste 7273

Fax: (418) 845-7255

2015-07-24

---



A

# RAPPORT DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

D2015-0305

COMPLÉTÉ

**Date de l'événement \*** : 2015-05-05 **Heure :** 14:10:00  
**Unité responsable \*** : Environnement (Montmorency, Matapédia et Réseaux autonomes)  
**Domaine \*** (CSP seulement) : --  
**Unité d'installation \*** (HQT seulement) : --  
**Coordonnateur** (environnement) : LABRIE, Suzanne  
**Responsable local** (différent de cons. Environnement) : Levesque, Yvan  
**Fournisseur responsable du déversement :**  Oui  Non

### Plaintes et/ou couverture médiatique

- Client (incluant TDPR et SIC)  
 Couverture médiatique  
 Environnement Canada  
 Ministère de l'Environnement (MDDEFP)  
 Ministère des Ressources naturelles  
 Ministère des Transports  
 Impact notoire sur l'environnement  
 Autre (voir Chronologie des événements)

### Cause du déversement \*

- Action humaine involontaire  Fuite lente  
 Bris d'équipement / composante  Incendie  
 Collision  Vandalisme et vol  
 Éclatement, explosion  Indéterminée  
 Éléments naturels  Autre  
 Faune

### Avis

Organisme	Personne avisée	Date	Heure
<input type="checkbox"/> Environnement Canada			
<input type="checkbox"/> Garde Côtière du Canada			
<input checked="" type="checkbox"/> Ministère de l'Environnement (MDDEFP)	Stéphanie Jobin	2015-05-05	17:20:00
<input type="checkbox"/> Ministère des ressources naturelles			
<input type="checkbox"/> Ministère des Transports			
<input type="checkbox"/> Municipalité			

### Documents disponibles

Type de document	Titre du document	Classement
<input type="checkbox"/> Bon de connaissance		
<input type="checkbox"/> Communications diverses		
<input checked="" type="checkbox"/> Factures		
<input type="checkbox"/> Fiche de renseignements		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan, croquis ou schéma		
<input type="checkbox"/> Rapport de caractérisation		
<input checked="" type="checkbox"/> Rapport de déversement		
<input type="checkbox"/> Rapport de restauration		
<input type="checkbox"/> Rapport post-mortem		
<input type="checkbox"/> Résultats analytiques		
<input type="checkbox"/> Autre (voir Chronologie des événements)		

**Chronologie des événements :** Poteau cassé dans la cour d'une école, qui contenait 3 transformateurs.

\* Information obligatoire dans le système Oups!

<b>Catégorie *</b>	<input type="checkbox"/> Installations <input type="checkbox"/> Véhicules hors installation <input checked="" type="checkbox"/> Réseau de distribution	<b>Type :</b> _____ <b>Nom :</b> _____
<b>Déversement a touché l'environnement :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<b>Équipement *</b>	: Transformateur aérien <b>Tension :</b> _____	
<b>N° d'identification ou d'inventaire</b>	: C6R1Z	
<b>Adresse du déversement *</b>	: MY: rive-Nord, 1095 route de l'église, Québec (école de Rochebelle)	
<b>Code de localisation du bâtiment</b>	:	
<b>Région administrative du Québec</b>	: 03 - Capitale-Nationale	

### Conditions météorologiques

- Ciel dégagé
- Faible pluie
- Forte pluie
- Neige
- Nuageux
- Venteux
- Indéterminé

### Milieux contaminés

- Air ambiant
- Aire de circulation, stationnement
- Atteinte à la santé, à la vie, à la sécurité, au bien-être, au confort
- Bâtiment
- Clôture
- Cour à matériaux
- Égouts, PA et PT
- Emprise de ligne
- Fossé
- Piscine
- Plan d'eau, ruisseau
- Propriété appartenant à des tiers
- Puits d'eau potable
- Route, rue, trottoir
- Terrain aménagé
- Terrain d'Hydro-Québec
- Terrain vague
- Végétaux
- Zone de chantier

### Mesures de protection

- Alarme
- Bassin de rétention
- Digue de sable ou autres matériaux
- Muret de confinement
- Réservoir
- Séparateur
- Tapis absorbant
- Indéterminée
- Autre (voir Remarques)

**Remarques :** Stationnement d'une cour d'école

\* Information obligatoire dans le système Oups!

A

# RAPPORT DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

D2015-0305

COMPLÉTÉ

Produit primaire *	Produit secondaire
<b>Catégorie *</b> : <input type="checkbox"/> Gaz <input checked="" type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Solide	<b>Catégorie</b> : <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Liquide <input type="checkbox"/> Solide
<b>Type de produit *</b> : Huile isolante <b>Description de la matière solide *</b> : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>	<b>Type de produit :</b> _____ <b>Description de la matière solide :</b> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>

<b>Quantité totale déversée *</b>	: 320,00	<b>Unité</b>	: L
<b>Quantité déversée dans l'environnement*</b>	:	<b>Unité</b>	:
<b>Quantité totale dans l'appareil BPC</b>	:	<b>Unité</b>	:
			(ppm)
<b>État de la récupération *</b>	: <input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Terminé <input type="checkbox"/> SO	<b>Date</b>	: 2015-05-07
<b>Appréciation de la quantité récupérée *</b>	: 100%		
<b>Délai d'intervention *</b>	: 00: 02: 35		(JJ:HH:MM)

### Matières récupérées

Matières	Quantité	Unité	Analyse
<input checked="" type="checkbox"/> Absorbants	3	Barils	[ ]
<input type="checkbox"/> Débris solides			[ ]
<input checked="" type="checkbox"/> Eau contaminée	135,00	L	[ ]
<input type="checkbox"/> Neige contaminée			[ ]
<input type="checkbox"/> Produit déversé			[ ]
<input checked="" type="checkbox"/> Sols contaminés	191,62	Tonne Métrique	[ ]
<input type="checkbox"/> Végétaux			[ ]

### Ressource(s) extérieure(s)

Nom	Firme/unité
Martin Blais	Sanivac

**Remarques :** Première intervention réalisée le 5 mai et une seconde intervention réalisée le 7 mai et une troisième le 8 mai.

\* Information obligatoire dans le système Oups!



**Bolduc, Pascal**

---

**De :** Bolduc, Pascal  
**Envoyé :** 3 août 2015 11:33  
**À :** Grimard, Claude  
**Objet :** TR : Demande d'analyse  
Pour suivi de dossier CCEQ industriel.

Pascal Bolduc  
Coordonnateur Urgence-Environnement  
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches  
(418) 386-8000 poste 235

-----Message d'origine-----

**De :** Labrie, Suzanne [mailto:Labrie.Suzanne@hydro.qc.ca]  
**Envoyé :** 27 juillet 2015 15:34  
**À :** Bolduc, Pascal  
**Objet :** TR: Demande d'analyse

Bonjour M. Bolduc,

Voici les résultats d'analyse demandés pour le fond d'excavation dans le dossier de l'école De Rochebelle .

Meilleures salutations!

Suzanne Labrie, M.Sc.  
Conseillère-Environnement / gestion des contaminants  
Unité Environnement et gestion documentaire - Montmorency  
Tel: 730-7273  
Fax : 730-7255  
Labrie.suzanne@hydro.qc.ca

---

**De :** Info Sanivac [mailto:info.sanivac@environnementsanivac.com]  
**Envoyé :** 27 juillet 2015 08:06  
**À :** Labrie, Suzanne  
**Objet :** TR: Demande d'analyse

Bonjour,

Voici les rapports d'analyse manquants

Bonne journée

art. 53-54  
Environnement Sanivac  
1640, Av. De l'Énergie  
Alma, Québec  
G8C1M6  
Tél: 418-662-9696 poste:

2015-08-03

---

Fax: 418-662-9626

Sans frais: 1-866-336-9696

Site internet: [www.environnementsanivac.com](http://www.environnementsanivac.com)



2015-08-03

**Bolduc, Pascal**

---

**De:** Labrie, Suzanne [Labrie.Suzanne@hydro.qc.ca]

**Envoyé:** 27 juillet 2015 15:34

**À:** Bolduc, Pascal

**Objet:** TR: Demande d'analyse

Bonjour M. Bolduc,

Voici les résultats d'analyse demandés pour le fond d'excavation dans le dossier de l'école De Rochebelle .

Meilleures salutations!

**Suzanne Labrie, M.Sc.**

Conseillère-Environnement / gestion des contaminants  
Unité Environnement et gestion documentaire - Montmorency

Tel: 730-7273

Fax : 730-7255

Labrie.suzanne@hydro.qc.ca

---

**De :** Info Sanivac [mailto:info.sanivac@environnementsanivac.com]

**Envoyé :** 27 juillet 2015 08:06

**À :** Labrie, Suzanne

**Objet :** TR: Demande d'analyse

Bonjour,

Voici les rapports d'analyse manquants

Bonne journée

art. 53-54

Environnement Sanivac

1640, Av. De l'Énergie

Alma, Québec

G8C1M6

Tél: 418-662-9696 poste:

Fax: 418-662-9626

Sans frais: 1-866-336-9696

Site internet: [www.environnementsanivac.com](http://www.environnementsanivac.com)



2015-09-01

---



**Bolduc, Pascal**

---

**De:** Bolduc, Pascal  
**Envoyé:** 24 juillet 2015 13:30  
**À:** 'Labrie, Suzanne'  
**Objet:** RE : Rapport de déversement accidentel - Sacré-Coeur-de-Jésus

Bonjour Mme Labrie et merci pour le suivi.

SVP, me faire parvenir une copie des certificats d'analyse qui démontre qu'il n'y a plus de contaminant aux deux endroits, école Rochebelle et Sacré-Coeur-de-Jésus.

Merci

-----Message d'origine-----

**De :** Labrie, Suzanne [mailto:Labrie.Suzanne@hydro.qc.ca]  
**Envoyé :** 24 juillet 2015 11:32  
**À :** Bolduc, Pascal  
**Objet :** Rapport de déversement accidentel - Sacré-Coeur-de-Jésus

Bonjour,

Tel que demandé, voici le rapport de déversement accidentel du déversement mentionné en rubrique.

Espèrent le tous à votre satisfaction.

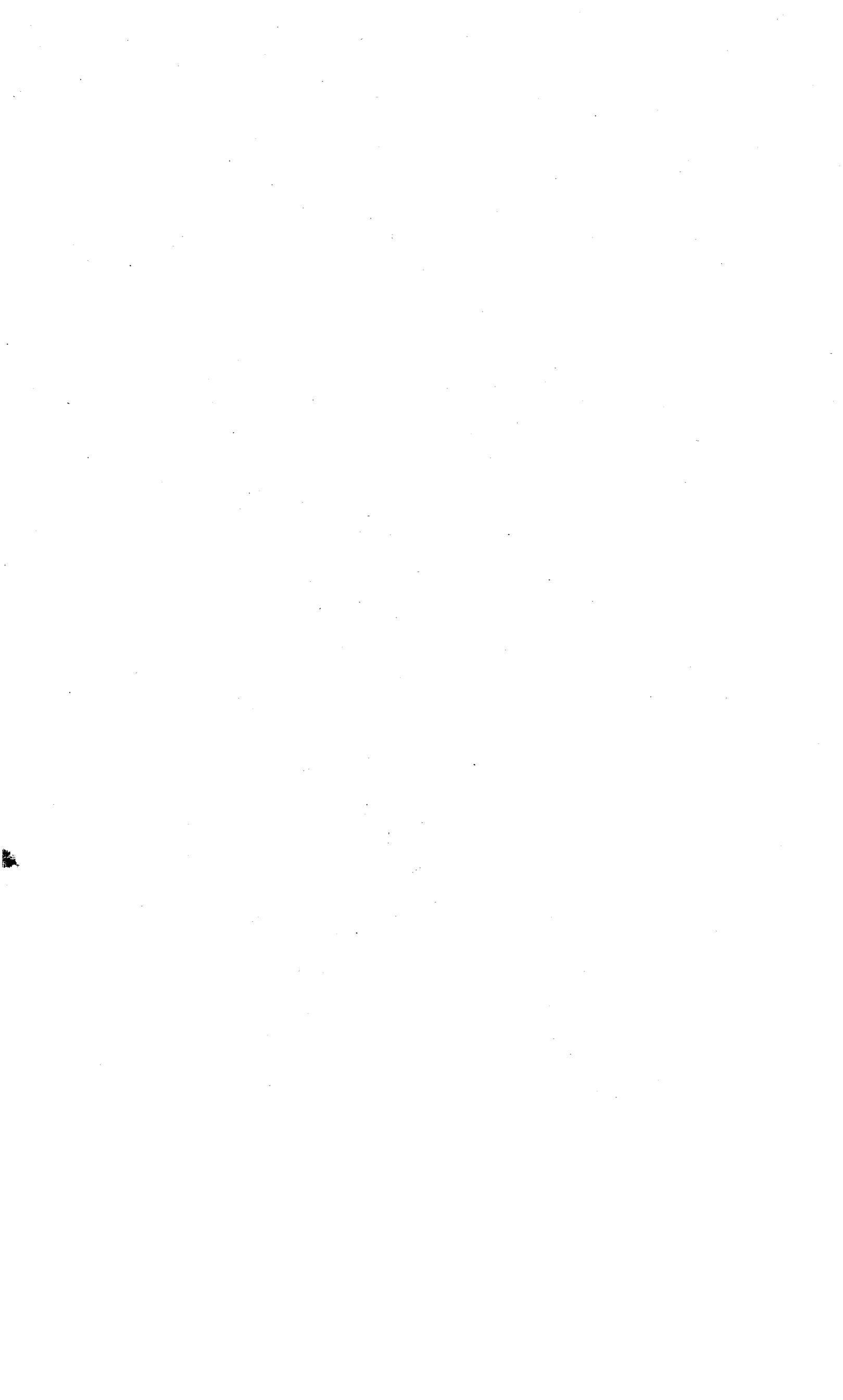
Recevez nos meilleures salutations!

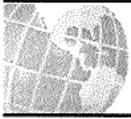
Suzanne Labrie, M.Sc.

**Conseillère-Environnement - Gestion des contaminants**  
Unité Environnement et gestion documentaire  
Direction Affaires réglementaires et environnement  
Hydro-Québec Distribution  
2625 boulevard Lebourgneuf, Québec (Québec), G2C 1P1  
Tel: (418) 845-6600 poste 7273  
Fax: (418) 845-7255

---

2015-08-31





**NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC**  
1640 DEL'ENERGIE  
ALMA, QC G8C1M6  
(418) 662-9696

**À L'ATTENTION DE:**

**N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga**

**N° BON DE TRAVAIL: 15Q970473**

**ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Francois Boutin, Chimiste**

**DATE DU RAPPORT: 2015-05-07**

**VERSION\*: 1**

**NOMBRE DE PAGES: 7**

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

**\*NOTES**

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



### HAP (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-07

DATE

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:
							HQ 1095 de Hochelaga Sol
							MATRICE:
							DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:
							2015-05-07 6515442
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Acénaphylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	0.2[A-B]
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	0.1[A]
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0.1
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<A]
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	0.2[A-B]
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1[<A]
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	1.0[A-B]
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	0.3[A-B]
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-1 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Méthyl-2 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Diméthyl-1,3 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap



## Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970473

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

À L'ATTENTION DE:

PRÉLEVÉ PAR: art. 53-54

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C

### HAP (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-07

DATE

Étalon de recouvrement	Unités	Limites	HQ 1095 de Hochelaga Sol DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-05-07 6515442
Rec. Acénaphthène-d10	%	40-140	97
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%	40-140	105
Rec. Pyrène-d10	%	40-140	92

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C)

**Certifié par:**

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap



### Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-07

DATE

IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON: HQ 1095 de

Hochelaga

MATRICE: Sol

DATE D'ÉCHANTILLONNAGE: 2015-05-07

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	6515442
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	11900[>D]
Étalon de recouvrement	Unités			Limites			
Rec. Nonane	%			40-140			102

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C)

**Certifié par:**

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap.



## Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970473

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

À L'ATTENTION DE:

PRÉLEVÉ art. 53-54

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Cour Parking

### Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-05-07			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
<b>HAP (Sol)</b>															
Acénaphène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Acénaphthylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	98%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	95%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	106%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	119%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(e)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	106%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(b+j+k)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	107%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	110%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	110%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	129%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	112%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	122%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	59%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	103%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluorène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	113%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	131%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	92%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	95%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Pyrene	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-1 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-2 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	99%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	92%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Acénaphène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	73	79%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	85	95%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Pyrène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	76	84%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
<b>Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (Sol)</b>															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	112	102%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:




La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT RAPPORT DE CONTRÔLE DE QUALITÉ**

Page 5 de 7

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis pour analyse.



## Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970473

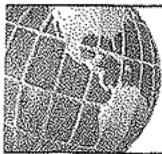
N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

À L'ATTENTION DE:

PRÉLEVÉ PAR: art. 53-54

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Cour Parking

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
<b>Analyse organique de trace</b>					
Acénaphène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Acénaphthylène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(e)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(b+j+k)fluoranthène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Acénaphène-d10	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Pyrène-d10	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-05-07	2015-05-07	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID



### À l'usage exclusif du laboratoire

Condition à l'arrivée : Bonne  Mauvaise (voir notes)   
 Température à l'arrivée : 18°C  
 No de travail AGAT : \_\_\_\_\_  
 Notes : 15 Q 970473

Page 7 de 7

## Chaîne de traçabilité - Environnement

Tél.: 418.266.5511 • Téléc.: 418.653.2335

### Information du client

Compagnie : Empi Suniprep  
 Adresse : 1095 de Hochelaga  
 Téléphone : 418-925-8174 Téléc. : \_\_\_\_\_  
 Projet client : HQ 1095 de Hochelaga  
 Bon de commande : \_\_\_\_\_ Soumission : \_\_\_\_\_  
 Lieu de prélèvement : Cours Park Kévin  
 Prélevé par : art. 53-54

Envoyer le rapport à : AT

art. 53-54

### Commentaires :

2000 inc. com

### Matrice (légende):

S Sol                      R Boue                      ES Eau de surface  
SL Solide                EU Eaux usées            EF Effluent  
SE Sédiment          ST Eau souterraine    AF Affluent  
EP Eau potable (note pour réseau : veuillez fournir votre formulaire MDDEP)

### Délai d'analyse requis

Délai régulier  5 à 7 jours ouvrables      Date requise : \_\_\_\_\_  
 Délai rapide  même journée (6-12 h)       24 heures     48 heures     72 heures  
 Les échantillons reçus après 16 h seront enregistrés comme étant reçus le jour ouvrable suivant.

### Format de rapport

Portrait :  
 1 par page  
 Paysage :  
 plusieurs par page

### Critères à respecter

RMD (mat. lixiviable)       A       B       C       D       Reg. 87 CUM (art. 10)   
 RDS (mat. lixiviable)       Eau consommation       Eau résurgente       Reg. 87 CUM (art. 11)   
 REIM art. \_\_\_\_\_       \*Reg. sur l'enfouissement des sols contaminés      Autre (spécifier) \_\_\_\_\_

Identification de l'échantillon	Date de prélèvement	Matrice	Nombre de contenants
<u>HQ 1095 de Hochelaga</u>	<u>7/5/2015</u>	<u>S</u>	<u>1</u>

<input type="checkbox"/> COV: AGR	<input type="checkbox"/> Chlorobenzènes	<input type="checkbox"/> D130	<input type="checkbox"/> D131	<input type="checkbox"/> Phtalates
<input type="checkbox"/> Composé	<input type="checkbox"/> phénoliques (GC-MS)	<input type="checkbox"/> HAP	<input type="checkbox"/> THM	<input type="checkbox"/> BTEX
<input type="checkbox"/> COV: HHT	<input type="checkbox"/> HMA	<input type="checkbox"/> HMA	<input type="checkbox"/> BTEX	<input type="checkbox"/> THM
<input type="checkbox"/> Hydrocarbures	<input type="checkbox"/> pétroliers C10-C50	<input type="checkbox"/> Huiles et graisses	<input type="checkbox"/> Minérales	<input type="checkbox"/> Totales
<input type="checkbox"/> BPC	<input type="checkbox"/> Concéhères	<input type="checkbox"/> Acides	<input type="checkbox"/> Pesticides (spécifier):	<input type="checkbox"/> Métal (Spécifier)
<input type="checkbox"/> 6 métaux (Cd, Cr, Cu, Ni, Pb, Zn)	<input type="checkbox"/> Métaux TC	<input type="checkbox"/> Cations (Ca, K, Mg, Na)	<input type="checkbox"/> Mécurie (Hg)	<input type="checkbox"/> P total
<input type="checkbox"/> P Inor.	<input type="checkbox"/> o-phosphate	<input type="checkbox"/> Phénols (colorimétriques)	<input type="checkbox"/> DBO5	<input type="checkbox"/> DCO
<input type="checkbox"/> Fluorures	<input type="checkbox"/> Chlorures	<input type="checkbox"/> SO <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> Sulfures	<input type="checkbox"/> Cyanures: Totaux
<input type="checkbox"/> Disponibles	<input type="checkbox"/> Oxydables	<input type="checkbox"/> Azote: NH <sub>4</sub>	<input type="checkbox"/> NO <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> NO <sub>3</sub>
<input type="checkbox"/> NO <sub>2</sub>	<input type="checkbox"/> NO <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> NO <sub>2</sub> +NO <sub>3</sub>	<input type="checkbox"/> Turbidité	<input type="checkbox"/> Couleur
<input type="checkbox"/> pH	<input type="checkbox"/> Alcalinité	<input type="checkbox"/> Conductivité	<input type="checkbox"/> Solides: Totaux	<input type="checkbox"/> Volatils
<input type="checkbox"/> MES	<input type="checkbox"/> MESV	<input type="checkbox"/> COT	<input type="checkbox"/> COD	<input type="checkbox"/> Salinité
<input type="checkbox"/> RMD	<input type="checkbox"/> REIMR art.	<input type="checkbox"/> Règlement 87 CUM - Article 10	<input type="checkbox"/> Article 11	<input type="checkbox"/> Microbiologie (spécifier):

art. 53-54

Date/heure	Échantillon reçu par (nom en toutes lettres et signature)	Date/heure	COPIES :	Page ____ de ____
<u>7/05/2015</u>	<u>[Signature]</u>		Rose - Client	
Date/heure	Échantillon reçu par (nom en toutes lettres et signature)	Date/heure	Jaune - AGAT	N°: <u>26597</u>
	<u>[Signature]</u>		Blanche - AGAT	

8h 20





NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC  
1640 DEL'ENERGIE  
ALMA, QC G8C1M6  
(418) 662-9696

À L'ATTENTION DE:

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970992

ORGANIQUE DE TRACE VÉRIFIÉ PAR: Francois Boutin, Chimiste

DATE DU RAPPORT: 2015-05-08

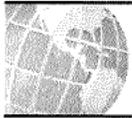
VERSION\*: 1

NOMBRE DE PAGES: 7

Si vous désirez de l'information concernant cette analyse, S.V.P. contacter votre chargé de projets au (418) 266-5511.

\*NOTES

Nous disposerons des échantillons dans les 30 jours suivants les analyses. S.V.P. Contactez le laboratoire si vous désirez avoir un délai d'entreposage.



### HAP (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-08

DATE

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:		#
							#1 1095 rue Hochelaga Sol	#2 1095 rue Hochelaga Sol	
							DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:		
Acénaphène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	1
Acénaphthylène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	1
Anthracène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	1
Benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	2
Benzo(a)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	2
Benzo(e)pyrène	mg/kg					0.1	<0.1	<0.1	
Benzo(b+j+k)fluoranthène	mg/kg	0.1	1	10	136	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Benzo(c)phénanthrène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg	0.1	1	10	18	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Chrysène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	82	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Fluoranthène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Fluorène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg	0.1	1	10	34	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Méthyl-3 cholanthrène	mg/kg	0.1	1	10	150	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Naphtalène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Phénanthrène	mg/kg	0.1	5	50	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Pyrène	mg/kg	0.1	10	100	100	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Méthyl-1 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Méthyl-2 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Diméthyl-1,3 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	mg/kg	0.1	1	10	56	0.1	<0.1[<A]	<0.1[<A]	

Certifié par:

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap



## Certificat d'analyse

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970992

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

PRÉLEVÉ PAR: Mathieu Boulin

À L'ATTENTION DE:

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: C

HAP (Sol)					
DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-08					DATE
		IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:	#1 1095 rue Hochelaga	#2 1095 rue Hochelaga	#:
		MATRICE:	Sol	Sol	
		DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:	2015-05-07	2015-05-07	2
Étalon de recouvrement	Unités	Limites	6519944	6519946	
Rec. Acénaphthène-d10	%	40-140	85	92	
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	%	40-140	92	97	
Rec. Pyrène-d10	%	40-140	91	95	

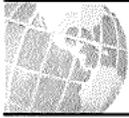
Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C)

**Certifié par:**

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap...



### Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (Sol)

DATE DE RÉCEPTION: 2015-05-08

DATE

Paramètre	Unités	C / N: A	C / N: B	C / N: C	C / N: D	LDR	#1 1095 rue	#2 1095 rue	#:
							Hochelaga	Hochelaga	F
IDENTIFICATION DE L'ÉCHANTILLON:							Sol	Sol	
MATRICE:							Sol	Sol	
DATE D'ÉCHANTILLONNAGE:							2015-05-07	2015-05-07	2
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	mg/kg	300	700	3500	10000	100	<100[<A]	<100[<A]	
Étalon de recouvrement	Unités			Limites					
Rec. Nonane	%			40-140			112	99	

Commentaires: LDR - Limite de détection rapportée; C / N - Critères Normes: A se réfère QC PTC (Critère A), B se réfère QC PTC (Critère B), C se réfère QC PTC (Critère C)

**Certifié par:**

La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDI sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.

**AGAT CERTIFICAT D'ANALYSE**

Cette version remplace et annule toute version, le cas échéant. Ce document ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rap



## Contrôle de qualité

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970992

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

À L'ATTENTION DE:

PRÉLEVÉ PAR: Mathieu Boulin

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Cours arrière

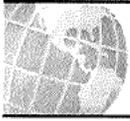
### Analyse organique de trace

Date du rapport: 2015-05-08			DUPLICATA			MATÉRIAU DE RÉFÉRENCE			BLANC FORTIFIÉ			ÉCH. FORTIFIÉ			
PARAMÈTRE	Lot	N° éch.	Dup #1	Dup #2	% d'écart	Blanc de méthode	% Récup.	Limites		% Récup.	Limites		% Récup.	Limites	
								Inf.	Sup.		Inf.	Sup.		Inf.	Sup.
<b>HAP (Sol)</b>															
Acénaphthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	111%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Acénaphthylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	107%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(a)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	113%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(e)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(b+j+k)fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	124%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(c)phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	92%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Benzo(g,h,i)pérylène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	120%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Chrysène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	102%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	112%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,i)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	115%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,h)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	82%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Dibenzo(a,l)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	84%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	116%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluoranthène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Fluorène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	113%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	107%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-3 cholanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	101%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	97%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Phénanthrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Pyrène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	96%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-1 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	105%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Méthyl-2 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	107%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Diméthyl-1,3 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	107%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	1	NA	NA	NA	0.0	< 0.1	110%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Acénaphthène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	96	90%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	1	NA	NA	NA	0.0	117	89%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
Rec. Pyrène-d10	1	NA	NA	NA	0.0	112	84%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%
<b>Hydrocarbures pétroliers C10-C50 (Sol)</b>															
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	1	NA	NA	NA	0.0	< 100	88%	70%	130%	NA	100%	100%	NA	60%	140%
Rec. Nonane	1	NA	NA	NA	0.0	121	113%	40%	140%	NA	100%	100%	NA	40%	140%

Certifié par:



La procédure des Laboratoires AGAT concernant les signatures et les signataires se conforme strictement aux exigences d'accréditation ISO 17025:2005 comme le requiert, lorsque applicable, CALA, CCN et MDDEFP. Toutes les signatures sur les certificats d'AGAT sont protégées par des mots de passe et les signataires rencontrent les exigences des domaines d'accréditation ainsi que les exigences régionales approuvées par CALA, CCN et MDDEFP.



## Sommaire de méthode

NOM DU CLIENT: ENVIRONNEMENT SANIVAC

N° BON DE TRAVAIL: 15Q970992

N° DE PROJET: HQ 1095 de Hochelaga

À L'ATTENTION DE:

PRÉLEVÉ PAR: Mathieu Boulin

LIEU DE PRÉLÈVEMENT: Cours arrière

PARAMÈTRE	PRÉPARÉ LE	ANALYSÉ LE	AGAT P.O.N.	RÉFÉRENCE DE LITTÉRATURE	TECHNIQUE ANALYTIQUE
<b>Analyse organique de trace</b>					
Acénaphène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Acénaphthylène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Anthracène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)anthracène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(a)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(e)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(b+j+k)fluoranthène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(c)phénanthrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Benzo(g,h,i)pérylène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Chrysène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)anthracène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,i)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,h)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Dibenzo(a,l)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-7,12 benzo(a)anthracène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluoranthène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Fluorène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-3 cholanthrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Naphtalène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Phénanthrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Pyrène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-1 naphtalène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Méthyl-2 naphtalène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Diméthyl-1,3 naphtalène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Triméthyl-2,3,5 naphtalène	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Acénaphène-d10	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Benzo(a)anthracène-d12	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Rec. Pyrène-d10	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5102F	MA. 400 - HAP 1.1	GC/MS
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID
Rec. Nonane	2015-05-08	2015-05-08	ORG-160-5100F	MA. 400 - HYD. 1.1	GC/FID



---

**CARACTÉRISATION DU SOL  
DE LA SALLE DE TIR SITUÉE  
DANS LE PAVILLON FÉLIX LECLERC  
École secondaire de Rochebelle**

---

Décembre 1989

---

**ROCHE**

## TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
1.0 INTRODUCTION .....	1
2.0 DESCRIPTION DES LIEUX .....	1
3.0 CARACTÉRISATION DU SOL .....	3
3.1 Plan d'échantillonnage .....	3
3.2 Analyses granulométrique et chimique des sols .....	4
4.0 RÉSULTATS DES ANALYSES .....	6
4.1 Nature du sol .....	6
4.2 Teneurs en plomb du sol .....	6
4.3 Teneur en plomb lixiviable .....	8
5.0 MÉTHODES D'INTERVENTION .....	8

CARACTÉRISATION DU SOL DE LA SALLE DE TIR  
SITUÉE DANS LE PAVILLON FÉLIX LECLERC  
École secondaire de Robebelle

1.0 INTRODUCTION

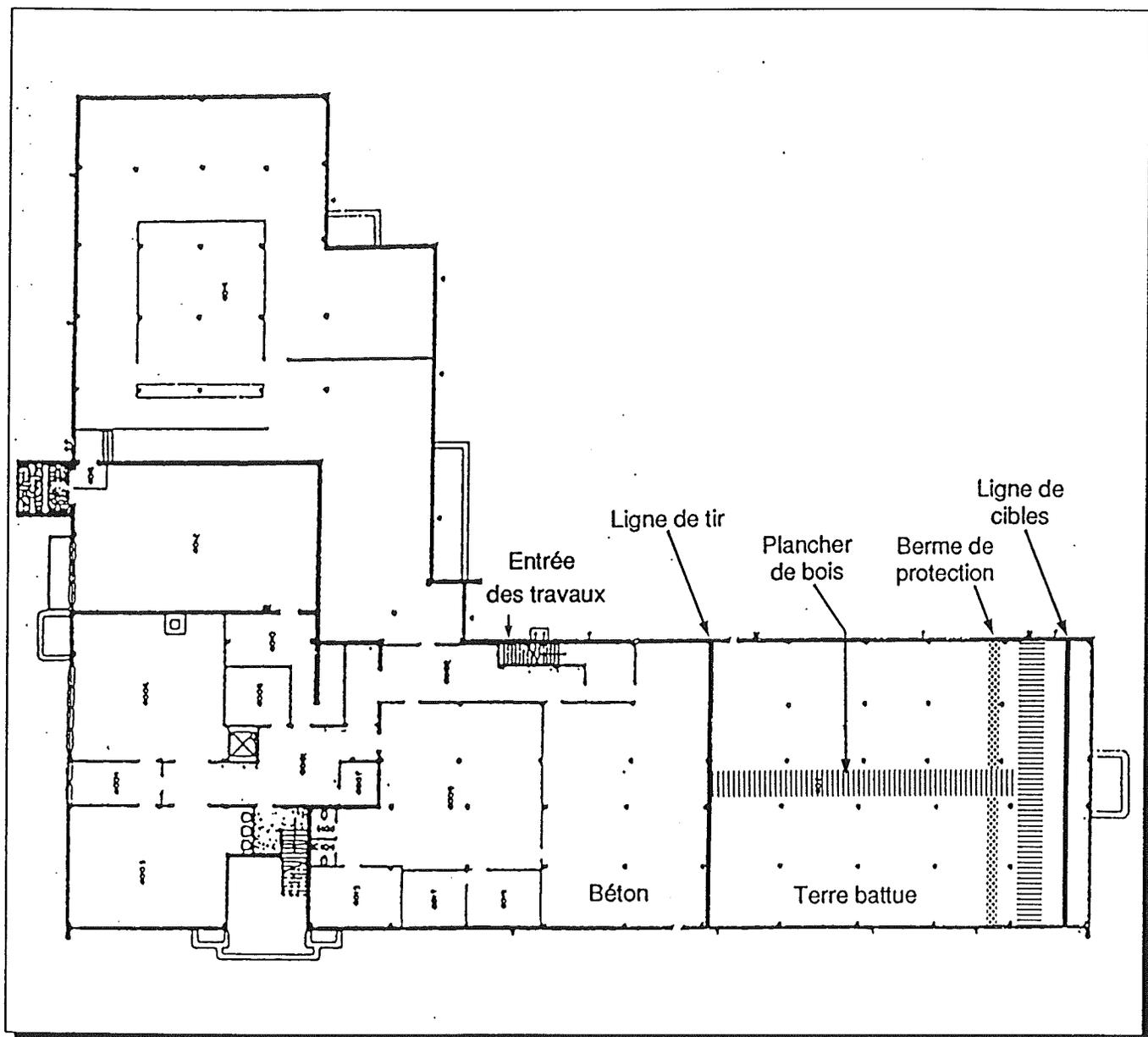
Depuis une quinzaine d'années, le local 6021 situé au sous-sol du Pavillon Félix Leclerc de l'école secondaire de Robebelle est utilisé par la ville de Sainte-Foy comme espace d'entraînement pour le tir. Récemment, le Département de santé communautaire du Centre Hospitalier de l'Université Laval (DSC-CHUL, 1989) réalisait une étude sur la problématique de la contamination par des poussières de plomb du Pavillon Félix Leclerc, suite à la demande d'un parent désireux de connaître les impacts des activités de tir sur la santé des étudiants.

De l'analyse du DSC-CHUL (1989), il ressort qu'il existe un problème important de contamination par des poussières de plomb du Pavillon Félix Leclerc, et que les activités de la salle de tir en sont la cause. Par ailleurs, les risques pour la santé des usagers de l'école sont faibles. Quoiqu'il en soit, les auteurs du rapport recommandent aux dirigeants de la Commission scolaire des Découvreurs de mettre fin aux activités de tir dans l'école, et de décontaminer la salle utilisée à cette fin en enlevant le sol et en le transportant dans un site spécialisé de disposition.

A la suite de cette recommandation, la Commission scolaire des Découvreurs a confié au Groupe-conseil Roche Ltée le mandat de procéder à l'échantillonnage du sol de la salle de tir dans le but, d'une part, de déterminer les teneurs en plomb, et d'autre part, de proposer des solutions de décontamination.

2.0 DESCRIPTION DES LIEUX

Le local 6021 situé au sous-sol du Pavillon Félix-Leclerc a été aménagé il y a une quinzaine d'années à l'intérieur même du vide sanitaire de



SOUS-SOL  
Pavillon Félix Leclerc

FIGURE 1

Localisation du local investigué

l'école secondaire de Rochebelle (figure 1). Depuis son aménagement, la vocation du local est celle d'une salle de tir prêtée à la municipalité de Sainte-Foy par la Commission scolaire des Découvreurs.

Les murs et le plafond de cette salle sont composés de béton. Au plancher, seule la partie sise derrière la ligne de tir est constituée de béton alors que le secteur compris entre les cibles et les tireurs est en terre battue. Cet espace possède une longueur approximative de 18 mètres et une largeur équivalente. Il est entrecoupé par cinq rangées de quatre colonnes entourées de bois. Un talus situé juste sous la ligne de cibles sert à recueillir les projectiles. Un second talus servant de berme de protection traverse la salle à environ 4 mètres de la ligne des cibles. De plus, une allée en forme de T faite de planches de bois d'une largeur de 3 mètres mène aux cibles. Enfin, deux drains parcourent en partie la section de la salle en terre battue.

Les photographies présentées à l'annexe 1 montrent différents détails de la salle de tir.

### 3.0 CARACTÉRISATION DU SOL

#### 3.1 PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE

De façon à déterminer la variabilité spatiale des teneurs en plomb dans le sol de la salle de tir, les stations d'échantillonnage ont été réparties selon sept transects orientés parallèlement à la ligne des cibles et séparés d'environ trois mètres de distance les uns des autres. Le long de chaque transect, sept stations ont été positionnées, pour un total de cinquante, incluant celle localisée au site de la berme de protection.

Par ailleurs, afin de préciser l'étendue de la contamination, les prélèvements de sols ont été effectués à cinq niveaux de profondeur: 0-7 cm, 7-30 cm, 30-45 cm, 45-60 cm et 60-75 cm. La densité des

prélèvements varie cependant selon les niveaux. Originellement, le plan d'échantillonnage prévoyait des prélèvements aux:

- Deux premiers niveaux de surface, à toutes les stations;
- Troisième niveau, aux sept stations des transects localisés à 0, 3, 9 et 15 mètres des cibles;
- Deux derniers niveaux, à une des sept stations des transects situés à 3, 9 et 15 mètres des cibles.

Toutefois, certaines stations ont présenté des refus dus à la présence d'un obstacle. Or, dans les faits, les prélèvements des échantillons ponctuels se répartissent comme suit (figure 2):

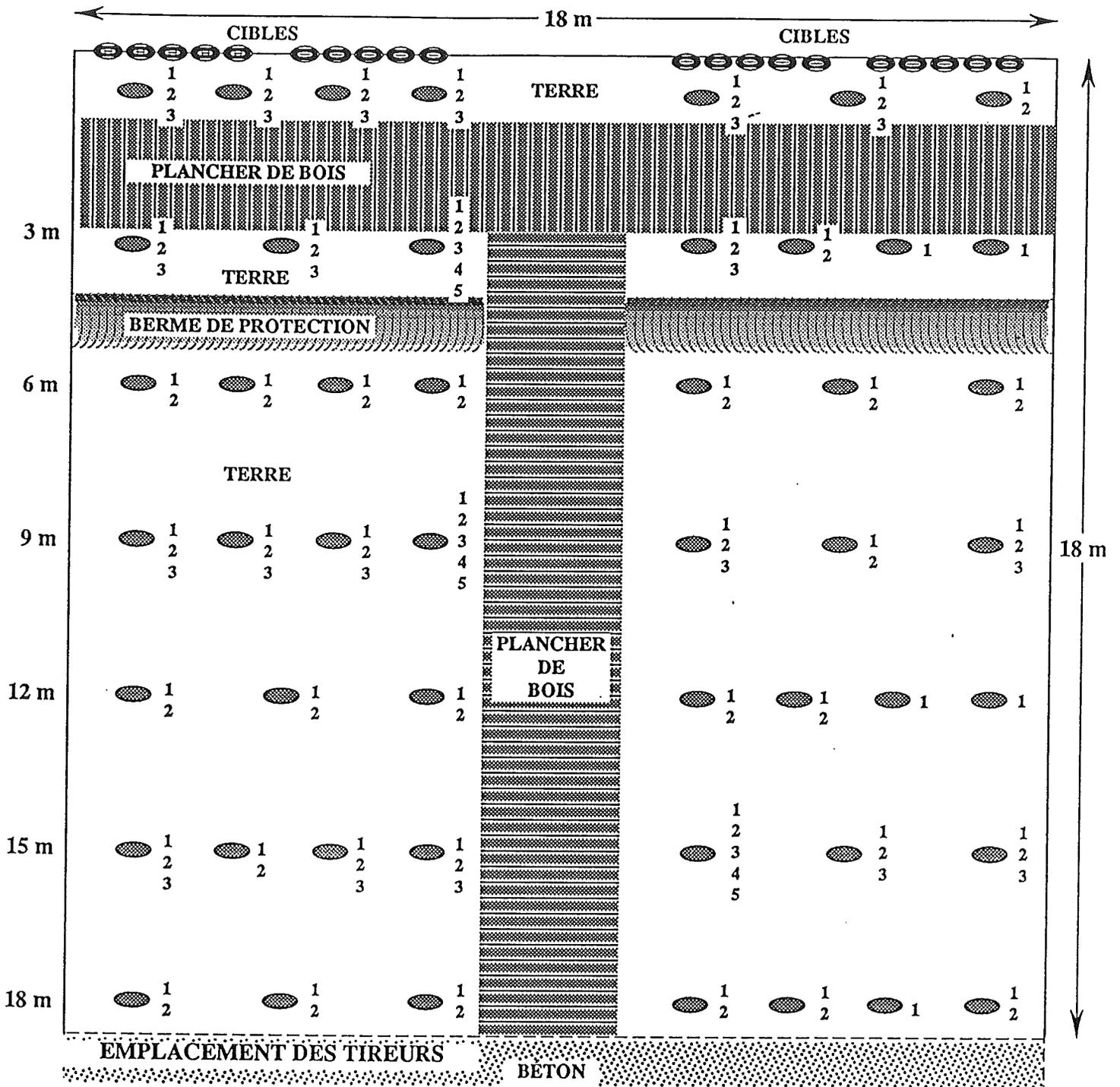
Tableau 1: Nombre de prélèvements

NIVEAU	PROFONDEUR	NOMBRE DE PRÉLEVEMENTS
1	0-7 cm	49
2	7-30 cm	43
3	30-45 cm	22
4	45-60 cm	3
5	60-75 cm	3
berme de protection		
TOTAL		121

### 3.2 ANALYSES GRANULOMÉTRIQUE ET CHIMIQUE DES SOLS

Dans le but de connaître la nature des matériaux qui composent le plancher de terre battue, deux échantillons de sol, l'un prélevé en surface et l'autre à 15 centimètres de profondeur, ont fait l'objet d'une analyse granulométrique.

D'autre part, pour les fins d'analyse chimique du sol, les échantillons ponctuels de chacun des 7 transects prélevés aux 3 premiers niveaux ont été mélangés de façon à former un échantillon composite par niveau. Pour les autres niveaux de prélèvement, tous les échantillons ponctuels ont été analysés individuellement.



● Localisation des stations d'échantillonnage

Niveau d'échantillonnage

Niveau 1: 0-7 cm  
 Niveau 2: 7-30 cm  
 Niveau 3: 30-45 cm  
 Niveau 4: 45-60 cm  
 Niveau 5: 60-75 cm

**FIGURE 2**  
 Localisation des stations d'échantillonnage

Tableau 2: Nombre d'analyses par niveau

NIVEAU	NOMBRE DE PRÉLEVEMENTS	NOMBRE D'ANALYSES	NATURE DES ÉCHANTILLONS
1	49	7	Composite
2	43	7	Composite
3	22	4	Composite
4	3	3	Unitaire
5	3	3	Unitaire
berme de protection	1	1	Unitaire

Au total, 25 échantillons de sol ont été envoyés au laboratoire Chimitec Ltée de Sainte-Foy pour l'analyse de leur contenu en plomb. Les échantillons ont d'abord subi une digestion multiacide pour ensuite être dosés par absorption atomique.

#### 4.0 RÉSULTATS DES ANALYSES

##### 4.1 NATURE DU SOL

L'analyse granulométrique des échantillons de sol révèle qu'il se compose, en surface, d'un sable silteux avec des traces de gravier. Notons que cette couche possède une épaisseur moyenne d'environ 7 centimètres. Elle contient des fibres de bois, et de plus, est très poussiéreuse lorsqu'elle est agitée.

En profondeur, le sol devient plus grossier; il s'agit d'un sable graveleux avec des traces de silt. L'annexe 2 présente les courbes granulométriques.

##### 4.2 TENEURS EN PLOMB TOTAL DU SOL

Le tableau 3 ci-après montre les concentrations en plomb mesurées dans les différents échantillons de sol de la salle de tir. Les résultats bruts d'analyses sont présentés à l'annexe 3.

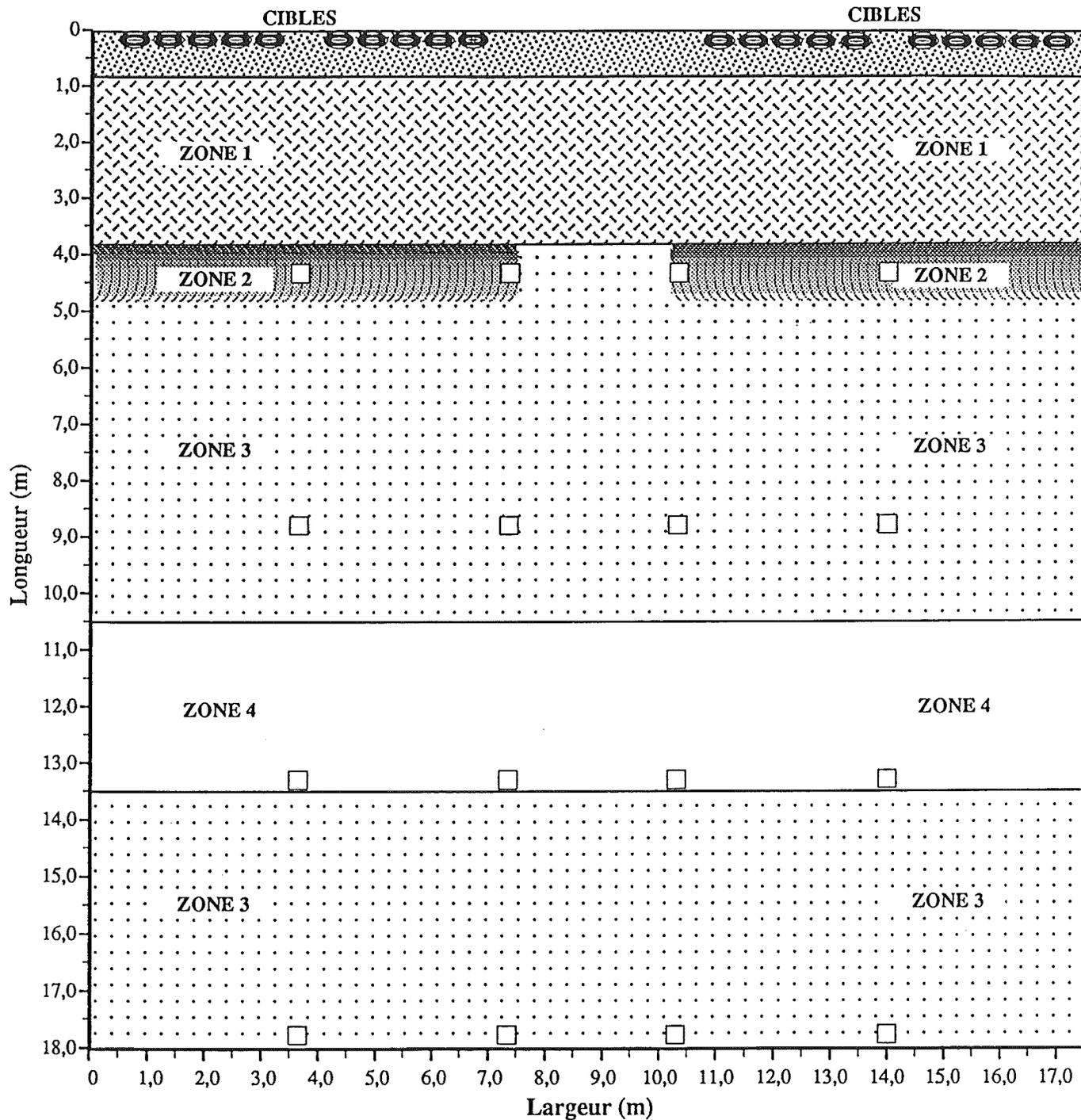
Tableau 3: Teneurs en plomb dans le sol (exprimées en mg/kg)

STATIONS	NIVEAU 1 0-7 cm	NIVEAU 2 7-30 cm	NIVEAU 3 30-45 cm	NIVEAU 4 45-60 cm	NIVEAU 5 60-75 cm
cibles	311 900	20 130	12 500	N.D.	N.D.
3 mètres	37 800	2 990	13 350	2 720	830
6 mètres	19 570	1 320	N.D.	N.D.	N.D.
9 mètres	19 730	1 620	4 070	180	100
12 mètres	35 700	146 150	N.D.	N.D.	N.D.
15 mètres	13 800	1 400	1 060	140	70
18 mètres	20 500	1 270	N.D.	N.D.	N.D.
berme de protection	88 250	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

N.D.: Non déterminé

De ces résultats, il ressort que:

- Les concentrations les plus fortes en plomb s'élèvent à 311 900 mg/kg et ont été mesurées sous les cibles, en surface. Les valeurs les plus faibles, quant à elles, se chiffrent à 70 mg/kg et ont été enregistrées à 15 mètres des cibles, au cinquième niveau de profondeur;
- Pour l'ensemble des échantillons prélevés dans les premiers 7 centimètres de sol (niveau 1), toutes les valeurs mesurées en plomb sont élevées: aucune n'est inférieure à 13 800 mg/kg; ceci pourrait s'expliquer par le piétinement des tireurs se rendant aux cibles et par les opérations liées à l'entretien du plancher en terre battue (raclage, arrosage, ajout de terre, etc.);
- De façon générale, le secteur le plus problématique, tant du point de vue des teneurs dosées en plomb que de l'étendue en profondeur de la contamination, est celui compris entre les cibles et la berme de protection. Aux niveaux 2 et 3, les concentrations dépassent presque toutes 12 000 mg/kg et se maintiennent au-dessus de 800 mg/kg à 75 centimètres de profondeur (niveau 5);
- En comparaison, le secteur compris entre la berme de protection et la ligne des tireurs présente des valeurs généralement inférieures à



Zones d'excavation					
		Profondeur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Volume (m <sup>3</sup> )
	ZONE 1	0.45	17.5	3.0	23.6
	ZONE 2	0.30	15.0	1.0	4.5
	ZONE 3	0.07	17.5	10.5	13.0
	ZONE 4	0.30	17.5	3.0	15.75
	CIBLES	0.12	17.5	0.8	1.68
				<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>58.53</b>
				Trous d'échantillonnage	4
				<b>TOTAL</b>	<b>62.5 m<sup>3</sup></b>

**FIGURE 3A**

Localisation des zones  
de sol à enlever

2 000 mg/kg aux niveaux 2 et 3. Les concentrations mesurées s'élèvent à moins de 200 mg/kg aux niveaux 4 et 5;

- Une bande de terrain traversant la salle à la hauteur du transect 12 mètres indique des valeurs en plomb qui s'élèvent jusqu'à 146 150 mg/kg; il semble que cela soit attribuable aux opérations de nettoyage de la salle.

#### 4.3 TENEUR EN PLOMB LIXIVIALE

Le plomb lixiviable a fait l'objet de trois analyses par la firme Enviro Mobile Inc. Les résultats démontrent que des échantillons de surface prélevés à deux endroits soient sous les cibles et à environ 7 mètres à partir des cibles atteignent respectivement des valeurs de plomb dans le lixiviat de 800 ppm et 172 ppm. Ces valeurs dépassent de beaucoup la norme du plomb dans le lixiviat de résidu solide qui est fixé à 5 mg/l selon l'annexe III du règlement sur les déchets dangereux (Q-2, r. 12.1).

#### 5.0 MÉTHODE D'INTERVENTION

La méthode d'intervention retenue prévoit l'enlèvement des sols contaminés jusqu'au niveau de décontamination retenu d'environ 5 000 mg/kg. Suivant cet objectif, le volume estimé de sol à être enlevé totalise environ 63 m<sup>3</sup> en place. A partir du résultat des analyses, l'enlèvement des sols a pu être subdivisé en cinq zones distinctes illustrées à la figure 3A. Il s'agit:

##### Zone des cibles

De la zone surélevée sise sous la ligne des cibles, la profondeur moyenne de l'excavation a été estimée à environ 0,12 m. Les dimensions couvertes par cette zone sont 17,5 m de largeur X 0,8 m de longueur. Le volume en place estimé à être enlevé totalise environ 2,0 m<sup>3</sup>.

Zone 1

Zone comprise entre la zone des cibles et la berme de protection. La profondeur estimée de l'excavation a été estimée à 0,45 m. Les dimensions couvertes par cette zone sont 17,5 m de largeur X 3,0 m de longueur. Le volume estimé de sols à être enlevé s'élève à environ 24 m<sup>3</sup>.

Zone 2

Zone restreinte à la berme de protection elle-même. L'épaisseur moyenne de la berme à enlever a été estimée à 0,30 m. La berme possède une largeur d'environ 15,0 m et une longueur moyenne de 1,0 m. Le volume en place de sols à être enlevé s'élève à 4,5 m<sup>3</sup>.

Zone 3

Zone comprise entre la berme de protection et l'emplacement des tireurs exception faite de la zone 4. La profondeur d'excavation de cette zone est estimée à 0,07 mètres (7 cm). La zone couvre une superficie d'environ 184 m<sup>2</sup> soit une largeur de 17,5 m X par une longueur de 10,5 m. Le volume de sols à être enlevé s'élève à 13 m<sup>3</sup>.

Zone 4

Bande d'une longueur de trois mètres par 17,5 m de longueur que l'on retrouve à 10,5 mètre de la ligne des cibles. La profondeur d'excavation pour cette zone a été déterminée à 0,30 m à partir de la surface existante. Le volume de sols à être enlevé totalise environ 16 m<sup>3</sup>.

De plus, il est convenu que les tas produits lors de l'excavation des points d'échantillonnage devront également être enlevés. Le volume de sols engendré par ces tas est estimé à environ 4 m<sup>3</sup>.

Le tableau suivant donne par zones d'excavation le pourcentage de la superficie.

SUPERFICIE DES ZONES A EXCAVER		
ZONES	SUPERFICIE (m <sup>2</sup> )	POURCENTAGE (%)
Cibles	14,0	4,5
Zone 1	52,5	16,5
Zone 2	15,0	4,5
Zone 3	183,5	58,0
Zone 4	52,5	16,5
TOTAL	317,5 m <sup>2</sup>	100%

Une fois le sol enlevé, celui-ci devra être déplacé, chargé, transporté et disposé de façon à ne pas contrevenir aux Lois, règlements et directives s'appliquant à ce genre d'intervention environnementale.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

DSC-CHUL. 1989. Rapport sur la contamination par des poussières de plomb du pavillon Félix Leclerc. École secondaire de Rochebelle. Service Santé et Environnement. 23 pages.

Ministère de l'Environnement. 1988. Politique de réhabilitation des terrains contaminés. Gouvernement du Québec, Direction des substances dangereuses. Sainte-Foy. 56 pages.



Sainte-Foy, le 5 décembre 1990

COMMISSION SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS

945 rue Wolfe  
Case postale 244  
Sainte-Foy, QC  
G1V 4E2

A l'attention de M. Gilles Chrétien, Directeur des services de l'équipement

**OBJET:** Contamination au plomb du Pavillon  
Félix-Leclerc de l'école secondaire  
de Robebelle à Sainte-Foy

**N/DOSSIER:** 7610-03-01-01370-01

---

Monsieur,

Le rapport du DSC-CHUL datant de novembre 1989, concernant la contamination du Pavillon Félix-Leclerc par des poussières de plomb, recommandait que le DSC procède, une fois la restauration du site terminée, à l'évaluation de l'efficacité des mesures de décontamination appliquées par la Commission scolaire. Dès la fin de septembre de cette année, le DSC avec la collaboration du CTQ et de la Commission scolaire, a effectué plusieurs visites et procédé à des échantillonnages de poussières dans les locaux de l'école.

Le rapport du DSC-CHUL concernant le suivi des opérations de nettoyage des locaux de l'école nous a été acheminé le 29 novembre dernier. Or, les conclusions du rapport de madame Reine Roy, Inf., B.Sc.A du DSC-CHUL sont les suivantes:

*"Etant donné l'efficacité et la qualité de toutes les mesures de décontamination et de nettoyage posées par la Commission scolaire et le fait que la salle de tir n'ait jamais repris ses activités depuis mai 1989, une exposition à des poussières de plomb pouvant porter atteinte à la santé des occupants est à toute fin pratique nulle."*

Les conclusions du DSC-CHUL nous apparaissent donc satisfaisantes au niveau de la justification de la Commission scolaire de poursuivre toute ses activités normales au Pavillon Félix-Leclerc. L'excavation des sols contaminés et l'installation d'une dalle de béton sur le plancher de l'ancienne salle de tir devraient donc permettre la réduction significative des niveaux d'exposition. Vous devez toutefois considérer que la présence résiduelle de contaminants sous la dalle de béton constituent un risque potentiel d'exposition dans l'éventualité où des ouvertures seraient pratiquées à l'intérieur de cette dalle. Il vous appartient donc de prendre les précautions qui s'imposent afin que d'éventuelles ouvertures pratiquées dans la dalle de béton n'entraînent pas une augmentation significative du niveau d'exposition à des contaminants qui pourraient être libérés. De plus, tout nouveau propriétaire devenant éventuellement acquéreur du Pavillon Félix-Leclerc devrait être avisé de la présence potentielle de contaminants sous la dalle de béton de l'ancienne salle de tir (local 6021).

A moins d'avis contraire, notre implication dans ce dossier est maintenant considérée comme terminée, mais nous demeurons toujours à votre disposition si nécessaire.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ORIGINAL SIGNÉ PAR

RF/sr

Réjean Fréchette, ingénieur, M.Sc.  
Service industriel

c.c.: Mme Reine Roy, DSC-CHUL  
M. Roger Morin, Chef du Service industriel

**RAPPORT DE SUIVI SUR LA  
CONTAMINATION PAR DES POUSSIÈRES  
DE PLOMB DU PAVILLON FÉLIX LECLERC  
DE  
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE**



Service Santé et Environnement  
DSC-CHUL

Dans le rapport du DSC datant de novembre 1989, concernant la contamination du pavillon Félix Leclerc par des poussières de plomb, il était entendu que le DSC devait, après un an, évaluer l'efficacité des mesures de décontamination appliquées par la Commission scolaire.

Dès la fin de septembre le DSC en collaboration avec le Centre de toxicologie du Québec et les responsables de la Commission scolaire, a effectué plusieurs visites et procédé à des échantillonnages de poussières dans les locaux problématiques.

Nous pouvons confirmer conséquemment à ces visites que la Commission scolaire des Découvreurs a donné suite avec satisfaction à toutes les recommandations proposées dans le rapport du DSC en novembre 1989, à savoir:

1. La cessation des activités de la salle de tir : cette dernière n'a jamais repris ses activités depuis mai 1989.
2. La décontamination de la salle de tir: elle a été effectuée en mars et avril 1990 par des firmes spécialisées. Le sol contaminé a été caractérisé et restauré à la satisfaction de la Direction régionale de Québec du Ministère de l'Environnement. Le fond de l'excavation a été recouvert d'une membrane imperméable et d'une dalle de béton. Un nettoyage par procédés sec et humide a été effectué à la grandeur du sous-sol (murs, plafond, tuyauteries, ameublements) et toutes les surfaces ont été repeintes. Le plancher pour sa part a été décontaminé à deux reprises par une firme spécialisée, selon une méthode recommandée pour ce type de contamination. Tous les équipements et les aménagements qui servaient aux activités des tireurs et à la ventilation mécanique des locaux ont été enlevés et détruits.

3. Nettoyage des autres locaux du Pavillon Félix Leclerc : les locaux 6124 et 6126 ont été nettoyés par procédé humide. Ces deux locaux ainsi que tous les autres locaux de ce pavillon ont été repeints pendant la saison estivale. Tous les systèmes de ventilation ou d'évacuation de l'air ont été nettoyés par une firme spécialisée. Les fenêtres des locaux de l'audio-visuel et de la bibliothèque ont été changées de même que toutes les fenêtres de cette façade, au premier comme au deuxième étage.
  
4. Réhabilitation des sols extérieurs dans l'enclave formée par les locaux 6151 et 6126: les sols extérieurs de cette enclave ont été caractérisés et restaurés, même si les analyses démontraient des concentrations normales de plomb.

Madame Reine Roy, hygiéniste du DSC-CHUL, et M. Jean-Guy Guillot, chimiste au Centre de toxicologie du Québec, ont procédé à des mesures environnementales et ont visité minutieusement tous les locaux afin de vérifier l'efficacité de la décontamination, recommandant même parfois une reprise du nettoyage, pour certains locaux plus problématiques.

Étant donné l'efficacité et la qualité de toutes les mesures de décontamination et de nettoyage posées par la Commission scolaire et le fait que la salle de tir n'ait jamais repris ses activités depuis mai 1989, une exposition à des poussières de plomb pouvant porter atteinte à la santé des occupants est à toute fin pratique nulle.

  
Reine Roy, Inf., B.Sc.A  
Hygiéniste  
Service Santé et Environnement



## Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 03 décembre 2018.

L'ensemble du répertoire compte 10780 enregistrements.

768 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Québec

[Exporter au format Excel](#)
[Raffiner votre recherche](#)
[Nouvelle recherche](#)

Nom du dossier ▲ ▼ <sup>3</sup>	Adresse	MRC	Nature des contaminants <sup>1</sup>		État de la réhabilitation (R) <sup>2</sup> et qualité des sols résiduels après réhabilitation(Q)	Date de création ou date de mise à jour ▲ ▼
			Eau souterraine	Sol		
<b>(03) Capitale-Nationale</b>						
10-20 de la Pointe-aux-Lièvres  901	10-20, rue de la Pointe-aux-Lièvres Québec  46,8212861111 -71,2382527778	Ville de Québec		Arsenic (As), Baryum (Ba), Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Terminée en 2012 Q : <= B	2014-01-14
14-20, Marie-de-l'Incarnation  8905		Ville de Québec		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2010-10-27
1450, rue Barrin (résidence privée)  818	1450, rue Barrin Québec 46,792660218 -71,2554431084	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2007 Q : Plage A-B	2009-03-31
191-195 Chemin Sainte-Foy  8726		Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminée	2010-03-12
2948-7097 Québec inc.  7703	422, avenue Bélanger Québec 46,8195410629 -71,2609438021	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2006 Q : <= B	2007-03-29
2963159 Canada inc.  6978	10460, boulevard l'Ornière Québec 46,842672509 -71,3645863689	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2003 Q : Non précisée	2013-10-15
300 St-Paul S. E. C.  8434		Ville de Québec		Étain (Sn), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Plomb (Pb)	R : Terminée en 2009 Q : > B (Total)	2010-07-07
4108973 Canada inc.  6784	1, rue Guyon Québec 46,8922123086 -71,2121947194	Ville de Québec	Benzène	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2006 Q : <= B	2009-04-07

593	46,8061573646 -71,3013458869					
Caisse populaire Desjardins (terrain) 11265	42, 44, rue Sainte-Anne Québec 46,8131944444 -71,2072222222	Ville de Québec		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	2016-12-12
Camion International Élite Ltée 831	1300, Boulevard Charest ouest Québec 46,7993 -71,2579	Ville de Québec		Cadmium (Cd), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2015-12-22
Canac Marquis Grenier Itée (Louis-XIV) 9463	1230, boulevard Louis-XIV Québec 46,871546 -71,253478	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2012 Q : Non précisée	2012-02-09
Canadian Tire 8261	620 à 630 boulevard Wilfrid-Hamel Québec 46,8166666667 -71,2522222222	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Naphtalène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2010-03-23
Canadian Tire 5775	2575, boulevard Sainte-Anne Québec 46,8455472222 -71,2141027778	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques monocycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2012 Q : <= C	2013-01-31
Canadian Tire 622	1170, route de l'Église Québec 46,7677777778 -71,2913888889	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1993 Q : Plage A-B	2002-04-11
Canadien National - emprise voie ferrée 717	1857, boulevard Champlain Québec 46,775952717 -71,243010034	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1998 Q : > C	2005-09-29
Canadien National - emprise de la voie ferrée 6705	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 -71,2389646449	Ville de Québec		Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	2005-09-30
Canadien National (ancien locataire: Pétrolière Impériale) 554	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 -71,2389646449	Ville de Québec		Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	2005-09-30
Canadien National (ancien locataire: Shell Canada Itée) 576	1857, boulevard Champlain Québec 46,7779836637 -71,2427014133	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1997 Q : <= B	2005-09-29
Capitale Toyota inc. 861	346, boulevard Wilfrid-Hamel Québec 46,8099947206 -71,2600892494	Ville de Québec		Produits pétroliers*	R : Terminée en 1994 Q : > C	2002-04-11
Carrières Québec inc.	1655, boulevard	Ville de	Zinc (Zn)		R : Non terminée	2012-

École Rochebelle 550	1095, rue de Rochebelle Québec 46,7684284728 -71,2979039507	Ville de Québec		Plomb (Pb)	R : Terminée en 1990 Q : > C	2004-11-17
École Saint-Roch 7464	510, rue du Prince-Édouard Québec 46,8176410215 -71,2251925802	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Sulfures (H2S)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2010 Q : > B (Total)	2011-10-18
École Saint-Vincent 5652	995, rue Wolfe Québec 46,7749861111 -71,2930555556	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2002 Q : <= A	2003-04-15
École St-Jean-Baptiste 843	40, Johnny-Parent Québec 46,8458744811 -71,3551804609	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage A-B	2000-09-26
École Wilbrod-Bhérier 570	7, Robert-Rumily Québec 46,8165290419 -71,2367008795	Ville de Québec		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1995 Q : > C	2018-06-15
Écolo-Tech Décontamination inc. 7008	4125, 1re Avenue Québec 46,841561 -71,248792	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2004 Q : Plage B-C	2006-08-04
Édifice à logements sur la rue des Cyprès 5600	4225, 4229, des Cyprès Québec 46,8807444444 -71,2833222222	Ville de Québec	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2006-12-07
Édifice Cyrille Duquet 7975	1500, rue Cyrille-Duquet E Québec 46,7978242052 -71,2635720401	Ville de Québec		Benzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1994 Q : Plage B-C	2007-12-28
Église St-Paul-Apôtre 862	2110, 8e Avenue Québec 46,8355612231 -71,2321797031	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1997 Q : Plage A-B	2000-09-26
EKO 873	1079, avenue du Lac-Saint-Charles Québec 46,893251132 -71,3598148678	Ville de Québec	Benzène, Éthylbenzène	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1996 Q : > C	2010-02-11
EKO 747	600, rue Racine Québec 46,8449826975 -71,3678642634	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1995 Q : > C	2015-12-22
EKO (Fernand Dufresne inc.) 8692	1358, Amiral Québec 46,839905633 -71,4138637255	Ville de Québec	Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2014 Q : Plage A-B	2014-04-08
EMCO LTÉE 1029	380, avenue Morse Québec 46,7994916667 -71,2755361111	Ville de Québec		Huiles usées*	R : Terminée en 2002 Q : Plage A-B	2002-12-12

	-71,2456836763		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)		
Pétroles Esso Canada 740	4710, boulevard Henri-Bourassa Québec 46,8495727435 -71,2427951669	Ville de Québec		Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1992 Q : Plage A-B	2002-04-11
Pétrolière Impériale 726	625, rue Clemenceau Québec 46,8744761709 -71,1977042561	Ville de Québec	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)		R : Non nécessaire Q : Non précisée	2007-12-28
Pétrolière Impériale 875	305, boulevard Bastien Québec 46,8564671831 -71,3424343725	Ville de Québec	Éthylbenzène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2003 Q : Plage A-B	2008-02-20
Pétrolière Impériale 8791	953, route de l'Église Québec 46,7747830901 -71,2993221093	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2000 Q : Plage A-B	2010-05-10
Pétrolière Impériale 6966	9485, boulevard Henri-Bourassa Québec 46,8704187885 -71,2778501138	Ville de Québec	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2007 Q : Non précisée	2007-06-12
Pétrolière Impériale 719	135, avenue Eugène-Lamontagne Québec 46,8283021715 -71,2419695775	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1997 Q : Plage A-B	2002-04-10
Pétrolière impériale 5824	1395, chemin Sainte-Foy Québec 46,7939666667 -71,2554583333	Ville de Québec	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2007 Q : Plage B-C	2010-05-11
Pétrolière Impériale 5781	680, rue Napoléon Québec 46,8064176573 -71,2427822967	Ville de Québec	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Naphtalène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Naphtalène (pot), Phénanthrène, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2005 Q : Plage A-B	2013-10-15
Pétrolière Impériale (2865, chemin Saint-Louis) 9851	2865, chemin Saint-Louis Québec 46,7622833333 -71,2824027778	Ville de Québec	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p)	Arsenic (As), Benzène (pot), Cuivre (Cu), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2018 Q : <= B	2018-05-08
Pétrolière Impériale (745, boulevard Charest Ouest) 6479	745, boulevard Charest Ouest Québec 46,8041666667 -71,2433333333	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2005 Q : <= C	2006-03-28
Pétrolière impériale	75, boulevard	Ville de		Benzène (pot),	R : Terminée en	2014-

				C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)		
Station-service Sunys 892	2510, boulevard Père-Lelièvre Québec 46,8123274353 -71,3033132871	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1996 Q : > C	2000-09-26
Station-service Ultramar 703	125, 76e Rue Est Québec 46,8587521011 -71,2679079664	Ville de Québec		Produits pétroliers*	R : Terminée en 1991 Q : Plage B-C	2000-09-26
Station-service Ultramar (961 de l'Église) 10131	961, route de l'Église Québec 46,7743444444 -71,2989416667	Ville de Québec	Benzène, Xylènes (o,m,p)	Benzo(g,h,i)pérylène, Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphtalènes (chacun), Naphtalène (pot), Pyrène, Tébuthiuron, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 2015 Q : <= B	2016-07-07
Succession Gertrude Deschênes 9553	4496, boulevard Sainte-Anne Québec 46,8700199677 -71,1624994518	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 2012 Q : <= B	2012-05-08
suivi de l'eau souterraine terminaux 1, 2 et 3 7041	Quai 50, Port de Québec Québec 46,8304601631 -71,2075132755	Ville de Québec	1	1	R : Non terminée	2009-03-09
Tanbec inc. 556	1500, rue des Tanneurs Québec 46,8006111111 -71,2700277778	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C	2000-09-26
Taxi Coop 834	2631 à 3639, Boulevard du Versant-Nord Québec 46,7818903503 -71,3176042763	Ville de Québec		Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	2002-04-11
Taxis Coop Québec 525-5191 8199	496, 2e Avenue Québec 46,8223016925 -71,227942021	Ville de Québec	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Benzène (pot), Éthylbenzène (pot), Toluène (pot), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2008-08-01
Technologies Veyance Canada, inc. 10124	1195, rue Taillon Québec 46,8011111111 -71,2533333333	Ville de Québec	Chlorure de vinyle (chloroéthène), Cobalt (Co), Dichloro-1,2 éthène (cis et trans), Nickel (Ni), Trichloroéthylène, Zinc (Zn)	Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non nécessaire Q : Non précisée	2018-02-13
Terrain 1147 à 1163, rue Saint-Vallier 8871	46,816194 -71,211208	Ville de Québec		Benzène (pot), Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Chrysène, Cuivre (Cu), Éthylbenzène (pot), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphtalènes (chacun), Méthyl-3 cholanthrène, Plomb (Pb), Xylènes (o,m,p) (pot)	R : Non terminée	2010-09-07
Terrain contaminé 586	rue Moffet Québec 46,8679892601 -71,336596504	Ville de Québec		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2001 Q : <= A	2002-04-05

## Ministère

- Renseignements généraux >
- Communiqués de presse >
- Nos activités et services >
- Nos engagements >
- Nos programmes
- Fonds vert
- Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État
- Nos publications >
- En région
- Emplois

## Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement : **Déversement de produits pétroliers**

Date de signalement de l'événement : 18 mai 2012

Numéro de dossier : T-03-2012-05-18-01 [Catégorie](#) : 1

Lieu de l'événement : 961, route de l'Église

Municipalité ou territoire : Québec

Région administrative : Capitale-Nationale

Matière(s) en cause : Diesel - 300 litres et quantité estimée\*

Milieu(x) touché(s) : Sol - terrain, asphalte

État du dossier : Terminé pour le service d'Urgence-Environnement

\* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.



**Ministère**

- [Renseignements généraux](#) >
- [Communiqués de presse](#) >
- [Nos activités et services](#) >
- [Nos engagements](#) >
- [Nos programmes](#)
- [Fonds vert](#)
- [Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État](#)
- [Nos publications](#) >
- [En région](#)
- [Emplois](#)

## Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement : **Bris d'équipement**

Date de signalement de l'événement : 5 mai 2015

Numéro de dossier : 300959385 [Catégorie](#) : 1

Lieu de l'événement : 1095, rue de la Rochebelle

Municipalité ou territoire : Québec (arrondissement Sainte-Foy)

Région administrative : Capitale-Nationale

Matière(s) en cause : Huile isolante - 370 litres et quantité estimée\*

Milieu(x) touché(s) : Infrastructure de surface - stationnement asphalté

Autres ministères et organismes publics impliqués : Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec

État du dossier : Terminé pour le service d'Urgence-Environnement

\* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.



## **ANNEXE 7**

---

### **DOCUMENTATION DE LA RBQ**

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
<b>Québec</b>					
Autocar Fournier inc. (404626)	Autocar Fournier inc. 5675, Rue des Tournelles Québec (Québec) G2J 1P7	2018/07/01 2020/06/30	2020/06/30	50 000	1
Autocars Orléans Express inc. (409480)	Autocars Orléans Express inc. 280, Abraham-Martin Québec (Québec) G1K 8N2	2018/02/01 2020/01/31	2020/01/31	50 000	1
Avjet Holding inc. (302275)	Plan d'avitaillement Avjet Lot4-12 - Bail AQ-222 385, 3e avenue Québec (Québec) G2G 2T2	2017/12/01 2019/11/30	2019/11/30	272 755	5
Avjet Holding inc. (601132)	Dépôt/Avjet Holding inc. 615, 6e rue de l'Aéroport Québec (Québec) G2G 2S9	2017/09/27 2019/09/26	2019/09/26	254 940	4
Avjet Holding inc. (602310)	Avjet Holding inc. 223, 2e avenue de l'Aéroport Québec (Québec) G2G 2T2	2018/10/30 2020/10/29	2020/10/29	280 000	4
Avjet Holding inc. (603723)	Avjet Hoding 619, 6e Avenue de l'Aéroport Québec (Québec) G2G 2T4	2018/01/31 2020/01/30	2022/01/30	50 000	1
Avjet Holding inc. (605932)	Avjet Holding inc. 629, 6e Avenue Québec (Québec) G1J 2S3	2017/11/23 2019/11/22	2021/11/22	50 000	1
Bédard Québec inc. (414029)	Bédard Québec inc. 17885, Boul Valcartier Québec (Québec) G2A 0A5	2016/12/01 2018/11/30	2018/11/30	22 750	1
Bell Canada (427255)	Bell Canada (locatif A13269) 112, Av Des Cascades Québec (Québec) G1E 2L2	2018/02/09 2020/02/08		10 000	1
Bell Canada (427498)	Bell Canada (locatif A12304) 504, Rue Lavigueur Québec (Québec) G1R 1B8	2017/04/01 2019/03/31		21 341	3
Bell Canada (427504)	Bell Canada (locatif A12103) 930, Rue D'Aiguillon Québec (Québec) G1R 5M9	2017/04/01 2019/03/31		47 222	3
<b>Bell Canada (427508)</b>	<b>Bell Canada (locatif A11214) 974, Rte de L'Église Québec (Québec) G1V 3V5</b>	<b>2018/06/03 2020/06/02</b>		<b>15 000</b>	<b>1</b>
Bell Canada (427533)	Bell Canada (locatif A12201) 1290, Boul René-Lévesque Québec (Québec) G1S 1W2	2018/09/15 2020/09/14		10 000	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
<b>Québec</b>					
Commission scolaire de la Capitale (401522)	EMOICQ 1060, Borne Québec (Québec) G1N 1L9	2018/06/01 2020/05/31	2020/05/31	22 734	1
Commission scolaire de la Capitale (403583)	École Notre-Dame-des-Neiges 4140, Boul Gastonguay Québec (Québec) G2B 1M7	2018/07/01 2020/06/30	2020/06/30	9 092	1
Commission scolaire de la Capitale (403586)	École secondaire de Neufchatel 3600, Av Chauveau Québec (Québec) G2C 1A2	2018/07/01 2020/06/30	2020/06/30	15 000	1
Commission scolaire de la Capitale (430287)	École Wilbrod Bherer 7, Rue Robert-Rumilly Québec (Québec) G1K 2K5	2017/06/01 2019/05/31	2021/05/31	52 565	2
Commission scolaire de la Capitale (430290)	École Joseph-François Perrault 140, Ch Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 1T2	2017/06/01 2019/05/31	2021/05/31	10 000	1
Commission scolaire de la Capitale (454852)	École du Vignoble 6300, Montrachet Québec (Québec) G3E 2A6	2018/04/01 2020/03/31	2022/03/31	9 827	2
Commission scolaire des Découvreurs (401025)	Centre du Phénix 1088, Rte de l'Église Québec (Québec) G1V 3V9	2018/06/01 2020/05/31	2020/05/31	10 000	1
Commission scolaire des Découvreurs (401026)	Pavillons M-Victorin F-Leclerc G-Vigneault J-Rousseau 1095, de Rochebelle Québec (Québec) G1V 4P8	2018/07/25 2020/05/31	2020/05/31	19 150	3
Commission scolaire des Découvreurs (406227)	Centre administratif 945, Av Wolfe Québec (Québec) G1V 4E2	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	14 100	2
Commission scolaire des Découvreurs (406229)	École Notre-Dame-de-Foy 762, Rue Jacques-Berthiaume Québec (Québec) G1V 3T1	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	4 546	1
Commission scolaire des Découvreurs (406232)	École Saint-Mathieu 995, Rue Duchesneau Québec (Québec) G1W 4B1	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	4 550	1
Commission scolaire des Découvreurs (406233)	Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy 965, Rue Valentin Québec (Québec) G1W 4P8	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	4 500	1
Commission scolaire des Découvreurs (406234)	École Saint-Michel 1255, Rue Chanoine-Morel Québec (Québec) G1S 4B1	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	9 600	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
<b>Québec</b>					
Corporation Pétroles Parkland (36236)	Ultramar #00862 500, Av Seigneuriale Québec (Québec) G1C 3R4	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	75 000	2
Corporation Pétroles Parkland (62612)	Ultramar #43508 7440, Boul Henri-Bourassa Québec (Québec) G1H 3E6	2016/12/01 2018/11/30	2018/11/30	90 800	4
Corporation Pétroles Parkland (103887)	Ultramar #00025 8860, Boul Henri-Bourassa Québec (Québec) G1G 4E3	2017/02/01 2019/01/31	2019/01/31	75 000	2
Corporation Pétroles Parkland (126672)	Dépanneur du Coin #138 9335, Boul L'Ormière Québec (Québec) G2B 3K7	2017/04/01 2019/03/31	2019/03/31	110 100	3
Corporation Pétroles Parkland (174177)	Dépanneur du coin #108 1031, Boul Pie-XI Sud C.P. 8699, Québec (Québec) G3K 1L2	2017/06/01 2019/05/31	2019/05/31	90 920	4
Corporation Pétroles Parkland (197087)	Dépanneur du coin #26068 2960, Rue Watt Québec (Québec) G1X 4A6	2017/06/10 2019/06/09	2021/06/09	150 000	3
Corporation Pétroles Parkland (198325)	Dépanneur du Coin #202 425, Rue du Marais Québec (Québec) G1M 3A2	2017/06/01 2019/05/31	2019/05/31	171 380	4
Corporation Pétroles Parkland (303158)	Dépanneur du Coin #364 1860, Av Industrielle Québec (Québec) G3K 1M4	2017/12/18 2019/12/17	2021/12/17	160 000	4
Corporation Pétroles Parkland (600784)	Dépanneur du Coin #339 2222, Rue Jules-Verne Québec (Québec) G2G 2R3	2017/05/18 2019/05/17	2019/05/17	100 000	2
Couche-Tard inc. (14928)	Couche-Tard #551 4660, 1re Avenue Québec (Québec) G1H 2T2	2018/06/01 2020/05/31	2020/05/31	100 100	3
Couche-Tard inc. (19448)	Couche-Tard #1306 576, Boul Wilfrid-Hamel Québec (Québec) G1M 2T3	2018/06/01 2020/05/31	2020/05/31	120 000	4
<b>Couche-Tard inc. (21634)</b>	<b>Couche-Tard #1310 2940, Boul Laurier Québec (Québec) G1V 2M4</b>	<b>2018/07/06 2020/07/05</b>	<b>2022/07/05</b>	<b>120 000</b>	<b>4</b>
Couche-Tard inc. (28878)	Couche-Tard #548 1970, Boul Chauveau Est Québec (Québec) G2C 1A9	2018/06/23 2020/06/22	2022/06/22	115 000	2

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
<b>Québec</b>					
Hydro-Québec (437210)	Hydro-Québec 2625, Boul Lebourgneuf Québec (Québec) G2C 1P1	2017/07/01 2019/06/30	2019/06/30	96 135	4
Immocom Ste-Foy inc. (409615)	Place St-Louis-de-France 2900, Ch Saint-Louis Québec (Québec) G1W 4R7	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	4 542	1
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (431665)	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. 1080, Grande Allée Ouest Québec (Québec) G1S 1C7	2017/09/12 2019/09/11	2021/09/11	37 241	4
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (412330)	Édifice Louis-Philippe Pigeon 1200, Rte de l'Église Québec (Québec) G1V 4M1	2016/12/01 2018/11/30	2018/11/30	5 689	2
Institut national de la recherche scientifique (604538)	INRS laboratoires lourds 2605, Boul du Parc-Technologique Québec (Québec) G1P 4S5	2018/03/15 2020/03/14	2020/03/14	4 852	2
Institut Universitaire Cardiologie et Pneumologie de Québec (400340)	Hôpital Laval 2725, Ch Sainte-Foy Québec (Québec) G1V 4G5	2018/11/01 2020/05/31	2022/05/31	178 670	10
Institut universitaire en santé mentale de Québec (403542)	Institut universitaire en santé mentale de Québec 2601, Ch de la Canardière Québec (Québec) G1J 2G3	2018/07/01 2020/06/30	2022/06/30	313 004	13
Inter-Cité construction ltée (602966)	Usine d'asphalte # 5 1629, Boul Jean-Talon Ouest Québec (Québec) G2K 2J5	2017/04/03 2019/04/02	2019/04/02	50 000	1
Jean Leclerc excavation inc. (443675)	Jean Leclerc excavation inc. 435, Rue Fichet Québec (Québec) G1C 6Y2	2017/12/01 2019/11/30	2019/11/30	22 730	1
La Capitale immobilière MFQ (604643)	Édifice Delta III 2875, Boul Laurier Québec (Québec) G1V 2M2	2017/08/21 2019/08/20	2021/08/20	11 886	3
La Capitale immobilière MFQ (605507)	Édifice La Capitale 625, Rue Jacques-Parizeau Québec (Québec) G1R 2G5	2018/08/28 2020/08/27	2020/08/27	18 823	6
La Société Canadian Tire limitée (44131)	La Société Canadian Tire limitée 1170, Rte de l'Église Québec (Québec) G1V 3W7	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	181 840	4
La Société Canadian Tire limitée (63891)	La Société Canadian Tire limitée 2541, Boul Sainte-Anne Québec (Québec) G1J 1Y4	2016/12/01 2018/11/30	2018/11/30	109 100	4

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
<b>Québec</b>					
Société immobilière Arbois inc. (408790)	Immeubles Mgr Grandin 909, Mgr Grandin Québec (Québec) G1V 3X8	2018/01/30 2020/01/29	2022/01/29	9 683	1
Société québécoise des infrastructures (401874)	Palais de justice 300, Boul Jean-Lesage Québec (Québec) G1K 8K6	2017/06/05 2019/06/04	2021/06/04	5 611	2
Société québécoise des infrastructures (404179)	Édifice Cyrille-Duquet (Bureau) 1500, Boul Cyrille-Duquet Québec (Québec) G1N 2E5	2018/07/01 2020/06/30	2020/06/30	21 561	4
Société québécoise des infrastructures (407650)	Complexe scientifique du Québec (Laboratoire) 2700, Rue Einstein Québec (Québec) G1P 3W8	2018/10/01 2020/09/30	2020/09/30	92 043	4
Société québécoise des infrastructures (434908)	Édifice André-Laurendeau (Bureau) 1050, Rue des Parlementaires Québec (Québec) G1R 5Y6	2017/06/01 2019/05/31	2019/05/31	50 000	2
Société québécoise des infrastructures (603300)	Établissement de détention 500, Rue de la Faune Québec (Québec) G1G 5E4	2017/07/06 2019/07/05	2023/07/05	38 000	1
SSQ, Société immobilière inc. (605574)	Cité Verte 1220, Rue des Soeurs-du-Bon- Pasteur Québec (Québec) G1S 0B1	2018/08/28 2020/08/27	2020/08/27	30 105	2
Station Grande-Ligne inc. (20826)	Station Grande-Ligne inc. 1011, Rue Jacques-Bédard Québec (Québec) G2N 1E4	2017/07/26 2019/07/25	2021/07/25	85 163	2
Station Léopold Lévesque inc. (29108)	Station Léopold Lévesque inc. 1225, Rue Saint-Vallier Ouest Québec (Québec) G1N 1H1	2018/07/01 2020/06/30	2020/06/30	50 000	2
Super dépanneur Lac St-Charles inc. (455935)	Super dépanneur Lac St-Charles inc. 15 500, Boul de la Colline Québec (Québec) G3G 2Z4	2016/12/06 2018/12/05	2020/12/05	100 000	2
Systèmes de distribution intégrés, Société en commandite (169425)	Systèmes de puissance Wajax 2997, Rue Watt Québec (Québec) G1X 3W1	2018/10/02 2020/05/31	2024/05/31	23 732	5
Taxis coop Québec 525-5191 (204594)	Taxis coop Québec 525-5191 201, 4e Rue Québec (Québec) G1L 2S4	2017/08/24 2019/08/23	2021/08/23	150 000	3
Taxis Sainte-Foy Sillery association coopérative (170993)	Taxis Sainte-Foy Sillery association coopérative 2639, Boul Du Versant Nord Québec (Québec) G1V 1A3	2017/06/28 2019/06/27	2021/06/27	75 000	2

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
<b>Québec</b>			
1070	avenue	des Sciences-de-la-vie	603152
1070	boulevard	Pie XI Nord	401104
10725		Saint-Charles	401109
1079	avenue	du Lac-Saint-Charles	76463
1080		Grande Allée Ouest	431665
1080	boulevard	Wilfrid-Hamel	45567
1085	avenue	Lapierre	58040
1088	route	de l'Église	401025
1095		de Rochembelle	401026
11		Du Couvent	453228
11	côte	du Palais	432421
11000	boulevard	de l'Ormière - Local 120	44099
11008	boulevard	Henri-Bourassa	32441
11020	boulevard	de la Colline	409754
11095	boulevard	Henri-Bourassa	300460
1114	boulevard	de la Chaudière	145003
112	avenue	Des Cascades	427255
1120	rue	Saint-Vallier Ouest	445479
11498	boulevard	Valcartier	182634
115	rue	Dalhousie	65730
115		Plage Saint-Laurent	426787
115	boulevard	René-Lévesque Ouest	57653
1150	rue	de la Faune	186692
1150	boulevard	René-Lévesque Ouest	413835
1160	rue	Bouvier	430060
1160	boulevard	Louis-XIV	130823
1170	route	de l'Église	44131
1180	rue	Léber	421614
1190	avenue	du Lac-Saint-Charles	429105
11999		de l'Hôpital	403251
120		de la Polyvalente	406743
120	rue	Marais	604942
1200	route	de l'Église	412330
1200	avenue	Lapierre	429112
1202	boulevard	Montmorency	409752

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
<b>Québec</b>			
2900	chemin	Saint-Louis	409615
2904	chemin	Saint-Louis	17715
<b>2940</b>	<b>boulevard</b>	<b>Laurier</b>	<b>21634</b>
2960	boulevard	Masson	607068
2960	rue	Watt	197087
2975	chemin	Saint-Louis	602241
2989	rue	du Grand-Voyer	606929
2997	rue	Watt	169425
3	côte	De La Citadelle	457843
300	boulevard	Jean-Lesage	401874
3005	rue	William-Stuart	451278
3005		4e Avenue	607102
<b>3030</b>	<b>boulevard</b>	<b>Laurier</b>	<b>606296</b>
305	rue	Galilée	606482
3093	chemin	Saint-Louis	17632
31	rue	Cardinal-Maurice-Roy	607364
3190	rue	Alexandra	159616
32	rue	Martel	403622
3233	avenue	Watt	605549
3235	chemin	des Quatre-Bourgeois	31427
3240		1re Avenue	77925
325	avenue	des Oblats	400667
3292	boulevard	Neilson	78535
3314		du Carrefour	601989
333	boulevard	Jean-Lesage	422895
3330	rue	de la Pérade	123398
3355	avenue	Duval	303111
3365	rue	Guimond	434227
340	boulevard	du Lac	441456
3400	boulevard	Neuviale	400705
3430	rue	Neilson	406240
3477	boulevard	Sainte-Anne	605403
3494	route	de l'Aéroport	457912
3525	chemin	Des Quatre-Bourgeois	191973
355		3e Avenue	28217

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
<b>Québec</b>			
9		McMahon	454785
90	rue	des Bourgeois	427541
900	boulevard	René-Lévesque	100628
900	boulevard	Wilfrid-Hamel	406501
9025	boulevard	l'Ormière	37507
<b>909</b>		<b>Mgr Grandin</b>	<b>408790</b>
911	rue	Jacques-Bédard	301300
925		9e, rue de l'Aéroport	452564
9285		Carré Rouault	605928
930	rue	D'Aiguillon	427504
9335	boulevard	L'Ormière	126672
945	avenue	Wolfe	406227
9485	boulevard	Henri-Bourassa	301328
9530	rue	de la Faune	601218
955	route	Jean-Gauvin	301418
965	rue	Valentin	406233
966	rue	St-Jean	607004
<b>974</b>	<b>route</b>	<b>de L'Église</b>	<b>427508</b>
985	rue	des Ibis	607108
992	avenue	Royale	72512
995	rue	Duchesneau	406232
9968	boulevard	l'Ormière	188425
999	avenue	Larue	301168
		Battures de Beauport / CP La Canardière	5603
	port	de Québec (Secteur Beauport)	604756
	parc	des Champs-de-Bataille	432552
	boulevard	Louis-XIV	409728
	rue	Montée des 50 Nord, Port de Québec	151324
			60
			605112
			605412
<b>Rivière-à-Pierre</b>			
225	rue	du Lac Vert	600296
294	rue	Principale	604870

## **ANNEXE 8**

---

### **DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE**

**PHOTOGRAPHIE 1 :**



Vue vers le nord de la limite nord du site à l'étude.

**PHOTOGRAPHIE 2 :**



Vue vers le sud de l'avenue Roland-Beaudin.

**PHOTOGRAPHIE 3 :**



Centre sportif de Sainte-Foy à l'ouest du site.

**PHOTOGRAPHIE 4 :**



Vue vers le sud à la fin de l'avenue Roland-Beaudin.

**PHOTOGRAPHIE 5 :**



Vue vers le sud du tronçon à l'étude à la limite nord du terrain de l'école Madeleine-Bergeron.

**PHOTOGRAPHIE 6 :**



Vue vers l'est du stationnement de l'école Madeleine-Bergeron.

**PHOTOGRAPHIE 7 :**



Vue vers le sud du tronçon à l'étude à la hauteur des terrains de sport et du bureau d'arrondissement.

**PHOTOGRAPHIE 8 :**



Vue vers l'ouest du boul. Hochelaga.

## **ANNEXE 9**

---

### **SPÉCIFICATIONS DES PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES**

### **Amiante**

L'utilisation de ce matériau a été interdite en 1980 (*Loi sur les produits dangereux* de Santé Canada). Avant cette date, il est possible de trouver des fibres d'amiante dans les bâtiments. Il est à noter que la visite de la propriété ne comprenait pas une inspection complète (notamment à l'intérieur des murs ou intrusive) de la présence d'amiante dans les bâtiments (le cas échéant).

### **Radon**

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. En fonction de sa profondeur et de divers facteurs, dont la perméabilité du sol, le radon peut trouver son chemin jusqu'à la surface et s'accumuler avec le temps dans les endroits peu ventilés, comme le sous-sol d'une maison. Dans ce cas, ce gaz peut avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Les secteurs géographiques problématiques pour la concentration en radon identifiés par les études de la Commission géologique du Canada réalisées entre 1992 et 1993 sont les suivants : Oka, Saint-André-d'Argenteuil, Mont-Saint-Hilaire et Baie-Johan-Beetz.

### **Biphényles polychlorés (BPC)**

L'utilisation de biphényles polychlorés (BPC) comme fluide dans les équipements électriques était commune, et ce, jusqu'en 1980. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 1980, le *Règlement sur les biphényles polychlorés* a interdit la fabrication d'équipements électriques contenant des BPC, comme les condensateurs de ballasts des néons. Le cas échéant, dans un cas de remplacement, les ballasts doivent être entreposés puis éliminés selon les lois fédérales et provinciales sur l'environnement, notamment selon le *Règlement sur le stockage des matériels contenant des BPC* (DORS/92-507). Toutefois, l'élimination des ballasts n'est pas obligatoire tant qu'ils continueront de fonctionner.

### **Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) et halocarbures de remplacement**

La production de SACO a commencé dans les années 1930 à des fins de réfrigération. Toutefois, leur utilisation est de moins en moins fréquente, en raison de leur contribution à la destruction de la couche d'ozone ainsi qu'à l'augmentation de l'effet de serre. Depuis 1992, le Canada a adopté un règlement pour contrôler l'importation, la fabrication, l'utilisation dans certains cas, la vente et l'exportation des SACO et a mis à jour la liste des substances toxiques de l'annexe 1 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE). Les SACO suivantes ne sont plus consommées (produites, importées, exportées) au Canada : les chlorofluorocarbures (CFC), les halons, le tétrachlorure de carbone, le 1,1,1-trichloroéthane, les hydrobromofluorocarbures (HBFC) et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, le bromure de méthyle.

Les équipements et les produits qui pourraient contenir des SACO sont les réfrigérateurs, les congélateurs, les climatiseurs, les systèmes d'extinction d'incendie (halons), les inhalateurs doseurs, la réfrigération et climatisation (CFC et HCFC), le dégraissage aux solvants, les mousses plastiques et les pesticides (bromure de méthyle).

### **Mousse isolante d'urée-formaldéhyde (MIUF)**

La MIUF a été introduite dans le domaine de la construction dans les années 1960 afin de combler les cavités inaccessibles des murs des bâtiments. L'utilisation de la MIUF a été interdite par le gouvernement fédéral en 1980 en raison des effets néfastes soupçonnés à long terme sur la santé humaine. Il est à noter que dans le cadre du présent mandat, aucune investigation n'a été effectuée dans les cloisons et les plafonds des bâtiments (le cas échéant).

### **Peinture à base de plomb**

Selon le Règlement sur les revêtements (DORS/2016-193), abrogeant la version précédente (DORS/2005-109), et le *Règlement sur les produits dangereux* (revêtements liquides) adopté en 1976 en vertu de la *Loi sur les produits dangereux*, la teneur en plomb des peintures est limitée à une valeur de 90 mg/kg (0,009 p. 100 poids/poids). Avant 1976, la peinture est susceptible de contenir des teneurs en plomb jugées néfastes pour la santé humaine. Il est à noter que la peinture à base de plomb ne présente aucun risque pour la santé tant qu'elle ne s'écaille ou ne se détache pas. Il est à noter que seul un prélèvement pourrait statuer sur la présence de peintures à base de plomb.